DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12602 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 6 AOUT 1985

## La dépendance du créancier

Refusez de payer ! Tel est le contenu du message de Fidel Castro aux pays d'Amérique latine réunis pendant cinq jours à La Havane à l'occasion d'une conférence sur l'endettement de la région. Un appel à la grève des remboursements que le leader cubain ne justifiait pas tant par des considérations politiques que par simple calcul mathématique. « Que les pays créanciers blâment les Pythagore, les Euclide et autre Pascal ! Leurs théories suffisent à démontrer *qu'il est impossible de rembourser* » la dette latino-américaine.

Les pays créanciers n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, affirme Fidel Castro : leurs pratiques protectionnistes empêchent les pays en voie de développement *d'exporter*. Toutes les politiques économiques imposées par le Fonds monétaire international n'ont pour conséquence que de réduire l'indépendance politique des pays qui s'y soumettraient.

*N'étant pas à court d'idées,* Fidel Castro propose de faire payer les créanciers eux-mêmes, suivant une méthode susceptible d'entraîner l'adhésion populaire. L'Occident pourrait, à cet effet, utiliser 12 % des budgets normalement consacrés à ses dépenses militaires. Les propositions de Fidel Castro relancent *ainsi* le débat *sur* « la dépendance du créancier », qui a laissé l'Amérique latine accumuler, à elle seule, une dette totale de 360 milliards de dollars. Curieusement, la déclaration du leader cubain fait suite à celle, récente, du président péruvien, M. Alan Garcia, de limiter le remboursement de la dette nationale à 10 % du montant des exportations.

Faut-il, pour autant, rapprocher les deux déclarations ? Si les Etats-Unis s'en sont émus et ont décidé de faire pression sur le Pérou en réduisant leur aide économique et militaire, en revanche la menace de M. Garcia a peu *ému les banquiers* et le FMI. Ceux-ci croient le Pérou déterminé à entrer dans le droit chemin — c'est-à-dire, bien évidemment, celui que trace le Fonds monétaire — sitôt le pouvoir du nouveau président suffisamment établi pour imposer des mesures d'austérité.

Quant à la déclaration de Fidel Castro, peut-on dire qu'elle soit à ce point représentative de l'opinion latino-américaine ? Les mille deux cent délégués à la conférence de La Havane étaient des syndicalistes, des économistes, des entrepreneurs, dont les positions n'engageaient pas leurs gouvernements respectifs. D'où un franc-parler bien rare quand les orateurs fréquentent les ambassades. *Les quelques* représentants officiels de l'Equateur et de l'Argentine ont, quant à eux, plutôt réaffirmé leur attachement au remboursement de leur dette.

Dire est une chose, faire en *est une autre. On remarquait* surtout à cette conférence l'absence du Brésil et du Mexique, qui comptent à eux deux pour les deux tiers de l'ensemble de la dette latino-américaine. Quant à Fidel Castro, il s'était bien gardé de suivre ses propres recommandations. Deux semaines avant la réunion de la conférence de La Havane, il avait pris soin de conclure un accord de rééchelonnement de sa dette extérieure envers les pays occidentaux, lors d'une réunion au Club de Paris.

---

M. ESTENSSORO ÉLU POUR LA QUATRIÈME FOIS

## La Bolivie choisit un président centriste

*M. Victor Paz Estenssoro a été élu lundi 5 août à la tête de l'Etat Bolivien. Il remplace M. Siles Zuazo, et exercera pour la quatrième fois la fonction présidentielle. Le Parlement a élu M. Paz Estenssoro au deuxième tour, par 94 voix, la majorité requise étant de 79. Il avait obtenu au premier tour 71 voix contre 51 à son rival, le général Banzer. Ce vote du Parlement intervient après le scrutin du 14 juillet où aucun des dix-huit candidats n'avait atteint la majorité absolue. Le général Banzer était alors arrivé en tête avec 28,57 % des suffrages contre 26,42 % à M. Paz Estenssoro. Lundi, les partisans du général avaient décidé de quitter l'hémicycle avant le second tour.*

De notre envoyée spéciale

La Paz. — « *Banzer revient...* » Les partisans de l'ancien dictateur l'ont tant de fois écrit sur les murs pendant la campagne électorale, puis crié sur tous les toits après les élections du 14 juillet, qu'ils ont reçu en écho une consigne-boomerang : « *Tous contre le général* ». En effet, le général Banzer étant arrivé en tête de la consultation avec 28,57 % des voix, la majorité requise des 157 parlementaires était décidée, lors du « deuxième tour » de l'élection présidentielle, à *voter contre l'ex-dictateur du* septennat 1971-1978 et pour M. Victor Paz Estenssoro, considéré comme un « *moindre mal* ».

La majorité absolue requise au Congrès était de 79 voix. M. Paz Estenssoro détenait à lui seul 59 sièges contre 51 pour le général Banzer. Grâce au vote paysan, M. Paz Estenssoro a *en effet triomphé* dans sept des neuf départements et c'est cette répartition géographique qui lui a donné une meilleure représentation parlementaire — bien que le général Banzer ait obtenu numériquement plus de voix (un avantage de 37 031 voix, soit 2,15 % des suffrages exprimés).

La représentation parlementaire obtenue par les autres partis est la suivante : 16 sièges pour le centriste MIR (mouvement de la gauche révolutionnaire), 8 pour le MNR-I (Mouvement de la gauche nationaliste révolutionnaire, du président Suazo), 6 pour le MNR-V (Mouvement - nationaliste - révolutionnaire d'avant-garde), 5 pour le PS1 (Parti socialiste-I), 4 pour le FPU (Front populaire unifié), [illegible] pour le FSB (Phalange socialiste bolivienne), 3 pour le PDC (Parti démocrate chrétien) et 2 pour le MRTK-L (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru-libération).

NICOLE BONNET.

*(Lire la suite page 3.)*

---

LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DE FLAUJAC

## 6 500 km de lignes rurales sont sous-équipées

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a demandé à la direction de la SNCF d'engager immédiatement une enquête sur les causes de la catastrophe ferroviaire qui a fait, samedi 3 août, au moins trente-cinq morts et cent vingt blessés, près de Flaujac, dans le Lot. *« Les résultats des investigations devraient être communiqués sous quarante-huit heures pour être publiés, car il est important que la population sache comment et pourquoi un accident de ce genre peut se produire »*, a déclaré le ministre.

Apparemment, la catastrophe est due à une erreur d'un chef de gare. Elle met aussi en relief le sous-équipement des lignes rurales de la SNCF.

« *C'est une série noire. Nous n'avons pas de chance !* » La consternation règne, lundi 5 août, au sein de la direction parisienne de la SNCF. Quarante-trois morts et plus de cent blessés en moins d'un mois, pour un service public accoutumé à figurer *au tableau d'honneur de la sécurité* des transports, dont il tient d'ailleurs à jour une comptabilité soigneuse, c'est dur à accepter. Car si l'accident de Saint-Pierre-du-Vauvray, sur la ligne Le Havre-Paris (8 morts, 55 blessés), le 8 juillet dernier, peut être mis au compte du hasard, celui de Flaujac semble engager clairement la responsabilité de la SNCF.

La direction de l'établissement a beau rappeler qu'il faut remonter à 1967, il y a près de trente ans, pour trouver un accident de ce type, et souligner que, depuis neuf ans, douze voyageurs seulement ont trouvé la mort dans un accident relevant de sa responsabilité, alors que la route tue encore dix mille personnes par an, dont deux mille au cours du grand week-end des départs du mois d'août. La catastrophe de Flaujac soulève un certain nombre de questions :

● L'équipement des « petites » lignes rurales est-il suffisant ?

La ligne Brive-Capdenac, sur laquelle est survenu l'accident, est le type même de ces voies marginales, peu empruntées (1), dont la modernisation figure au dernier rang des priorités de la SNCF.

VÉRONIQUE MAURUS.

*(Lire la suite page 8 ainsi que le reportage d'AGATHE LOGEART et nos informations.)*

(1) Sur la plupart des lignes à double voie, le trafic varie de 80 à 130 trains par jour, pour les moins fréquentées, à 300 trains par jour pour les plus chargées. Dans la banlieue parisienne, on compte 5 000 trains par jour. Même les lignes à voie unique ont un trafic souvent plus élevé, de 50 à 100 trains par jour, que la ligne Brive-Capdenac qui, en hiver, n'accueille que 12 trains par jour.

---

TÉLÉVISION

## Les 4 canaux du satellite

Deux chaînes en français, une en allemand, une en anglais : c'est vraisemblablement ce qui sera décidé dans les prochaines semaines pour l'attribution des quatre canaux du satellite de télévision directe TDF 1. Les choix faits par le conseil des ministres du 31 juillet ont sonné le glas du plan préparé par M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle. Les négociations reprennent cette semaine avec les Luxembourgeois, en prolongement de l'accord bipartite du 26 octobre 1984.

D'autre part, le gouvernement envisage avec faveur l'octroi d'un canal à un opérateur britannique. Plusieurs candidats sont sur les rangs, parmi lesquels les magnats de la presse Robert Maxwell et Rupert Murdoch. Cette solution aurait notamment l'avantage d'élargir le public potentiel, et donc le marché pour les constructeurs d'antennes de réception. Thomson et Philips rivalisent d'impatience avec les groupes de communication intéressés par les futurs programmes. TDF 1, en effet, doit être lancé en principe le 7 juillet 1986.

*(Lire page 15 l'article d'YVES AGNÈS.*

---



---

PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

## Samedi soir, avec lune

*On peut tout faire en août, et même se laisser attirer à Phoenix (Arizona) par la seule musique de ces deux mots où il y a tant de l'Amérique — le neuf fait du très ancien, la renaissance et l'espace inconnu aussi puisque, pour la plupart d'entre nous, les images ne s'associent pas immédiatement à ce nom. Dallas, San-Francisco, Miami, Houston même, New-York bien sûr, chacun connaît ou croit connaître. Mais Phoenix ?*

*Phoenix (Arizona) ? Comme un million et demi d'Américains depuis la fin de la guerre, le correspondant du « Monde » à Washington a eu envie d'aller y voir. Eux sont restés, lui pas, mais la tentation, par moments... car c'était bien l'Amérique.*

*Bien ? Qu'on en juge, puisqu'on peut même, en août, lire une histoire.*

De notre envoyé spécial BERNARD GUETTA

Phoenix (Arizona). — Après les 40 à 45 °C quotidiens, la nuit avait apporté sa tiédeur et la lune était pleine. Comme chaque samedi, Cliff avait sorti l'une de ses six voitures et la donnait à voir sur un parking écarté de Central Avenue.

Un peu plus haut vers le sud, en remontant vers la puissante tour bleue de la Valley National Bank, ce collectionneur aurait pu se mêler à la foule, profiter de la musique et prendre fièrement la tête d'une colonne. Personne ne lui aurait disputé cet honneur, car une Chevrolet de 1955, lourde, trapue, ramassée comme avant un bond, c'est déjà rare, mais si superbement vieillie, juste patinée comme le serait un meuble d'époque et brillante de ses chromes sur carrosserie noire — là, on s'incline.

L'étranger qui, plein d'imbécile ironie, s'était approché dans la nuit mendie maintenant la grâce, généreusement accordée, de pouvoir un instant s'asseoir à ce volant étroit et bizarrement froid. Le pare-brise est haut. Le siège profond. Le silence total... 1955... Est-ce le genre de voiture que Frank Snell conduisait à l'époque ?

Non, probablement pas, car, à le voir aujourd'hui, quatre-vingt-cinq ans, habillé sans mode et vivant sans précipitation, on ne l'imagine pas ayant jamais aimé en jeter. Walter Bimson, alors ? Pas impossible, mais difficile à dire, maintenant *que son visage n'exprime plus* rien, coulé dans le bronze au pied de sa tour, la plus haute de la ville, celle de la Valley National Bank, *celle dont le cabinet Snell & Wilmer* occupe quatre étages. Gene Pulliam, alors ? Oui, c'est ça : Pulliam, lui, n'était ni banquier ni avocat mais directeur de journal, autocrate, aimant batailler sur le devant de la scène. Il est aujourd'hui tout aussi mort que Bimson, mais, à l'estomac et sans en rien savoir, c'est à ce volant qu'on fait rouler le moins discret des trois pères fondateurs de Phoenix.

*« Elle vous plaît ? »*, demande Cliff.

A partir avec, en vérité, s'il ne *fallait compter au bas mot* 10 000 dollars, *et même*, explique-t-il, *« 12 000, sans problème, sur la côte est, car la corrosion y est plus rapide et les modèles aussi anciens encore plus rares ».* Cette différence tient, bien sûr, à ce que l'été, ici, est chaud *« mais sec ».* Il fait chaud à littéralement tremper une chemise entre une voiture et un bureau, à air conditionné tous les deux ; il fait chaud à se lever à 6 heures du matin pour respirer six quarts d'heure avant l'enfer, chaud à adorer le Coca-Cola, mais surtout, surtout, n'en dites rien, car on vous rétorquera immanquablement : *« Mais sec. »*

A juste titre, d'ailleurs, mais qu'importe, puisque Cliff ne serait pas vendeur, même à 12 000 dollars, car ce diamant est sa gloire.

*« Dans toute la région, et jusqu'en Californie, si vous dites : Chevy 55, on vous répond : Cliff »,* affirme-t-il, avant de donner quelques détails techniques à de nouveaux admirateurs. Il n'y a pas à dire, ils viennent, comme au musée et en nombre, et Cliff se tient bien droit devant la portière avant, son énorme ventre sanglé dans un blue-jean, la manche droite de son tricot de corps blanc roulée sur l'épaule pour enserrer cigarettes et briquet.

A trente-deux ans, il trouve déjà que Phoenix ce n'est plus ce que c'était (*« trop grand, trop de gens venus de l'Est, trop de touristes »*), et participe en cela d'une appréhension diffuse devant la prolifération de la croissance, car, même s'il n'avait que dix ans, il pourrait déjà ne plus s'y reconnaître dans sa propre ville. En une décennie, de 1970 à 1980, Phoenix a gagné 500 000 habitants, et ce rythme effarant se maintient, puisque l'agglomération compte aujourd'hui 1 750 000 personnes, contre 1 500 000 il y a cinq ans.

*(Lire la suite page 2.)*

---



---

LIRE

# enquête

## PHOENIX, AMÉRIQUE 1985

# Samedi soir, avec lune

par BERNARD GUETTA

*(Suite de la première page).*

On vient ici de partout, avant tout des froids et déprimés Etats du Centre et du Nord, mais beaucoup aussi de la Californie et d'autres régions du Sud où le prix des terrains et le montant des loyers commencent à faire, parfois, porter ailleurs les regards. Juste au nord du Mexique et à l'est de la Californie, l'Arizona est par excellence un Etat de cette « ceinture ensoleillée », la *Sun Belt*, où se concentre depuis bientôt vingt ans l'essentiel du développement démographique et industriel américain. Contrairement à son voisin de l'Ouest, à la Floride ou au Texas, l'Arizona a cependant conservé une crudité de pays neuf, le charme d'une Amérique de bandes dessinées et une transparence des rapports sociaux et des jeux politiques qui donne des joies d'archéologue.

A Phoenix, un gratte-ciel pousse chaque nuit là où galopaient hier cow-boys et Indiens, et l'image n'est qu'à peine forcée puisque le nombre des grands ensembles de bureaux a plus que doublé (de 204 à 513) en cinq ans et que les Indiens — plus nombreux dans cet Etat que dans aucun autre de l'Union — constituent quelque 6 % de la population de l'Arizona, dont ils contrôlent plus d'un quart des terres.

La lune est pleine, mais la lune sur Phoenix a l'air de la terre sur la lune tant cette ville est une autre planète, passé et futur à la fois, jetée comme des dés dans une vallée cernée de montagnes, et si aride, malgré l'irrigation, qu'on dirait un cratère. Où que vous cherchiez un repère, il n'y a que ces mêmes crêtes, sèches et ocre, et le seul quartier immédiatement cernable est au Sud, où vivent, comme presque partout en Amérique, les pauvres — les Hispaniques, en l'occurrence, minorité piaffante et arc-boutée à l'autre Amérique, la leur, seulement distante de cent cinquante minutes de voiture, de l'autre côté d'une frontière-passoire.

Pour les distinctions plus subtiles, il faut à l'œil le temps d'accommoder sur un paysage anarchique, dont la seule ossature est cette haute artère de verre et de béton que bordent de minces palmiers longs aux têtes lourdes : Central Avenue. Pour un premier jour, on s'en contente d'autant plus aisément que c'est donc samedi et que le « cruising » (de *to cruise* : croiser, rouler) y bat son plein.

Certains se sont garés perpendiculairement à l'avenue, phares sur elle, et, par petits groupes, regardent, assis sur une aile, passer le trafic. Ceux-là sont les solitaires, plutôt silencieux et difficiles à aborder, sauf lorsqu'ils ont — discrète invite (on veut dire à la discussion) — levé le capot. D'autres — rouleurs, c'est le cas de le dire, de mécaniques — descendent, remontent et redescendent l'artère, en colonnes, toutes vitres ouvertes, ralentissant pour lancer ou recevoir une œillade.

Et puis, si l'on met à part les aristocrates comme Cliff, il y a Arby's, dont le néon acidulé proclame que son « *Roast Beef Sandwich is delicious* ». Arby's, c'est un toit en accent circonflexe inversé, une hutte de verre au-dessous, un énorme parking tout autour, et quelques tables fixes aux parasols de plastique en guise de terrasse. Sur cette clinquante avenue, c'est une survivance, mais, derrière leur comptoir de formica, les serveurs à petits chapeaux de papier débitent le Pepsi à la pression comme bière à Munich. A gauche du bâtiment, il y a les 25-40 ans, à droite les 15-25, et sur plusieurs files les voitures sont rangées, parallèlement à l'avenue et se frôlant — sans se toucher bien sûr.

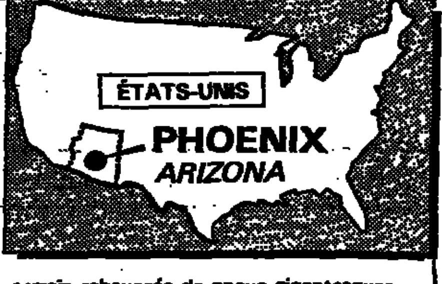
Pour draguer, la formule rituelle est : « *D'où est-ce que je vous connais, déjà ?* », mais les filles sont réservées car, chacun vous le dira, un petit ami, c'est normal, mais l'on se perd de réputation à trop en essayer avant le mariage. Non, on parle bagnoles : de moteurs de pointe, des milliers de dollars que tout cela coûte — de mythes puisque aucune voiture, sur ce parking, ne pourrait simplement approcher les records dont on parle comme si on les avait battus la veille.

Dessin de JACQUES BELLENGER

### Le prix de l'ambition

C'est le Midi, et si la Méditerranée des pauvres arpente ses samedis soir à pied ou en scooter, ici, c'est en quatre roues — symbole de l'âge adulte dans une civilisation où l'on ne peut être autonome sans conduire et où parents et banquier vous encouragent à emprunter et travailler pour démarrer et apprendre le prix de l'ambition. Cliff, qui est ancien mineur de cuivre et aujourd'hui professeur de mécanique : « *Le cruising, c'est le plaisir d'avoir à montrer quelque chose de plus beau que les autres, qu'ils admirent, qui reflète votre personnalité, vous fasse connaître et impressionne.* »

Les plus mal élevés, autour d'Arby's, rient très bruyamment ou font marcher à fond leur radio, et la plupart d'entre eux sont des enfants de la classe moyenne ou de cols bleus. Ils vont au cinéma en semaine « *parce que c'est moins cher* », n'aiment pas les fils à papa qui rôdent en Mercedes et n'ont, eux, que des Coccinelles au moteur élégamment dénudé, des ruines enjolivées ou, au mieux, des tout-




terrain rehaussés de pneus gigantesques. Un sondage (sans prétention scientifique) donne 100 % d'électeurs à M. Reagan, surtout parmi les plus jeunes, qui n'arrivent pas à comprendre qu'un arrêté municipal vienne de leur interdire les alentours d'un grand centre commercial que son superbe parking les avait fait passionnément aimer.

*La raison en est pourtant simple : généralement bien admis aux Etats-Unis*, le « cruising » sent le soufre à Phoenix et faisait fuir (« *embouteillages* », dit-on) les clients. *Phoenix n'a pas trente et un ans de moyenne d'âge, c'est une ville neuve* et jeune, le Far West par bien des aspects, mais elle est, justement, à peu près aussi permissive qu'un chariot de pionniers, et sa vie nocturne est aussi pauvre que sa vie culturelle balbutiante. Il faut avoir vingt et un ans pour boire de l'alcool ; se faire interpeller en train de suivre une dame monnayable vous vaudra les honneurs du quotidien local, et les « gays » sont, *a fortiori, discrets*, car « *aussi populaires*, dit l'un d'eux, *que la Corée du Nord* ».

Phoenix est une petite ville de province, mais Cliff, qui « *ne chasse pas la femme et ne boit pas* », ne s'en plaindrait pas, bien au contraire. Non, ce qu'il trouve déplorable, c'est que Phoenix n'ait pour ainsi dire toujours pas de voies rapides.

Mais ça, c'est la suite de l'histoire, où l'on verra croître et décliner le pouvoir des pères fondateurs.

**Prochain article :**

**L'AVOCAT, LE JOURNALISTE ET LE BANQUIER**

## COURRIER DES LECTEURS

*L'article de Bruno Frappat, « Le moral des Français. Le crépuscule des solidarités » (le* Monde *daté 21-22 juillet 1985), commentant une récente enquête du CREDOC, a suscité de nombreuses lettres. Nous en citons deux :*

### Intérêt mal compris

J'ai lu avec intérêt et tristesse l'article de Bruno Frappat. Je venais justement de converser longuement avec une amie mexicaine qui avait séjourné plus d'un an à Paris, en 1969-1970. Je lui demandais ses impressions de retrouvailles : « *Les Français sont tristes, ils sont de mauvaise humeur, ils ont l'air frustré... Ils étaient mieux avant !* »

La solidarité, et c'est malheureusement ce que l'on refuse d'admettre, c'est d'abord l'intérêt personnel bien compris. Qu'on le veuille ou non, on est solidaire de la bêtise et des défauts des autres, dans la mesure où l'on subit inévitablement les conséquences de leur conduite. Aux Français qui pensent que les chômeurs n'ont qu'à se débrouiller, j'ai envie de dire que, dans leur propre intérêt, ils feraient mieux de se préoccuper de la question, car ces Français-là recherchent sans doute, et avec raison, la paix sociale : ils redoutent la délinquance (nos prisons débordent déjà !), les grèves, etc. Or le désespoir qui guette les chômeurs ne peut être bon conseiller.

J. FERRERAS,
*maître de conférence à Paris-X.*

### Chewing-gum

Vous interprétez comme une crise de la solidarité l'augmentation du nombre des gens qui refusent l'augmentation des cotisations et des impôts comme de ceux qui croient qu'il faut diminuer le nombre et l'importance des allocations de chômage.

Cela ne traduit peut être pas une régression du sentiment de la solidarité, mais la transformation d'une attitude, qui conduit à penser que ces mesures sont devenues inefficaces et que, peut-être, elles ne se contentent pas d'être inefficaces (ce qui ne serait qu'un moindre mal), mais qu'elles seraient, en plus, nuisibles : elles seraient génératrices d'un accroissement du chômage.

Depuis des générations, on a permis un immense progrès social par la conquête de droits et de protections pour les travailleurs et ce fut, effectivement, un bien. Mais il arrive un moment où cet excès de bien, confronté à une dislocation du contexte général, contribue à créer et à aggraver des maux au lieu de les prévenir ou de les guérir.

Je pense, par conséquent, que l'inconscient collectif est très en avance par rapport aux élites de la politique économique et sociale qui s'épuisent à triturer des concepts périmés (...).

L'inconscient collectif, qui s'exprime par ses silences et par quelques sondages, est dans l'impatience qu'on lui propose la formulation de ce qu'il ne sait pas exprimer, pour pouvoir enfin se reconnaître dans quelques ambitions d'avenir crédible. Pour l'instant, on ne lui propose que de lui engluer l'âme avec du chewing-gum déjà sucé et resucé depuis longtemps.

On pourrait espérer que la presse ne soit pas de connivence avec ces mâcheurs de chewing-gum et qu'elle ne soit pas dupe des apparences en confondant le refus de solutions inefficaces — ce qui est sain — avec le refus de la solidarité — ce qui est dramatique.

JEAN AMADO
*(Paris).*

### Le Conseil d'État et les époux surveillés

Denis Langlois parle du possible coup de boomerang du slogan favorable à la police (*le Monde* du 19 juillet 1985).

En l'utilisant, les socialistes perdraient plus de voix qu'ils n'en gagneraient. Possible. Mais, après tout, un peu plus en moins ou un peu moins en moins... ces calculs sont bien dérisoires !

Plus sérieusement, Denis Langlois rejette la police... qui protège, par crainte du policier qui tient des fichiers, suspecte, surveille, entre par effraction insidieusement dans l'existence des gens. Mais la sécurité existe-elle au préjudice de la liberté ? A chacun de répondre comme il lui plaît. Au juge de trancher le débat. Ce qu'a fait le Conseil d'Etat en décidant que « *ni les rapports d'enquête relatifs au comportement des époux X... datés des 23 octobre 1976, 5 octobre et 10 décembre 1979 et adressés par un inspecteur au commissaire de police de..., ni la note du 11 décembre 1979, par laquelle le préfet de police a invité ce fonctionnaire à « tenir les intéressés en observation » très attentive » (...) n'ont constitué des décisions susceptibles de faire grief aux intéressés* » (1).

La plus haute juridiction administrative a donc adopté une position claire : les époux X... ne peuvent se plaindre d'avoir été surveillés, fichés... Fichage, surveillance ne sont pas en eux-mêmes une menace pour les administrés. La sécurité concourt à la liberté sans lui être dommageable.

ÉRIC PEUCHOT,
*assistant des facultés de droit (Paris).*

(1) Conseil d'État, 1er mars 1985, époux X..., nº 48895.

# La Ve République en danger

par MAURICE DUVERGER

LA France pratique depuis vingt-trois ans la meilleure des Constitutions qu'elle ait connues depuis 1789, après en avoir expérimenté plus d'une quinzaine. Pour la première fois depuis deux siècles, le régime politique fait l'objet chez nous d'un consensus à peu près général. En apparence, la Ve République est donc solide. En réalité, elle se trouve en danger de mort.

On ne parle pas ici du rétablissement de la proportionnelle, qui tend à ramener la nation dans le marais d'instabilité et d'impotence où elle a pataugé de 1875 à 1958. Ce risque là ne se développera sans doute qu'à long terme, au bout d'une ou deux législatures. Il laisse donc espérer cinq à dix ans de répit, pendant lesquels le retour au scrutin majoritaire reste possible. Un péril immédiat et irrémédiable menace plus gravement nos institutions. Si l'opposition l'emporte en 1986, elles pourraient affronter le triangle des Bermudes.

La contradiction entre une majorité de droite et un président de gauche n'empêcherait pas le régime de fonctionner si chacun des partenaires se conformait aux règles de la Constitution. Dirigeant le gouvernement, disposant du pouvoir exécutif et du pouvoir réglementaire, contrôlant l'Assemblée nationale, le nouveau premier ministre serait à peu près dans la même situation que Mme Thatcher ou le chancelier Kohl. Obligé de promulguer toutes les lois votées, François Mitterrand n'aurait pas les moyens d'empêcher la droite d'appliquer sa politique. Les institutions ne seraient pas moins efficaces qu'elles l'ont été jusqu'ici.

Elles seraient seulement un peu plus démocratiques. Depuis 1962, leur application présente un défaut incontestable : la formidable concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat. Investi par la nation elle-même, orientant l'élection des députés, maître de la majorité parlementaire, bénéficiant de prérogatives juridiques importantes, celui-ci dispose d'une puissance dont aucun pays d'Occident ne connaît l'équivalent. S'il n'en a point abusé jusqu'ici, c'est par l'effet de sa modération personnelle et du pluralisme de la société. La Constitution ne méconnaît pas le principe posé par Montesquieu : « *Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.* » Mais la disposition des choses qu'elle établit se trouve en échec par la conjonction du président et de la majorité.

Certes, l'existence d'une majorité disciplinée affaiblit aussi la séparation entre les régimes parlementaires. A Londres ou à Bonn, l'autorité du premier ministre sur le parti ou la coalition qui domine l'Assemblée fait tomber le législatif sous la coupe de l'exécutif. Mais le chef du gouvernement n'est pas tout à fait libre de ses mouvements. Il reste surveillé par un chef de l'Etat dont l'autorité symbolique pourrait mobiliser les citoyens en cas de violation des règles démocratiques. Dans le régime français, quand le président domine la majorité, aucune autorité ne peut le contenir, hormis les interventions du Conseil constitutionnel, qui restent limitées.

L'avènement d'une majorité opposée au président permettrait au contraire l'application d'une séparation des pouvoirs d'un type nouveau : entre le pouvoir majoritaire du premier ministre, et ce pouvoir que Benjamin Constant appelait modérateur, qui appartiendrait en l'occurrence au président de la République. En dehors de la dissolution, arme de dissuasion exceptionnelle dont il a l'exclusivité, ce dernier dispose de prérogatives dans la politique internationale, la nomination et la révocation des hauts fonctionnaires, la signature des décrets en conseil des ministres et des ordonnances. Dans tous ces domaines, rien ne peut être fait sans l'accord du chef de l'Etat et du chef de gouvernement, dont les deux signatures sont nécessaires à la validité des décisions.

### Un compromis entre les pouvoirs

L'utilité d'un tel compromis entre les pouvoirs a été mise en lumière par l'incident — généralement méconnu — qui a provoqué les déclarations du président de la République sur la cohabitation, les 10 et 14 juillet derniers. Elles ont été suscitées par l'inquiétude du roi d'Espagne devant les propos de Jacques Chirac lors de la réception à l'Hôtel de Ville. Le maire de Paris avait affirmé que, si l'opposition devenait majoritaire en 1986, elle ne se tiendrait pas pour engagée par l'accord sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, mais qu'elle exigerait une nouvelle négociation. Quelques heures plus tard, Juan Carlos souleva le problème devant François Mitterrand, qui jugea nécessaire de rassurer le souverain en rappelant publiquement le lendemain les pouvoirs constitutionnels du président dans les relations extérieures. En l'espèce, ils permettraient d'empêcher que la continuité de l'Etat ne soit mise en cause par l'alternance des majorités.

Les adversaires actuels de la cohabitation entre un président de gauche et une éventuelle majorité de droite sont en réalité des adversaires de la séparation des pouvoirs. Ils ont profité de son absence pendant près de vingt ans, de 1962 à 1981. La gauche en a profité ensuite pendant cinq ans seulement. Ils ne seraient donc pas défavorisés si une alternance à la suite d'élections législatives les obligeait à respecter le pouvoir modérateur que la Consitution attribue au chef de l'Etat. Il rendrait la pratique du gouvernement un peu plus difficile qu'aujourd'hui et hier. Mais cela renforcerait la démocratie. Et surtout, les institutions seraient sauvées.

Les intégristes de la République gaullienne vont-ils la détruire en voulant la maintenir ? Qu'on ne s'y trompe pas : si un président de la République était acculé à « se soumettre ou se démettre » après des élections législatives contraires, tous ses successeurs se trouveraient désormais paralysés par l'Assemblée nationale. Leur désignation par le suffrage universel ne le mettrait pas à l'abri de la dévalorisation qu'ont subie nos chefs d'Etat après l'éviction de Mac-Mahon. En Autriche, en Irlande, en Islande, le président est élu directement par les citoyens, comme chez nous. A Vienne et à Reykjavik, ses prérogatives constitutionnelles sont plus importantes qu'à Paris. Mais il n'a presque aucune influence dans ces trois pays, parce que l'habitude de son effacement s'y est établie.

Quel qu'il soit, le successeur d'un François Mitterrand démis par une majorité parlementaire tiendrait son pouvoir des députés plutôt que du peuple. Ils sauraient d'autant mieux lui faire sentir leur suprématie qu'elle correspondrait à une tradition enracinée depuis la Convention. Ses anciens bénéficiaires piaffent d'impatience de la voir restaurée. Ils y parviendraient si l'on admettait que la légitimité du président de la République soit remise en cause par chaque élection législative.

Passons sur le fait que le général de Gaulle tenait les députés pour émanant de « compétitions locales », le président seul recevant à ses yeux un « mandat national » : ces formules sont contestables. Il reste qu'aucune des deux investitures ne peut remettre l'autre en cause, parce que chacune est limitée au domaine que la Constitution lui attribue. Les élections à l'Assemblée nationale désignent des législateurs et des contrôleurs du gouvernement. Les élections présidentielles investissent un chef d'Etat chargé de fonctions très différentes. Au lendemain de son avènement, ce dernier peut renvoyer les députés devant le pays, en décidant la dissolution. Conférer à ceux-ci un pouvoir symétrique serait violer la Constitution sur un point fondamental et détruire le régime qu'elle établit.

**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 280 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

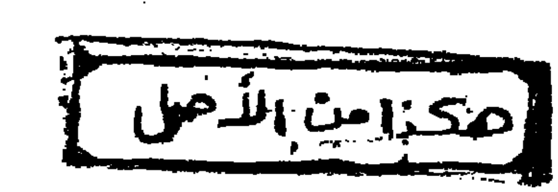
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



# étranger

## AMÉRIQUES

### L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN BOLIVIE

## Victor Paz Estenssoro

### Cinquante ans d'une carrière mouvementée

*« Dans notre famille, nous sommes tous centenaires. Alors, rongez votre frein car je n'ai que soixante-dix-sept ans »...* La boutade sarcastique que Victor Paz Estenssoro décochait, il y a quelques mois, à un jeune loup de la politique était prophétique : pour la quatrième fois, « Le Bolivien du siècle » (enquête journalistique de 1979) vient d'être élu président de la République, pour un mandat de quatre ans.

*« Mince, grisonnant et tant soit peu émacié, avec ses lunettes sans monture, il fait intellectuel, ce qu'il est (...). Franc, bien que légèrement réticent, il ne dit jamais « moi » mais toujours « nous ». Sa réserve est atténuée par une ironie souvent mordante. »* Ce portrait de Noël-Pierre Lenoir, publié dans *Révolution à 4 000 mètres d'altitude*, décrivait l'homme qui avait pris le pouvoir à quarante-quatre ans, après le triomphe de la révolution nationaliste et anti-impérialiste du 9 avril 1952.

Rationnel, pragmatique, modéré, sobre jusqu'à la sécheresse, Victor Paz Estenssoro n'a guère changé, bien que ses cheveux aient légèrement blanchi. Ses collaborateurs assurent même qu'il est le plus dynamique leader de la nouvelle vague qui a dépoussiéré le vieux parti, le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), qu'il avait lui-même fondé en 1942.

Candidat malchanceux aux élections de 1978, 1979, 1980 (élections suivies par des putchs successifs) puisque devancé par son ancien fidèle collaborateur, M. Hernan Siles Zuazo, converti en frère ennemi depuis le complot de 1964, qui interrompit son troisième mandat, Victor Paz Estenssoro songeait, il y a cinq ans, à abandonner la politique. *« J'ai fait mon temps. Je veux me retirer à San-Luis, l'hacienda de mes parents, pour me consacrer à mes roses, à mon verger et à mon hobby : la photo »*, assurait-il tout en montrant, avec un soupçon de vanité, les clichés pris dans sa gentilhommière de Tarija, cette plaine souriante du Sud-Ouest bolivien où il est né le 2 octobre 1907.

*« Son temps »*, il l'a déjà profondément marqué en tant que principal leader de la révolution nationaliste et anti-impérialiste du 9 avril qui décréta la réforme agraire, le vote universel, et nationalisa les mines. Partisans et détracteurs s'accordent à le qualifier comme l'homme d'Etat le plus brillant de l'histoire bolivienne.

A vingt et un ans, il occupe sa première charge publique en tant que secrétaire de l'Office national de statistiques. De 1932 à 1935, il participe à la guerre du Chaco et obtient le grade de sergent. En 1936, il est nommé vice-ministre des finances. Un an plus tard, il est engagé par l'entreprise minière de Patino. L'emprise des « barons de l'étain » sur la vie du pays va marquer sa carrière politique. En 1938, il est élu député pour Tarija et réélu en 1940. En tant que *« père de la patrie »*, selon l'expression consacrée en Bolivie, il est surnommé *« l'honorable chiffres »*, car il parlemente avec brio, bien que sans effet de voix, ponctuant de statistiques chacune de ses interventions.

En janvier 1941, M. Paz Estenssoro fonde, avec un groupe d'intellectuels de la petite bourgeoisie, le Mouvement nationaliste révolutionnaire, le MIR, qui se veut *« un mouvement patriotique d'orientation socialiste, chargé de défendre et d'affirmer la nationalité bolivienne »*. Pour que le MIR cesse d'entraver son action, le président Peñaranda offre à son jeune chef le portefeuille des finances. M. Paz ne tombe pas dans le piège. Quelques semaines plus tard, alors qu'il refuse de dévaluer la monnaie, il est destitué.

#### Un « complot nazi »

Pour porter atteinte au prestige de l'opposition, le général Peñaranda, défenseur des « barons » et des alliés, essaie alors une autre tactique : il dénonce l'existence d'un *« complot nazi »* organisé par l'Allemagne, par le truchement du MNR. Un fait est réel : le MNR conspire depuis plusieurs mois avec certains officiers pour renverser *« la fausse démocratie et l'empire des entreprises étrangères, pour extirper ses monopoles privés, nationaliser les services publics, étudier la réforme agraire et unir les classes moyennes, ouvrière et paysannes »*.

Le 20 décembre 1943, les conspirateurs se lancent à l'assaut des casernes, des préfectures, des mairies et provoquent la chute du régime des « barons de l'étain ». Le lieutenant-colonel Gualberto Villaroel prend le pouvoir en s'appuyant sur le MNR, qui entre au gouvernement. Le « docteur Paz » est là nouveau ministre des finances. Il le sera jusqu'en juin 1946, jusqu'à l'éclipse de Villaroel. En juillet, le militaire est obligé à démissionner. Non contents de cette décision, les barons organisent une insurrection dans la capitale : Villaroel ainsi que ses plus proches collaborateurs sont assassinés et leurs cadavres pendus aux lampadaires de la place Murillo, face au palais présidentiel. Paz Estenssoro confesse avoir alors *« pleuré comme un gosse désespéré »*...

Pour le MNR, c'est la première persécution. Paz Estenssoro se présente quand même aux élections de 1947, mais il n'obtient que peu de succès. Deux ans plus tard, son parti gagne de nombreux sièges aux élections partielles parlementaires. Finalement, Paz est déporté en Uruguay, en juin 1949. En août, une tentative de soulèvement échoue, et la répression redouble.

Nouvelle consultation en 1951. *Cette fois, Voctor Paz* l'emporte haut la main. Le président Urriolagoitia provoque alors un « auto-putsch ». Le général Hugo Ballivian prend la relève et annule les élections. Nouvelle persécution. Le MNR se défend en *préparant des cadres paramilitaires*. En février 1952, il déclenche une vague de grèves et de marches de la faim, et, à partir du 8 avril, Siles Zuazo, le fidèle second de Paz Estenssoro, appelle les milices du MNR et les *carabiniers à l'insurrection*. Après trois jours de guerre civile – six cents morts, – c'est la reddition de l'armée. Le 13 avril, Victor Paz, qui rentre d'exil, est reçu par une foule en liesse à l'aéroport du Alto de La Paz. Hernan Siles *Zuazo lui remet le pouvoir...*

En fait, les grandes conquêtes de la révolution ne figurent pas dans le programme du MNR, et c'est la puissante centrale ouvrière, la COB, qui lance les principales consignes dans son *manifeste du 1er mai, à savoir la* nationalisation des mines, l'instauration du contrôle ouvrier, l'abolition du latifundia, le monopole du commerce extérieur, la réforme éducative, la démocratie réelle avec le vote universel, le salaire minimum vital avec échelle mobile...

Finalement, Paz Estenssoro décrète la nationalisation des mines le 31 octobre 1952 (nationalisation qui est finalement une bonne affaire pour les « barons », qui reçoivent une juteuse indemnisation pour des gisements pratiquement épuisés), le suffrage universel, en juin, et enfin, la réforme agraire, le 2 août 1953, qui liquide le latifundia mais créé un autre fléau, le « minifundia ».

Mais à mesure que l'élan révolutionnaire s'amenuise, le MNR s'appuie de plus en plus sur ses milices, non seulement pour réprimer les fascistes de la phalange, la FSB, mais aussi pour s'attaquer au mouvement ouvrier. Le MNR, au départ, antiféodal et anti-impérialiste, succombe à ses propres contradictions lorsque les prix de l'étain, dont il est monoproducteur, s'effondrent (baisse de 30 % entre 1951 et 1953). Pragmatique par excellence, Victor Paz cherche alors l'appui du « grand frère du Nord », les Etats-Unis. L'aide est inappropriée et fournie au compte-gouttes. Elle est de surcroît exclusive, et c'est ainsi que la Bolivie se voit forcée de refuser les propositions des pays socialistes pour installer des hauts fourneaux et développer l'industrie pétrochimique, mais signe, en revanche, l'*« ignominieux » code Davenport du pétrole. « Ignominieux »*, dit-on en Bolivie, car c'est l'Américain Davenport, représentant les intérêts pétroliers des Etats-Unis, qui confectionne le contrat..

De 1966 à 1960, Siles Zuazo *succède à Paz Estenssoro*, qui devient ambassadeur en Grande-Bretagne puis en Hollande. En 1960, il reprend le pouvoir, jusqu'en 1964. Mais il ne parle plus de révolution. En 1963, les mineurs se déclarent ouvertement *en opposition au régime qui glisse* de plus en plus à droite. La répression est plus musclée. Quatre-vingt-neuf jours plus tard, son régime s'écroule comme un château de cartes.

Avec l'accès au pouvoir du *général Barrientos, le 4 novembre* 1964, c'est une page tournée dans l'histoire bolivienne, à la fois la conclusion de la révolution et le début du populisme militaire. Paz Estenssoro part pour son deuxième exil, au Pérou.

*Il revient sur le devant de la* scène le 21 août 1971, lorsque le colonel Hugo Banzer, chef de la conspiration contre le progressiste général Juan José Torres, prend le pouvoir. Banzer constitue le Front populaire nationaliste *avec l'appui du MNR et de son* ancien ennemi, la Phalange. Le Front populaire est en fait une dictature masquée qui gèle les salaires, interdit les syndicats et les partis de gauche, et se maintient grâce à la répression. Finalement, en 1974, Banzer congédie ses deux partenaires, et Paz Estenssoro reprend le chemin de l'exil. Cette fois-ci ni vers l'Uruguay ni vers le Pérou, mais vers les États-Unis.

Interrogé sur cette curieuse alliance, Paz Estenssoro répond, à la veille des élections du 14 juillet : *« Cette question n'a plus qu'un intérêt historique. Je ne vais pas me dérober pour autant. En un mot, l'armée nous en voulait à mort parce que la révolution du 9 avril l'avait détruite. Nous étions condamnés à un éternel veto militaire. Forcer ce veto nous a conduits à cette alliance. »*

N. B.

## Un président centriste

*(Suite de la première page.)*

Le MNR-I, le MNR-V, le FPU, le PDC et le MRTK-L avaient annoncé à l'avance qu'ils soutiendraient M. Victor Paz Estenssoro. Certains pour des raisons d'affinités politiques, comme le MNR-V, et le PDC. Les autres pour barrer coûte que coûte le chemin du pouvoir au général Banzer. C'est dire qu'avant la réunion du Congrès, le leader de la révolution du 9 avril était déjà assuré de vingt-trois voix supplémentaires alors qu'il n'en avait besoin que de vingt pour être élu.

Le MIR, La troisième force électorale, conservait sa consigne de vote secrète. Son dirigeant, M. Jaime Paz, avait déclaré maintes fois que son parti respecterait la volonté populaire. On en concluait qu'il appuierait le général Banzer, mais des parlementaires miristes de premier plan avaient fait savoir qu'ils refuseraient de voter pour l'ancien dictateur, dont ils avaient précipité la chute.

Cet acte d'indiscipline au sein du MIR aurait pu entraîner la quatrième fracture de ce parti en moins d'un an. Le secret a été levé, dimanche après-midi, lorsque la présidence et les deux vice-présidences des chambres ont été connues : le MIR se voit attribuer la présidence de la chambre des députés et la deuxième vice-présidence, ainsi que la deuxième vice-présidence du Sénat.

Démoralisée, la représentation parlementaire de l'ADN, le parti du général Banzer, a abandonné l'hémicycle alors que les miristes expliquaient qu'ils donneraient leur appui *« conditionnel »* au MNR si celui-ci s'engageait à défendre les ressources naturelles, respectait la cogestion ouvrière dans les principales entreprises publiques et s'opposait à la vente de gaz au Brésil. Avec les votes du MIR, M. Paz Estenssoro était assuré d'obtenir 98 sièges, c'est-à-dire une majorité écrasante.

La défaite est cuisante pour le général Hugo Banzer qui avait tout mis en œuvre, ces derniers jours, pour que soit respecté *« le vote populaire »*. Il avait eu recours, successivement, aux pressions psychologiques et financières – assure-t-on dans les milieux généralement bien informés – sur les parlementaires ; aux menaces de certains chefs militaires – officiers sans aucune emprise sur les principaux régiments et le haut commandement de l'armée, – qui évoquèrent le fantôme du coup d'Etat ; enfin à l'appel à l'insurrection populaire. Mais les maigres manifestations de vendredi dernier, facilement dispersées par quelques bombes lacrymogènes, n'ont guère alarmé l'opinion publique.

Enfin, le général Banzer avait réclamé « le droit » à être reconnu vainqueur des élections, alors qu'il avait dénié ce même droit à l'actuel président Hernan Siles Zuazo, en 1979, provoquant ainsi l'impasse au Congrès. Finalement, c'est le président du Sénat, M. Walter Guevara Arce, qui avait alors été désigné président intérimaire. Solution fragile qui, en moins de trois mois, s'écroulait sous les coups des putschistes.

NICOLE BONNET.

### Chili

## Disparition d'une opposante et arrestation de dirigeants communistes

Santiago-du-Chili, *(AFP, AP)*. – Une opposante chilienne, Mme Andréa Hales, fille de l'ancien ministre et dirigeant du Parti démocrate-chrétien Alejandro Hales, qui avait été plusieurs fois menacée de mort au cours des derniers mois, a disparu dimanche 4 août à Santiago. La jeune femme se rendait à l'aéroport de la capitale dans la matinée, et sa voiture a été découverte abandonnée dans un quartier résidentiel.

Mme Andréa Hales, une psychologue de vingt-sept ans, membre de l'organisation d'aide catholique Mission, avait déjà été enlevée par un commando en avril dernier, puis libérée le lendemain par ses ravisseurs, après avoir été frappée et soumise à plusieurs interrogatoires sur sa famille et ses activités professionnelles et politiques. Sa famille avait alors accusé la police d'être responsable de cet enlèvement.

Dès l'annonce de cette disparition, la police a décrété l'« alerte rouge » dans la capitale mais les recherches entreprises n'ont jusqu'ici rien donné. M. Francisco Cuadra, secrétaire général du gouvernement, a déclaré dimanche soir que cette disparition était destinée à entraver l'action du cabinet et celle du nouveau directeur des carabiniers, le général Mendoza (*le Monde* daté 4-5 août).

D'autre part, la police chilienne a arrêté dimanche, dans la capitale, une cinquantaine de militants et de dirigeants du Parti communiste chilien (interdit). La présidente de la fédération du bâtiment, Mme Ruth Baltra, et M. Pédro Castillo, membre de la commission chilienne des droits de l'homme et de la commission nationale contre la torture, sont parmi les personnalités appréhendées. Ces arrestations ont eu lieu à l'*occasion d'une manifestation dans* un cimetière où sont enterrés trois opposants assassinés en mars.

C'est dans le cadre de l'enquête sur ces trois meurtres que quatorze carabiniers ont été arrêtés et destitués, ce qui a provoqué la démission du général Mendoza. Son successeur a déclaré vendredi au moment de sa prestation de serment : *« Ceux qui voudraient profiter de ces moments pour leurs propres intérêts mesquins doivent bien comprendre que nous ne manquerons ni de détermination, ni d'énergie pour adopter les mesures les plus énergiques si elles sont nécessaires au maintien de l'ordre. »* Le général Pinochet avait averti les opposants qu'il *« utiliserait des mesures drastiques »* pour maintenir l'ordre public.

### Nicaragua

## LE PÈRE D'ESCOTO VA CESSER SA GRÈVE DE LA FAIM

Le Père Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères, mettra fin le mardi 6 août à la grève de la faim qu'il a commencée il y a près d'un mois, a-t-on appris le 4 août à Managua. M. d'Escoto avait déjà interrompu samedi son jeûne durant 24 heures, avant de le reprendre dimanche.

C'est le 7 juillet dernier que le ministre avait commencé sa grève de la faim destinée à protester contre le *« terrorisme d'État »* des Etats-Unis, qui appuient les « contras » s'opposant par les armes au gouvernement sandiniste. Le père d'Escoto a perdu depuis une quinzaine de kilos, et souffre de complications rénales. Les médecins qui le soignent lui ont conseillé de mettre fin à son jeûne, car il risquait désormais des problèmes cardiaques qui pouvaient être fatals.

Par ailleurs, les affrontements autour de la ville d'Esteli, dans le nord du pays, entre l'armée nicaraguayenne et les rebelles se poursuivent (*le Monde* du 3 août). De source militaire, on affirme que soixante-sept maquisards, onze soldats et trois civils, ont été tués durant les trois derniers jours de combat. *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

## Le général Pinochet et les sandinistes : à chacun ses amis chinois

Par un curieux hasard, la nouvelle crise qui vient d'agiter le Chili a coïncidé avec le passage à Santiago du vice-premier ministre chinois, M. Kang Shien. Mais ni les incidents qui se sont produits vendredi dernier aux abords du palais présidentiel de La Moneda ni la démission du directeur des carabiniers n'ont apparemment perturbé le bon déroulement de cette visite officielle de cinq jours, qui s'est achevée samedi 3 août.

Responsable chinois du rang le plus élevé, accueilli au Chili depuis l'instauration du régime militaire, il y a douze ans, M. Kang Shien a qualifié de « très cordial » l'entretien qu'il a eu avec le général Pinochet.

Après la tournée, il y a juste un an, au Mexique et au Venezuela, en Argentine et au Brésil du ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, la visite au Chili de M. Kang Shien est un nouveau signe de l'intérêt que Pékin porte à l'Amérique latine. Elle illustre aussi la lutte d'influence que se livrent les deux Chines dans cette région du monde.

Si, au début des années 70, la plupart des grands pays de l'hémisphère ont reconnu Pékin, la Chine nationaliste n'en reste pas moins présente, notamment par le truchement de communautés chinoises actives et souvent florissantes. Aujourd'hui, une dizaine des vingt pays latino-américains entretiennent encore des relations avec Taipeh qui leur apporte une coopération technique, voire militaire, généralement hautement appréciée. Il s'agit de Panama et des cinq Etats d'Amérique centrale, d'Haïti, de la République dominicaine, du Paraguay et de l'Uruguay.

La République populaire de Chine, qui a régulièrement conforté ses positions depuis le voyage à Pékin du président mexicain Luis Echeverria en 1973 et l'établissement de relations diplomatiques avec Brasilia un an plus tard, n'entend cependant pas se satisfaire du *statu quo*, même si des résistances se manifestent. Un exemple en a été fourni la veille des élections boliviennes du 14 juillet, quand les militaires ont exigé et obtenu le limogeage du ministre des affaires étrangères parce qu'il venait de rompre avec Taipeh pour reconnaître Pékin. La décision définitive de la Bolivie dépendra sans doute maintenant du choix de son nouveau président.

Un autre pays du sud du continent, l'Uruguay, qui a récemment renoué avec la démocratie, envisage à son tour de lâcher peu à peu Taipeh au profit de la Chine populaire. Une mission commerciale de Pékin s'est déjà rendue à Montevideo mais, de source diplomatique uruguayenne, on indique que rien ne presse et qu'il n'est pas question de brûler les étapes.

*En Amérique latine, l'attitude* par rapport aux deux Chines n'est pas forcément tributaire de l'idéologie comme le démontrent les excellents rapports que le Chili du général Pinochet continue d'entretenir avec la Chine populaire.

Mais à l'opposé, le Nicaragua sandiniste reste au mieux avec Taipeh et s'est jusqu'ici refusé à reconnaître officiellement le régime de Pékin. Au contraire, la Chine nationaliste a sensiblement accru son aide au nouveau régime nicaraguayen, et les autorités de Managua estiment n'avoir aucun intérêt pour l'instant à rompre avec Taipeh pour se conformer aux exigences de Pékin. Situation paradoxale, peut-être, mais qui illustre les accommodements qui peuvent tolérer les options idéologiques poutant les plus tranchées.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

## A TRAVERS LE MONDE

### Pérou

• L'OPPOSITION DE GAUCHE APPUIE LE PRÉSIDENT GARCIA. – Le maire de Lima et président du parti d'opposition Gauche unie, M. Alfonso Barrantes, a déclaré le samedi 3 août à La Havane que sa formation soutiendrait le gouvernement du président Alan Garcia dans sa *« défense de la souveraineté nationale contre les menaces américaines »*. Le président Garcia avait annoncé qu'il ajournait unilatéralement, jusqu'au 1er janvier 1986, le remboursement d'une partie de la dette péruvienne, ce qui avait provoqué une réaction du département d'Etat *américain menaçant de suspendre* son aide à Lima. – *(AFP.)*

### Philippines

• UN POLICIER CONDAMNÉ A VINGT ANS DE TRAVAUX FORCÉS POUR LE MEURTRE D'UN JOURNALISTE. – Un tribunal militaire philippin a condamné à une peine de vingt ans de travaux forcés un membre de la police paramilitaire, reconnu coupable de l'assassinat d'un journaliste à Camarines-Sur (sud de Manille). Ce tribunal a par ailleurs fait rayer des cartes des forces paramilitaires un autre policier, qui avait été reconnu coupable du meurtre, en novembre dernier, du journaliste Walter Sesbrenio, travaillant pour l'hebdomadaire *Handiong*. Dix-huit journalistes ont été tués aux Philippines depuis 1976, dont huit cette année. – *(AFP.)*





# AFRIQUE

## République sud-africaine

### UN NOUVEAU DEFI AU GOUVERNEMENT

## Le principal syndicat noir lance un mot d'ordre de grève pour le 25 août dans les mines

Johannesburg. — Une nouvelle épreuve attend le gouvernement sud-africain. La NUM (National Union of Mineworkers), le plus important des syndicats de mineurs noirs, a lancé, samedi 3 août, un mot d'ordre de grève pour le 25 août dont la durée n'a pas été fixée, si dans le délai de trois semaines imparti la chambre des mines n'a pas fait d'*« offres réalistes »*. Les discussions entreprises au début du mois de juin avaient rapidement échoué à propos de la principale revendication des mineurs, l'augmentation des salaires. La NUM réclame 22 % pour toutes les catégories de personnel touchées, tandis que la chambre des mines offre entre 14,1 % et 19,6 % suivant celles-ci.

Un scrutin a été organisé sur certains sites par la NUM, dont les résultats étaient favorables à la grève. Mais la chambre des mines en a dénoncé la validité et la représentativité. La décision du mot d'ordre a finalement été prise samedi soir à Welkom, ville minière située à 300 kilomètres au sud de Johannesburg, où la NUM a réuni près de trois mille personnes dont quatre cent cinquante délégués syndicaux.

Venus d'un peu partout, les mineurs noirs s'étaient rassemblés dans la salle trop petite d'un bâtiment communal de la township de Thabong, et l'atmosphère était à la fête. On a beaucoup dansé, beaucoup chanté, réclamant l'avènement de jours meilleurs. Une fête politique où le slogan « amandla » (pouvoir) ponctuait chaque phrase forte et chaque hymne de libération. Sur l'estrade, une centaine de supporters revêtus de tee-shirts aux couleurs de la NUM donnaient le tempo. Enroulés dans leurs couvertures, les mineurs se sont séparés tard dans la nuit après avoir mis au point la stratégie et les modalités de ce qui pour-

De notre correspondant

rait être l'un des plus grands conflits de l'histoire du travail en Afrique du Sud. Une stratégie pour l'instant tenue secrète par M. Cyril Ramaphosa, secrétaire général du syndicat, qui attend maintenant que la chambre des mines fasse le premier pas pour reprendre les négociations. Mais celle-ci a déclaré qu'elle ne pouvait aller au-delà de ses propositions et que la menace de grève ne changerait rien.

### Un enjeu de taille

La NUM, de son côté, a réduit sa demande initiale de 40 % d'augmentation à 22 % et refuse de faire d'autres concessions. M. Ramaphosa a expliqué, lors d'une conférence de presse dimanche à Johannesburg, que le délai de trois semaines serait mis à profit pour informer la base et organiser la grève. Celle-ci toucherait dix-huit mines d'or et onze de charbon, soit 240 000 mineurs noirs, c'est-à-dire près de la moitié des quelque 520 000 mineurs noirs du pays. La NUM, créée en 1982, et qui a connu une fulgurante progression, revendique 150 000 adhérents dont 100 000 acquittent régulièrement leur cotisation. Mais son secrétaire général estime qu'elle a 230 000 membres non officiels et que si le mot d'ordre est bien suivi dans tous les puits, près de 400 000 mineurs pourraient refuser de travailler, ce qui entraînerait la quasi-paralysie du secteur minier sud-africain pour les ressources aurifères et charbonnières. On n'en est cependant pas encore là.

La balle est maintenant dans le camp de la chambre des mines et du gouvernement. L'enjeu est de taille. L'Afrique du Sud est le premier producteur et le premier exportateur d'or au monde. La grève affecterait également la production d'uranium et de charbon et affaiblirait une économie déjà en crise. De plus, elle interviendrait dans une période de tension en raison de l'état d'urgence. La NUM a d'ailleurs décidé le boycottage de tous les magasins tenus par les Blancs dans le secteur des mines si le gouvernement ne met pas fin à l'état d'urgence dans les soixante-douze heures. Le syndicat a également proposé de riposter immédiatement par une grève nationale si le pouvoir mettait à exécution sa menace de renvoyer les travailleurs étrangers au cas où les sanctions adoptées par le conseil de sécurité de l'ONU seraient mises en application.

L'épreuve de force est donc engagée. La NUM, syndicat jeune, n'est pas sûre d'en sortir vainqueur. Elle ne dispose pas de fonds suffisants pour mener à terme une longue grève, et le régime sud-africain a toujours la possibilité d'étendre aux régions où sont concentrées les mines le régime de l'état d'urgence. Les sociétés minières peuvent d'autre part procéder à des licenciements massifs comme cela s'était produit en avril dernier, où dix-sept mille mineurs noirs avaient été débauchés du jour au lendemain.

Moins d'un an après la grève qui, en septembre 1984, avait coûté la vie à dix mineurs à la suite d'affrontements avec la police, la NUM se lance à nouveau dans une confrontation d'envergure. Cette grève, annoncée après bien des tergiversations, constituera un test de la combativité et de la représentativité du premier syndicat noir, ainsi que de la tolérance du gouvernement avec ce qui, plus que jamais, constitue pour lui un défi.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## Ouganda

## Les auteurs du putsch paraissent mal maîtriser la situation

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni ne semble toujours pas vouloir participer à un gouvernement de large union sous la conduite de M. Paulo Muwanga, aussi longtemps que les autorités militaires n'auront pas répondu « positivement » à ses demandes. Lors d'un rassemblement populaire, le samedi 3 août dans le district du Luwero, au nord de la capitale, un porte-parole de la guérilla a précisé qu'au nombre de ces exigences figuraient notamment la convocation d'une « table ronde » entre toutes les forces politiques et l'exclusion de la nouvelle équipe de tous les ministres de M. Milton Obote.

Les conditions ainsi posées par la NRA retardent la formation du gouvernement, attendue depuis le milieu de la semaine dernière. M. Muwanga a confié à M. Andrew Adimolla, vice-président du Parti démocratique (DP), le soin de diriger un comité *ad hoc* chargé de mettre sur pied cette nouvelle équipe. Ce retard pris et les rumeurs qu'il nourrit ont conduit le général Tito Okello, le chef de l'Etat, à inviter les médias à ne plus spéculer sur ce qui se passe en Ouganda au risque de nuire aux efforts du conseil militaire pour ramener la paix et éviter l'effusion de sang. Toute attitude contraire sera considérée comme « inamicale », a-t-il averti.

Dix jours après le renversement de M. Obote, les auteurs du putsch paraissent assez mal maîtriser la situation. Il est vrai que le retour — promis — à la démocratie, aiguise les appétits de pouvoir de beaucoup. On a pu ainsi assister, ces derniers jours, à la sortie de l'ombre de groupes plus ou moins marginaux qui ont posé leurs exigences et tentent ainsi de se placer en position d'interlocuteurs valables face au pouvoir.

On se croirait revenu en 1979-1980, après la chute du maréchal Idi Amin Dada, lorsque le Front de libération nationale de l'Ouganda (UNLF) se montra incapable de négocier un consensus entre tous les mouvements d'opposition qui le composaient. Emergeant de cette confusion politique, M. Obote, malgré des états de service déjà peu reluisants, avait alors réussi, avec force manigances, à apparaître, aux yeux de certains, comme l'homme du moindre mal.

JACQUES DE BARRIN.

## Burkina

## Le président Sankara lance une mise en garde aux ennemis de son régime

Ouagadougou *(Reuter, AFP)*. — Le président Thomas Sankara a lancé, dimanche 4 août, une ferme mise en garde aux ennemis de son régime qui veulent détruire la révolution burkinabe, affirmant qu'ils continueraient d'être *« juges et punis »*. Tout homme *« à la solde des puissances d'argent »* qui veut *« monter à l'assaut du pouvoir populaire sera arrêté et emprisonné »*, a-t-il ajouté. *« Lorsque nous les arrêtons, ils crient à l'atteinte aux droits de l'homme »*, a encore dit le capitaine Thomas Sankara, pour qui *« le chantage à assez duré »*.

Le président Sankara, qui présidait un meeting, à Ouagadougou, à l'occasion du deuxième anniversaire de la révolution, a par ailleurs annoncé une grâce présidentielle pour certains détenus et la suppression définitive du couvre-feu qui était en vigueur de 1 heure à 5 heures. Parmi les bénéficiaires figure l'ancien président Jean-Baptiste Ouedraogo et deux anciens ministres du président Lamizana, MM. Marc Tiemoko Garango et Léonard Calmogo.

Le médecin-commandant Ouedraogo était arrivé au pouvoir à la faveur du coup d'Etat du 7 novembre 1982 contre le colonel Saye Zerbo et avait été renversé par Sankara, son ancien premier ministre.

Le colonel Saye Zerbo, qui avait pris le pouvoir le 25 novembre 1980 à la tête d'un Comité militaire de redressement pour le progrès (CMRPN), voit sa peine de sept ans de prison réduite de douze mois.

Quant à M. Gérard Kango, ancien président de l'Assemblée nationale et ancien premier ministre, condamné à une peine de dix ans, dont quatre ans ferme, sa détention sera écourtée de vingt-quatre mois, a indiqué le président Sankara.

Le capitaine Sankara a d'autre part annoncé une série de mesures visant à changer les mentalités dans le pays. Ainsi, le sport sera désormais pratiqué dans les écoles, les ministères et les structures administratives publiques et parapubliques. Chaque agent de l'Etat sera jugé en fonction de son intérêt pour le sport, et le sport jouera pour son avancement professionnel, même s'il est tenu compte du sexe, de l'âge et de la santé de chacun.

Le président Sankara s'est par ailleurs prononcé résolument pour la revalorisation de la condition féminine dans le pays. Un texte est à l'étude pour que les femmes reçoivent, par l'intermédiaire de l'Etat, un *« salaire vital »* égal à la moitié de celui de leur mari.

## Algérie

### GRÈVE DE LA FAIM DE PRISONNIERS POLITIQUES

Alger *(AP)*. — Quatorze personnes inculpées d'atteinte à la sûreté de l'Etat et détenues à la prison de Berrouaghia (120 kilomètres au sud d'Alger) ont commencé, le mardi 30 juillet, une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention, a-t-on appris samedi 3 août, par l'un de leurs avocats.

Selon Mᵉ Mokrane Aït Larbi, les grévistes réclament d'être séparés des détenus de droit commun et protestent contre le transfert d'un des leurs, le chanteur kabyle Ferhat Mehenni, au quartier des condamnés à mort.

Dans ce groupe de détenus, arrêtés pour la plupart le 5 juillet dernier dans les milieux d'opposants berbéristes, figure Mᵉ Abdenour Ali Yahia, ancien ministre et président de la Ligue algérienne des droits de l'homme créée le 30 juin, mais non agréée par les autorités.

Environ quarante-huit heures après le début de leur action, huit des quatorze grévistes de la faim ont été répartis entre les prisons de Médéa et de Ksar-el-Bokhari (à 25 et 40 kilomètres de Berrouaghia), précise-t-on de même source.

Les inculpés, qui réclament le statut de prisonniers politiques bien qu'il n'existe pas dans le code algérien, peuvent communiquer avec leurs avocats.

### UNE LETTRE DE L'AMBASSADEUR

*M. Abdelhamid Mehri, ambassadeur d'Algérie, nous écrit :*

*Le Monde* du 20 juillet publie un article consacré à l'Algérie de Jean de La Guérivière qui vient de quitter son poste de correspondant à Alger.

Nous ne reprendrons pas ici tous les points développés dans le reportage. Mais, par contre, un fait nous paraît fondamental : la méthode qui consiste à ne collecter dans un pays donné que les insuffisances réelles ou supposées, isolées de leur contexte socio-économique, ne nous paraît pas relever de l'information objective. Quel pays (nous parlons des plus développés) soumis à une telle méthode de description, garderait bonne image auprès de vos lecteurs ?

Mais il est une affirmation de Jean de la Guérivière qui mérite d'être relevée, celle selon laquelle *« l'émigration algérienne est la moins pressée de retourner au bercail »*. Le contraire est prouvé par les statistiques publiées par l'Office national français de l'émigration lui-même.

L'article de votre journaliste ne donne pas (et c'est dommage) une image de l'Algérie que les Algériens sont en train de construire et de vivre.

# EUROPE

## Irlande du Nord

## M. Gerry Adams, député à Westminster serait le chef militaire de l'IRA

### selon le « Sunday Times »

M. Gerry Adams, président du Sinn Fein, la branche politique et légale du mouvement républicain de l'Ulster, serait aussi le chef d'état-major de l'IRA, l'organisation clandestine armée du mouvement, selon le *Sunday Times*. L'hebdomadaire londonien affirme que M. Gerry Adams, élu en juin 1983 député à la Chambre des communes (où il refuse de siéger), a remplacé M. Martin McGuiness le mois dernier à la tête du commandement militaire de l'IRA.

M. Martin McGuiness avait été accusé de diriger l'organisation armée par plusieurs journaux britanniques — dont le *Sunday Times*, — la semaine dernière, lorsque la BBC décida, sous la pression du gouvernement, de retirer de ses programmes une émission consacrée à l'Irlande du Nord dans laquelle il était interviewé. Selon l'hebdomadaire londonien, ces deux événements sont sans rapport. Le conseil militaire de l'IRA aurait désigné M. Gerry Adams le mois dernier en raison *« des succès du Sinn Fein aux élections locales et nationales et dans la guerre de propagande contre le gouvernement britannique »*. C'est aussi *« la reconnaissance par les provos* (les membres de l'IRA), *du fait qu'Adams a été leur principal tacticien militaire pendant plus de huit ans »*, écrit le *Sunday Times*.

M. Gerry Adams, trente-six ans, a été arrêté à plusieurs reprises dans le passé mais la police n'a jamais pu prouver son appartenance à l'IRA. Il est depuis quelques années le principal artisan de la « double stratégie » du mouvement républicain (*« un fusil à la main, un bulletin de vote dans l'autre »*), qui consiste à mener des actions sur le plan légal, notamment en présentant des candidats aux élections, en même temps que sur le plan militaire. Cette stratégie avait, semble-t-il, été contestée en mai par certains membres de l'organisation, représentant l'aile dure désireuse de faire porter l'essentiel de la lutte sur les actions militaires. Selon le *Sunday Times*, M. Gerry Adams, qui n'était que l'adjoint de M. McGuiness, aurait obtenu l'expulsion de cinq représentants de cette ligne dure.

M. Gerry Adams a démenti ces affirmations de l'hebdomadaire londonien, estimant qu'elles avaient pour but de détourner l'attention de l'affaire de la BBC et qu'*« elles désignaient les représentants du Sinn Fein comme cible des assassins »*. L'article a été accueilli avec un certain scepticisme dans les milieux catholiques de Belfast où l'on, estime généralement que M. Gerry Adams, personnage public, est trop étroitement surveillé par la police pour pouvoir assumer la direction d'une organisation clandestine. Dans les milieux protestants loyalistes, en revanche, les réactions ne se sont pas fait attendre. Le Parti démocratique unioniste du pasteur Ian Paisey a réclamé l'arrestation du président du Sinn Fein et menacé de *« prendre directement les choses en main »* si les forces de l'ordre se dérobent.

## Pologne

## Solidarité est « un cas de folie politique » affirme le général Jaruzelski

Varsovie *(AFP, AP)*. — Le général Wojciech Jaruzelski, chef du Parti communiste (POUP) et du gouvernement polonais, a lancé ce week-end la campagne pour les législatives du 13 octobre prochain en tentant de marginaliser les clandestins de Solidarité (la TKK) qui ont appelé au boycottage de ces premières élections à la Diète (Parlement) depuis mars 1980.

Dans un discours prononcé le samedi 3 août devant le 21ᵉ plénum du comité central du POUP et diffusé dimanche par la radio et la télévision polonaises, le général Jaruzelski a ironisé sur le syndicat dissous Solidarité : *« D'une part*, a-t-il dit, *des millions de gens qui avaient l'espoir de débarrasser leurs vies des contradictions du socialisme... et, d'autre part, un ramassis de démagogues antisocialistes. »* Il se félicite aujourd'hui d'avoir imposé la loi martiale en 1981 et écrasé Solidarité car, dit-il, *« le pays a été sauvé »*. Selon lui, *« Solidarité ne constitue pas une opposition mais un cas de folie politique »*.

Passant sous silence les emprisonnements qui ont accompagné la suppression de Solidarité (la Pologne compte actuellement officiellement deux cent deux prisonniers politiques) et l'interdiction du pluralisme syndical, le général Jaruzelski a affirmé que *« le parti et le pouvoir d'Etat ont réalisé la majorité des décisions contenues dans les accords de Gdansk et de Szczecin »* signés les 30 et 31 août 1980 et qui allaient donner naissance au premier syndicat libre du monde communiste.

*« Parfois nous sommes allés plus loin* (que ces accords), *mais il existe certaines dispositions dont la réalisation est aujourd'hui impossible en raison de la réalité difficile et des lois sévères de l'économie »*, a-t-il ajouté.

Le général Jaruzelski s'est enfin déclaré certain que *« la Pologne gagnera les élections »* et il a *« proposé aux journalistes de venir compter les électeurs devant les bureaux de vote »*.

## URSS

### LA RÉPRESSION S'ACCENTUE CONTRE LES CRIMES ET LES FRAUDES ÉCONOMIQUES

Moscou *(AFP, Reuter, AP)*. — La répression s'accentue contre les coupables de crimes et de fraudes économiques, dans le cadre de la campagne anticorruption lancée par M. Gorbatchev.

A Rostov-sur-le-Don, le directeur d'un magasin d'alimentation a été condamné à mort pour *« vol à très grande échelle de la propriété socialiste »*. Le journal *Sovietskaia Rossia*, qui donne cette information dans un article signé par le procureur de Rostov, précise que plusieurs dizaines de responsables économiques et politiques de la région ont été reconnus coupables de corruption et condamnés à des peines allant jusqu'à vingt ans de camp de travail. D'autres attendent encore d'être jugés.

Les *Izvestias* annoncent d'autre part que le président d'un kolkhoze de Moldavie a été exclu du parti et doit être prochainement jugé pour avoir détourné d'importantes quantités de pain destiné à la ville de Kichinev afin de nourrir ses cochons.

En Ouzbekistan, le premier secrétaire de la région de Surkhan-Darya, M. Abdukhalik Karimov, a été limogé samedi 3 août, a annoncé l'agence Tass, sans préciser les motifs de cette destitution. Un vice-président de la République ouzbèque, M. Khodjaev, a d'autre part été *« libéré de ses fonctions »* pour avoir *« abusé de ses pouvoirs afin de résoudre les problèmes de logement des membres de sa famille »*.

A Moscou, la *Pravda* a publié dimanche un décret mettant en place différentes mesures dont le principe avait été annoncé en juin par M. Gorbatchev.

Le texte prévoit notamment que les organismes gouvernementaux chargés du maintien de la qualité des produits devront avoir de plus larges responsabilités, et met en place un système de primes et d'amendes, qui sera tout d'abord appliqué aux usines produisant des machines à haute technologie.

Des réaménagements de gestion devront d'autre part entrer en application début janvier 1986 dans la fabrication des machines-outils, l'industrie légère, la viande, les secteurs alimentaires et laitiers, les industries du poisson, les ressources en eau, l'industrie locale et les services communautaires.

● *Clôture du Festival de la jeunesse.* — Le douzième Festival mondial de la Jeunesse a pris fin samedi soir, 3 août, au stade Lénine à Moscou, à l'issue d'une semaine de festivités placées sous le thème de la *« solidarité anti-impérialiste »*, auxquelles 20 000 jeunes de 157 pays avaient pris part.

Présents à l'ouverture du festival le 27 juillet, les principaux dirigeants soviétiques — le secrétaire général du PCUS, M. Gorbatchev, le chef de l'Etat, M. Gromyko, et le premier ministre, M. Tikhonov — n'ont pas assité à la cérémonie de clôture. Celle-ci a été présidée par plusieurs membres du Politburo, dont le nouveau chef de la diplomatie, M. Edouard Chevardnadze. *(AFP.)*

## Turquie

## La loi d'amnistie englobera-t-elle les délits politiques ?

De notre correspondant

Ankara. — Le gouvernement turc étudie actuellement les principes d'une amnistie (la première depuis l'intervention militaire de septembre 1980) qui pourrait être annoncée en octobre. Ce projet est dès à présent l'objet d'un débat. En effet, aucune précision n'a pour l'instant été fournie quant à l'étendue de cette amnistie, et sa portée réelle dépendra dans une large mesure du fait qu'elle bénéficiera ou non aux auteurs de délits politiques.

En vertu des restrictions, soit coutumières, soit constitutionnelles, il semblerait que sur les 74 000 condamnés ou prévenus (chiffre officiel), 40 000 environ ne puissent être amnistiés. Certains délits de droit commun, comme le trafic d'armes ou de stupéfiants, le viol, le détournement de fonds ou la corruption, ont toujours été exclus des précédentes amnisties (il y en a eu 29 depuis la fondation de la République en 1923). D'autre part, l'article 14 de la Constitution adoptée en 1982 énumère les actes qui ne peuvent bénéficier d'une mesure de clémence : *« Atteinte à l'intégrité de l'Etat, de la nation, du territoire ; atteinte aux droits et libertés fondamentaux ; tentative d'établir l'hégémonie d'une classe sociale sur les autres ou d'instaurer une discrimination fondée sur la race, la langue, la religion... »* De nombreux juristes parmi les plus réputés, comme le professeur Faruk Erem, reprochent à ce texte son *« imprécison peu conforme à la rigueur de la terminologie du droit pénal »*. Cet article peut en effet permettre d'exclure de l'amnistie non seulement le responsable d'un attentat terroriste mais aussi l'auteur d'un simple délit d'opinion.

Plusieurs personnalités du monde juridique, comme Mᵉ Teoman Evren, président des barreaux de Turquie, ou Mᵉ Onder Sav, bâtonnier d'Ankara, ont pris position en faveur d'une amnistie aussi large que possible. L'opposition social-démocrate partage ce point de vue et souhaiterait que la loi qui sera adoptée par l'Assemblée à l'automne s'applique aux délits d'opinion, mais pas aux actes terroristes.

### La question des condamnés à mort

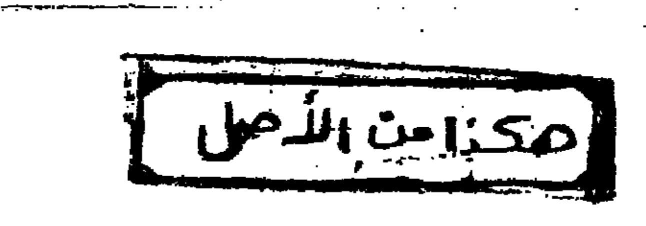
Les formations de droite dans l'opposition préconisent au contraire que cette loi ne vise que les condamnations de droit commun. Elles estiment que l'amnistie générale adoptée en 1974, alors qu'un gouvernement social-démocrate était au pouvoir, est responsable du développement du terrorisme en Turquie dans les années qui ont suivi. Le Parti de la mère patrie (majoritaire, dirigé par le premier ministre, M. Ozal) se déclare pour sa part acquis au principe d'une amnistie qui tiendrait compte des restrictions constitutionnelles en vigueur.

Cela dit, le ministre de la justice lui-même, M. Necat Eldem, reconnaît qu'il faudra au préalable déterminer sans équivoque les délits visés par ces restrictions.

La loi d'amnistie intéresse naturellement les condamnés à mort. Selon les statistiques établies par les autorités de l'Etat de siège, 449 personnes ont été condamnées à la peine capitale par les tribunaux militaires depuis le 12 septembre 1980. Parmi elles, 32 ont vu leur peine confirmée par la Cour de cassation militaire et entérinée par l'Assemblée nationale, 27 ont été exécutées, 4 autres sont toujours en fuite et une est morte lors de l'affrontement armé avec les forces de l'ordre. Il faut noter qu'une partie des grands procès ne sont pas encore terminés ; de nombreux militants, notamment des séparatistes, auteurs présumés d'actes meurtriers contre des membres des forces de l'ordre ou des civils en Anatolie du Sud-Est, récemment arrêtés, attendent d'être jugés.

Une partie de l'opinion turque est sensible au fait que ce pays soit le seul en Europe occidentale à pratiquer des exécutions capitales. Les parlementaires semblent vouloir temporiser et préféreraient que l'examen des dossiers de peine de mort soit reporté à des jours meilleurs. C'est la raison pour laquelle deux exécutions seulement on eu lieu depuis un an.

ARTUN UNSAL.



# EUROPE

## Espagne

### Deux gardes civils sont assassinés au Pays basque

Deux membres des forces de l'ordre sont morts durant ces dernières quarante-huit heures au Pays basque espagnol, victimes de la violence politique. Samedi 3 août, c'est *un artificier de la garde civile qui* a été tué par l'explosion d'une bombe qu'il tentait de désamorcer. L'engin avait été placé dans un bar de Luyando, près de Bilbao. Avertie tôt dans la matinée, par un coup de téléphone anonyme, de la présence de la bombe, la garde civile avait tenté à plusieurs reprises, sans succès, de la faire exploser à distance. C'est au moment où M. Fernando Amor, vingt-cinq ans, s'approchait de l'engin que celui-ci a finalement explosé.

Le lendemain, un garde civil à la retraite, M. José Exposito Afan, soixante-deux ans, a été assassiné à Elgoibar, dans la province de Guipuzcoa. Un inconnu s'est approché de lui alors qu'il se trouvait devant un bar et l'a abattu de deux balles dans le dos. Ces deux attentats n'ont pas encore été revendiqués, mais tout porte à croire qu'ils sont l'œuvre de l'ETA militaire.

Par ailleurs, le GAL, le mystérieux Groupe antiterroriste de libération, a revendiqué dans la nuit de samedi à dimanche, dans un communiqué transmis à plusieurs organes de presse du Pays basque espagnol, l'attentat qui a coûté la vie, vendredi à Saint-Jean-Pied-de-Port, à M. Juan Maria Otegui, un réfugié sympathisant des nationalistes radicaux (*le Monde* daté 4-5 août). Cet assassinat a provoqué, samedi, divers incidents dans plusieurs villes du Pays basque espagnol. Des manifestations de protestation ont réuni plusieurs centaines de personnes, notamment à Bilbao, à Saint-Sébastien et à Renteria. Plusieurs accrochages sans gravité ont eu lieu avec les forces de l'ordre.

Enfin, une bombe a explosé dans la nuit de samedi à dimanche dans un restaurant de Salamanque, sans faire de victime mais en provoquant *d'importants dégâts matériels*. L'établissement est essentiellement fréquenté par des étudiants. — *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

# PROCHE-ORIENT

### Damas, Alger, Beyrouth et Aden boycotteront le sommet arabe de Casablanca

Plusieurs ministres arabes des affaires étrangères, notamment ceux du Qatar, de Jordanie, d'Irak, des Emirats arabes réunis et du Koweït sont arrivés dimanche 3 août à Casablanca pour participer aux travaux de la conférence ministérielle préparatoire au sommet arabe extraordinaire prévu les 7 et 8 août. Cependant, plusieus pays arabes ont fait savoir qu'ils ne participeraient pas aux assises, notamment la Syrie, l'Algérie, le Liban, le Yémen du Sud.

Quant à la Libye, elle ne se rendra au sommet que *« s'il consacre une certaine partie de ses travaux au jugement des régimes irakien et jordanien pour le crime qu'ils ont commis en restaurant leurs relations avec le régime égyptien »*.

A Alger, un communiqué publié dimanche par le ministère des affaires étrangères indique que *« l'Algérie ne saurait adhérer à toute démarche dont la conception et les objectifs ne tendent pas à servir ce qui constitue l'essentiel pour la nation arabe : la cohésion de ses rangs et l'unité de son action »*. *« Le sommet arabe extraordinaire projeté, ne relevant pas ce type de démarche, l'Algérie n'y participera pas. »*

A Damas, le quotidien du gouvernement *Techrine* a affirmé samedi que la Syrie punira les *« traîtres »* qui assisteront au sommet arabe de Casablanca. Le journal précise que la Syrie a décidé de boycotter la conférence malgré les efforts du roi Fahd d'Arabie saoudite de convaincre le président Assad d'aller au Maroc.

La conféence de Casablanca sera le premier sommet arabe depuis celui qui s'était réuni à Fès (Maroc) en 1982. — *(AP.)*

## Israël

### La peine capitale restera « une option purement théorique »

De notre correspondant

Jérusalem. — Pas d'innovations spectaculaires... Le gouvernement israélien s'est contenté, dimanche 4 août, de décider de renforcer les mesures de répression antiterroristes dans les territoires occupés de Cisjordanie, dans le cadre des limitations juridiques existantes.

L'assassinat, il y a deux semaines, d'un couple d'enseignants d'Afoula avait suscité en Israël un vaste débat sur la nécessité de recourir à de nouvelles armes, en particulier la peine de mort pour mettre fin à la vague de terrorisme qui frappe des civils. La semaine dernière, le gouvernement avait chargé une commission spéciale présidée par le ministre de *la défense, M. Rabin, d'élaborer de* nouvelles propositions.

Conformément à ce qui était prévu, les mesures antiterroristes les plus utilisées seront désormais l'expulsion et les internements administratifs dont le gouvernement a *décidé de « tester l'application »*. La peine capitale demeurera en Israël une *« option purement théorique »*, car le gouvernement s'est prononcé à une large majorité contre la proposition de certains ministres du Likoud d'appliquer obligatoirement la peine de mort aux terroristes auteurs de crimes odieux. A l'issue du vote, le chef du gouvernement, M. Pérès, a fait savoir qu'il était *« fier parce qu'en Israël la potence ne sera pas utilisée »* et que *« l'exécution du criminel de guerre nazi Adolf Eichmann (en 1962) resterait un cas exceptionnel. »*

En fait, le gouvernement a laissé malgré tout subsister un doute en renvoyant devant une commission interministérielle l'examen de la procédure qui pourrait être utilisée pour requérir la peine de mort. Le ministre de la justice, M. Nissim, avait en effet proposé que les procureurs militaires consultent deux membres du cabinet avant de réclamer la peine capitale.

En vertu d'une décision prise en avril 1979 par le gouvernement Begin, les procureurs militaires sont déjà autorisés en principe à requérir la peine de mort. Cependant, ils ne l'ont jamais fait, sauf en 1983. Un procureur militaire avait alors demandé, de sa propre initiative, et obtenu la peine de mort pour un terroriste qui avait assassiné un soldat. En appel, cette sentence avait été commuée en détention à perpétuité. Quant au procureur, il avait été sanctionné et relevé de ses fonctions.

● *Expulsion d'immigrés illégaux.* — Les autorités israéliennes ont décidé d'expulser environ dix mille étrangers employés en Israël sans permis de travail officiel. Cette décision touche essentiellement des ressortissants thaïlandais et philippins employés dans l'industrie touristique et la restauration. — *(AFP.)*

● *Guerre du Golfe : bombardement d'un puits de pétrole iranien.* — L'Irak a annoncé que sa marine avait bombardé à deux reprises, samedi 3 et dimanche 4 août, le champ pétrolifère sous-marin iranien de Nowrouz, au nord du Golfe, touchant deux puits et une station de pompage. Nowrouz, situé à l'extrémité nord du Golfe, à 80 kilomètres au nord-ouest du principal terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, avait déjà été bombardé le 2 mars 1983 par l'aviation irakienne. L'attaque avait mis en feu au moins trois puits et déclenché une marée noire. — *(AFP.)*

## Liban

### ENLÈVEMENT D'UN EMPLOYÉ LIBANAIS DE LA CHAINE AMÉRICAINE ABC

Beyrouth *(AFP)*. — Un employé libanais de la chaîne de télévision américaine ABC a été enlevé samedi 3 août à Beyrouth sur la route de l'aéroport. M. Chakib Homeidan, cinquante ans, responsable des opérations d'ABC Liban, allait prendre l'avion pour Genève. Trois hommes armés ont arrêté sa voiture et l'ont obligé à descendre, l'emmenant vers une destination inconnue. Le chauffeur a pu repartir et avertir son bureau. De Genève, M. Homeidan devait rejoindre les Etats-Unis pour y subir un examen médical. L'enlèvement n'a pas encore été revendiqué.

# DIPLOMATIE

### La Nouvelle-Calédonie et la dénucléarisation au centre des débats du forum du Pacifique sud

Rarotonga, îles Cook *(AP)*. — Un projet de traité pour faire du Pacifique sud une zone dénucléarisée ainsi que la lutte des Kanaks pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie vont dominer la session annuelle du forum du Pacifique sud, qui réunit, à partir de ce lundi 5 août, sur les îles Cook, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et onze des plus petites nations du monde, dont Fidji, Vanuatu et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les colliers de fleurs et les danses des hanches sont, bien sûr, au programme, mais les sujets importants prennent de plus en plus le pas sur le folklore lors de ces rencontres. Cette année, l'ordre du jour témoigne que, pour les pays du Pacifique sud, les temps heureux sont révolus : la rivalité entre les grandes puissances, la politique américaine, la pêche, ainsi que la sécurité des petits pays sont au menu de la session.

Les chefs d'Etat des treize nations représentées au forum débattront pour la première fois d'un projet de traité sur la dénucléarisation du Pacifique sud, rédigé par l'Australie. Selon certaines sources, ce traité demanderait, *notamment*, l'arrêt des essais nucléaires effectués dans la région.

Il laisserait, en revanche, chacun des gouvernements décider librement d'accepter ou de refuser le mouillage dans ses ports des navires à propulsion ou à armement nucléaires. Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, passe pour être un chaud partisan de l'interdiction de ce mouillage depuis que, l'an dernier, il a refusé aux navires nucléaires américains le droit de relâcher dans les ports de son pays.

La reprise, en mai dernier, des essais nucléaires français souterrains sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie française, a *été mal accueillie* par la communauté pacifique, qui compte, outre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, 4,4 millions d'habitants répartis sur de petits atolls ou des îles s'étendant sur 26 millions de kilomètres carrés d'océan.

Tous les pays du forum — et particulièrement la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et les îles Salomon — s'opposent à ces essais, qui seront vraisemblablement durement condamnés. La France est déjà sous *le feu des critiques*, à cause de son refus d'accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie.

A ce sujet, cependant, les Etats conservateurs de la région, comme Fidji ou Tonga, ont baissé d'un ton, estimant que la rupture de la coopération militaire entre les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande donnait un relief nouveau à la présence militaire française dans le Pacifique, face à une éventuelle — mais improbable — présence soviétique.

Les Etats mélanésiens les plus « durs » tentent, eux, de faire adopter par le forum une résolution qui demanderait au comité des Nations unies pour la décolonisation de s'occuper de la question néo-calédonienne. L'Australie, en revanche, pense que l'intervention de l'ONU dans ce débat favoriserait celle de pays qui, comme l'URSS, n'ont pas d'attaches dans le Pacifique sud.

## POINT DE VUE

### EURÊKA, pour quoi faire ?

par RENÉ LE GUEN (*)

INDÉPENDANCE, coopération et paix motivent, selon le gouvernement, l'Europe de la technologie, Eurêka.

Qui peut rester insensible devant de telles intentions affichées ? Enjeu de société, la technologie appelle, en effet, dans certains domaines, une large coopération. Le CERN, Ariane, Airbus, le programme ESPRIT sont des succès significatifs.

Nous sommes favorables à toutes les initiatives de coopération qui, sur la base d'une politique nationale ambitieuse, vont dans le sens d'une utilisation de toutes les possibilités des sciences et des techniques, pour le bonheur des gens. Et c'est bien pour cela que le contenu et les finalités réelles du projet Eurêka soulèvent nos plus expresses réserves.

Quelle est la réalité ? La conférence de Paris a mis en évidence les hésitations, le flou, entre les pays concernés, quant aux choix et au contenu de grands programmes. Par contre, les multinationales européennes se sont empressées de conclure des accords de principe, au travers desquels elles donnent forme à Eurêka, lui impriment un contenu ouvrant un débouché de choix pour leurs alliées, américaines et japonaises. Nous sommes loin des grands principes évoqués d'une identification technologique de l'Europe.

*Cela m'amène à exprimer trois inquiétudes.*

S'il ne s'agit que de donner un « label Eurêka » à des projets existants, de rassembler sur un titre commun des actions déjà programmées, ce serait non seulement une supercherie, mais aussi un danger. On peut légitimement le craindre. Véritable miroir aux alouettes, Eurêka ne fait-il pas se « recentrer » les programmes de laboratoires, des projets qu'on rebaptise pour faire entrer dans le moule, quitte à laisser des pans entiers de notre recherche nationale, ce qui ne peut qu'accentuer notre dépendance technologique et ouvrir la voie à l'exode des connaissances ?

Ce n'est pas de cette politique de créneaux, pilotée par l'espérance de crédits pour les laboratoires et de profits pour les multinationales, dont la France a besoin, mais d'un effort national dynamisant la recherche sur tous les fronts.

*Certes*, on ne peut pas tout faire. Encore faut-il ne pas gaspiller ce qu'on a. Cela passe par le respect des équilibres entre les différents niveaux et thèmes de la recherche, une politique d'encouragement fondée et contrôlée sur la base de critères dynamiques, une évaluation des effets des aides publiques en matière d'innovation, de création de produits et d'emplois, d'évolution des qualifications.

Ma deuxième inquiétude est politique. Quelle est l'intention réelle de François Mitterrand ? N'est-il pas en train d'engager une entreprise de grande envergure consistant à accélérer l'intégration de la France dans une petite Europe atlantiste, au travers d'un espace scientifique et technologique où la recherche française serait dessaisie de ses responsabilités ?

Une telle démarche est totalement contraire aux pratiques des échanges scientifiques et techniques, à la réalité du monde et de ses besoins qui appellent l'ouverture, sans exclusive, les compréhensions, l'intérêt mutuel et la paix.

Enfin, l'insistance avec laquelle il souligne le caractère civil du projet ne calme pas les inquiétudes quant à ses applications militaires, renforcées, notamment, par la création d'un état-major de l'espace auprès du ministre de la défense.

En définitive, on n'échappe pas à la définition d'une doctrine face à l'IDS. Pour nous, c'est clair, et c'est non. Pour au moins trois raisons. Cette initiative représente un palier dans la course aux armements, que nous voulons voir stopper, puis régresser. Des sommes colossales vont être englouties dans un projet dont beaucoup, à commencer par de nombreux scientifiques, mettent en doute l'efficacité et la crédibilité. Enfin, elle entraînerait la France dans une entreprise où le développement et la coopération tous azimuts seraient compromis au nom d'une abusive notion de loyauté à un camp.

(*) Membre du bureau politique du Parti communiste français.

# Il y a quarante ans, Hiroshima

**A l'occasion du quarantième anniversaire du lancement de la bombe atomique sur Hiroshima, le premier ministre japonais, M. Nakasone, doit présider le mardi 6 août, devant le mémorial de la paix de la ville-martyr, un rassemblement au cours duquel les noms de 25 000 victimes récemment identifiées (s'ajoutant aux deux cent mille déjà connues) seront inscrits sur le cénotaphe.**

**Dimanche, à Washington, quinze mille personnes ont encerclé symboliquement le Pentagone, la Maison Blanche et plusieurs autres bâtiments officiels d'un *« ruban de la paix »* long d'une vingtaine de kilomètres et composé de plus de vingt-quatre mille pièces de tapisseries venant des 50 Etats américains.**

***Dans les deux articles ci-dessous, Michel Tatu et Jacques Isnard font le point sur les conséquences militaires de l'entrée dans l'ère nucléaire qu'ont représentée, il y a quarante ans, les bombes sur Hiroshima et Nagasaki. Michel Tatu retrace l'évolution des réflexions stratégiques, à l'Est comme à l'Ouest. D'abord considérée comme une arme d'appoint, l'arme nucléaire, par sa seule existence, finit par imposer le concept de dissuasion, fondement de l'équilibre de la terreur. Jacques Isnard, pour sa part, décrit la formidable puissance de destruction qui se trouve aujourd'hui dans les arsenaux des Etats nucléaires, ainsi que les modalités de la modernisation de l'arme atomique au cours des dernières décennies.***

## Un pavé dans la mare des stratèges

par MICHEL TATU

La bombe d'Hiroshima n'a pas seulement porté le coup de grâce au Japon et causé le choc que l'on sait pour une opinion mondiale qui croyait pourtant être parvenue au bout de l'horreur avec les destructions des années précédentes. Elle était aussi un pavé dans la mare des stratèges qui avaient à s'adapter à cette nouvelle conquête de la science ; une conquête révolutionnaire certes, mais qui ne se présentait pas moins au départ comme un instrument de combat après tant d'autres. Celui-ci allait-il rendre les guerres non seulement plus meurtrières, mais plus probables, ou au contraire les empêcher à jamais ? Les deux points de vue se firent jour à tour de rôle.

Car la première réaction de très nombreux chefs militaires de l'époque fut de couler l'arme atomique dans le moule des conceptions familières, celles qui avaient présidé à la conduite de la seconde guerre mondiale dans ses dernières années : notamment aux « bombardements stratégiques » qui avaient contribué — mais pas tout seuls — à mettre à genoux l'Allemagne. La bombe est « commode » pour remplir ces missions à moins de frais, mais elle n'en change pas la nature. On calcule qu'après tout il aurait fallu quatre cents bombes atomiques du type de celle d'Hiroshima pour infliger à l'Allemagne les destructions (mais pas les pertes en vies humaines) qui lui ont été causées par les raids « classiques » entre 1942 et 1945.

Or on ne dispose pas d'une telle quantité de bombes. En 1945, les États-Unis avaient en tout et pour tout les deux bombes qui ont été lancées sur le Japon. Ils en auront treize en 1947, déjà cinquante un an plus tard, au moment du blocus de Berlin. Mais l'on pense alors que la rareté des matières fissiles et la puissance des installations nécessaires pour leur traitement empêcheront durablement de constituer un arsenal très important.

Pour toutes ces raisons, les plans d'attaque mis au point par les états-majors contre l'Union soviétique — devenue avec la guerre froide le seul adversaire potentiel — s'inspirent encore largement de ce qui a été préparé et mené à bien contre l'Allemagne. L'arme atomique n'est qu'un appoint aux moyens classiques, avec lesquels elle se combine dans des « campagnes » de bombardements mixtes de longue durée. Le plan « Charioteer », élaboré en décembre 1947 par le Pentagone, prévoit l'emploi en un mois de 133 bombes A sur les villes soviétiques (dont 8 sur Moscou et 7 sur Leningrad) suivi dans les deux années suivantes de 200 autres, mais aussi de 250 000 tonnes d'explosifs classiques !... Accessoirement l'un des premiers effets de ces plans sera de pousser les Etats-Unis à multiplier leur réseau de bases à l'étranger : le seul bombardier dont le Pentagone dispose en 1947, le B-29, a un rayon d'action de 7 000 kilomètres, insuffisant pour atteindre l'URSS et en revenir. Il faudra attendre l'apparition, en 1948, du B-36 (près de 15 000 km) et surtout du B-52, né en 1955 et toujours opérationnel aujourd'hui avec quelques modifications, pour que ce problème devienne moins aigu.

### « Des femmes et des enfants désarmés »

Mais si les militaires poursuivent imperturbablement leurs calculs d'état-major, les politiques, eux, ont davantage les pieds sur terre et se rendent compte à quel point la situation est transformée. Pour Truman, « *il faut comprendre que cette chose n'est pas une arme militaire. Elle sert à détruire des femmes, des enfants et des gens désarmés, non à des emplois militaires. C'est pourquoi il nous faut la traiter autrement que les canons, fusils et autres choses ordinaires du même genre* (1) » Churchill voit les choses un peu différemment, non pas comme quelqu'un à qui l'emploi de la bombe fait peur (il n'a pas cette responsabilité encore), mais comme celui qui bénéficie de cette peur : « *Il, est certain,* dit-il, *que l'Europe aurait été communisée, et la Grande-Bretagne bombardée il y a quelque temps sans la dissuasion que la bombe atomique représente dans les mains des États-Unis.* »

Le mot « *dissuasion* » deterrent) est lâché, et d'ailleurs pas pour la première fois, mais d'autres ont encore du mal à y croire. Dès septembre 1944, des savants atomistes travaillant sur le projet Manhattan ont développé le concept en affirmant dans un mémoire que le résultat premier de la bombe sera de créer « *la certitude qu'une soudaine destruction de New-York ou de Chicago entraînera en riposte le lendemain une dévastation encore plus radicale des villes de l'agresseur, et que l'espoir ou la crainte de ces représailles paralysera l'agresseur* ». Mais c'est pour ajouter aussitôt que cet espoir est vain : « *Toute l'histoire de l'humanité enseigne que cet espoir est très incertain : les armes de destruction accumulées explosent tôt ou tard, même si cela conduit à une absurde destruction mutuelle.* » Clement Attlee, premier ministre britannique, pense de même.

Les quarante années de paix en Europe ont tranché le débat, encore que le provisoire qui dure n'en reste pas moins du provisoire. Mais il est vrai que, à l'origine, on peut se poser des questions. Ainsi, le rapport des scientifiques déjà cité voit dès 1944 dans la future arme l'instrument idéal d'une attaque surprise : un pays ayant un comportement parfaitement amical pourrait y recourir pour détruire soudain une autre puissance, comme par un coup de tonnerre dans un ciel bleu.

Au lieu d'être « dissuadée, » la guerre deviendrait au contraire plus probable. Il faudra attendre d'autres réflexions, notamment celles du stratège Bernard Brodie, pour substituer la notion de représailles à celle de victoire. Notant que « *le principe de la surprise pourrait être moins important qu'on ne le croit généralement,* » cet auteur écrit en mai 1947 : « *Jusqu'à présent le but premier de tout appareil militaire a été de gagner des guerres. A partir de maintenant son but premier doit être de les prévenir. Il ne peut pas avoir d'autre objectif utile* ». Le principe de la dissuasion était posé, encore que Brodie y joignît un autre principe totalement renversé depuis : celui de l'autonomie des chefs militaires dans la décision d'emploi de la nouvelle arme (puisqu'il fallait riposter instantanément, faisait-il valoir, tout commandant local pouvait recourir à l'atome).

Beaucoup de bêtises ont été dites à l'Ouest, mais ce fut également le cas à l'Est. Staline est évidemment mécontent de voir le rival américain disposer seule de l'arme suprême. Il va déclencher une intense campagne de dissuasion morale contre la bombe atomique américaine (ce sera l'appel de Stockholm et ses centaines de millions de signataires en 1950). Mais ses militaires ne savent pas très bien comment expliquer le changement à leurs troupes. Comme souvent en pareil cas, ils décident qu'il n'y a pas de changement. Tournant en dérision ce qu'il n'hésite pas à qualifier de « *soi-disant guerre atomique* » et « *soi-disant guerre presse-boutons* », le maréchal Verchinine, qui devait faire une belle carrière à la tête de l'armée de l'air sous Khrouchtchev, écrit en 1949 que de tels concepts « *reflètent l'opinion complètement erronée selon laquelle l'issue d'une guerre pourrait être décidée par un seul type d'arme. L'histoire a prouvé le contraire plus d'une fois* ». Bien sûr, cela n'empêche pas Staline de mettre les bouchées doubles pour avoir la bombe (il y parviendra en 1949), et aussi pour penser aux nouveaux moyens de l'acheminer. Tout indique aujourd'hui que le programme de construction de missiles balistiques intercontinentaux a été mis en route en URSS en 1947, bien avant les programmes américains correspondants.

Le débat n'est pas pour autant fini aux Etats-Unis, et il faudra attendre les années 50 pour voir une doctrine clairement émerger. D'une part, la guerre froide, les actions de Staline à Berlin et en Europe de l'Est font de l'URSS une puissance radicalement hostile, aux desseins agressifs soigneusement dissimulés. Se mettre à l'abri de toute surprise est devenu encore plus nécessaire, maintenant que ce pays a la bombe A. Une des premières directives présidentielles qui suivent cet événement (la NSC 68) proclame en avril 1950 : « *Nous n'avons pas d'autre choix que d'accroître nos armements atomiques aussi rapidement que ce sera possible au vu des autres considérations.* »

### L'impuissance de l'atome

Mais, en même temps, les crises qui se multiplient dans le monde démontrent l'impuissance de l'atome. Celui-ci n'a empêché ni la satellisation de l'Europe de l'Est, ni le blocus de Berlin, ni la communisation de la Chine, ni le début de celle de l'Indochine. Le déclenchement de la guerre de Corée en juin 1950 par le régime communiste du Nord va porter à son comble l'exaspération américaine et pousser Washington dans un effort de réarmement sans précédent depuis la seconde guerre mondiale (sur le plan nucléaire, ce sera la décision de développer la bombe H, mille fois plus puissante que celle d'Hiroshima, et que l'on appelle la « superbombe »). Mais elle va aussi confirmer que l'atome reste tabou : les gouvernants européens, déjà, sont les premiers à se précipiter à Washington pour retenir Truman par les basques à la moindre allusion de sa part à un éventuel emploi de la bombe contre les « sanctuaires chinois ».

C'est tout de même cet épisode qui va conduire Eisenhower et Dulles à préciser, à partir de 1953, ce que l'on a appelé, un peu à tort, la doctrine des « représailles massives ». Sa formulation la plus forte est probablement celle qu'en donne Richard Nixon, alors vice-président, dans un entretien avec James Reston publié en mars 1954 : « *Plutôt que de laisser les communistes nous épuiser à mort dans de petites guerres menées dans le monde entier, nous nous appuierons à l'avenir sur notre capacité massive de représailles mobiles, dont nous userons à discrétion contre la principale source de l'agression, aux endroits et aux moments que nous choisirons.* » On y trouve le mot « massif », mais aussi l'idée qui va être explicitée beaucoup plus clairement la même année par le secrétaire d'Etat Dulles. Contrairement à ce qui en sera dit par la suite, ni Nixon ni Dulles ne préconisent l'emploi de tous les armements nucléaires américains contre l'URSS en un seul « spasme » cataclysmique. Il s'agit d'éviter la situation des six ou sept années précédentes, lorsque le camp communiste choisissait dans le secret, et imposait à l'Occident, le lieu et le moment de la prochaine bataille. Les Etats-Unis riposteront dorénavant avec une plus grande liberté, et pas forcément sur le terrain de la « petite guerre » en cours. C'est donc bien d'une escalade qu'il est question, mais ce n'est pas non plus le « tout ou rien ».

En réalité, il en ira de cette doctrine comme des autres concepts (refoulement, puis endiguement) proclamés parallèlement pour définir la politique d'ensemble menée envers l'URSS : elle ne sera pas appliquée. Il y a bien eu escalade américaine dans certains conflits (comme au Vietnam avec les attaques contre le Nord et le minage des ports), mais aucune de ces escalades n'a étendu les hostilités aux sanctuaires soviétique ou même chinois, aucune n'a comporté un recours à l'arme atomique. La crise de Cuba a confirmé un peu plus tard, mais dans l'autre sens, le caractère sacré de cette arme : on ne peut pas s'en servir, même après l'avoir brandie.

Aussi bien, toutes les évolutions doctrinales enregistrées par la suite, qu'il s'agisse des « *représailles graduées* » ou de la « *réponse flexible* » de McNamara, des actions « *anti-forces limitées* » de son successeur Schlesinger, n'auront été que des tentatives d'aménager cette impasse fondamentale. Il faut tout l'optimisme de Ronald Reagan et sa croyance en un monde « *débarrassé des armes nucléaires* » par son initiative de défense stratégique pour tenter d'ébranler ces murailles. Et l'on est encore très loin du compte...

(1) Dans une conversation avec le stratège Lilienthal, citée par Lawrence Freedman, dans *The Evolution of Nuclear Strategy*, McMillan (Londres), 1981. Nous avons emprunté à cet ouvrage plusieurs autres citations reproduites ici.

## En 1985, au moins 500 000 bombes chez les Deux Grands

Des centaines de milliers de bombes de la puissance de celle d'Hiroshima. La planète recèle, quarante ans après la destruction de la ville japonaise par un seul bombardier américain, de quoi rééditer plus de 500 000 Hiroshima d'un coup. Encore cette évaluation ne tient-elle compte que du seul arsenal stratégique, additionné, des Etats-Unis et de l'Union soviétique en 1985, c'est-à-dire que ne sont pas inclus les stocks d'armes nucléaires tactiques de ces deux mêmes pays, ni les armes nucléaires, stratégiques et tactiques, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine populaire. Mais cette estimation donne une idée de la terrifiante épée de Damoclès qui est suspendue sur le monde.

En quarante ans, on a assisté à une formidable extension, sur l'ensemble de la planète, de l'apocalypse nucléaire : des quantités exponentielles d'armes, de plus en plus perfectionnées dans leurs effets et transportées par des moyens de plus en plus rapides et de plus en plus discrets. On est loin de la bombe A Little Boy, d'une quinzaine de kilotonnes, et du somme toute modeste B-29 *Enola-Gay* qui lâchèrent, au petit matin, mille soleils de feu et de sang au-dessus d'Hiroshima.

Depuis 1945, le bombardier n'est plus le seul « vecteur » de l'arme nuclaire. Certes, on continue de l'utiliser parce qu'il demeure un outil de démonstration pour qui voudrait jouer avec la dissuasion : le bombardier a l'avantage de pouvoir être rappelé en vol et de revenir à son point de départ, comme pour signifier à l'adversaire éventuel qu'il a à se tenir sur ses gardes avant d'entreprendre quoi que ce soit. Mais, depuis, on a fait mieux. Le missile intercontinental fond sur sa cible à des vitesses de l'ordre de 25 000 kilomètres à l'heure. Le sous-marin se dissimule, quasi invulnérable pour l'instant, dans les océans avec, dans ses flancs, des missiles dont l'effet de surprise est radical.

### Un déluge de feu

A s'en tenir à cet arsenal stratégique, que l'on baptise aussi « système central » de la dissuasion, les Etats-Unis totalisent environ 2 853 mégatonnes, l'équivalent de 190 200 bombes de la puissance de celle d'Hiroshima, et l'Union soviétique n'est pas en peine de pouvoir aligner environ 4 664 mégatonnes, soit sensiblement 310 900 bombes d'Hiroshima.

Cette puissance, tout à fait extraordinaire, de destruction massive est représentée par environ 10 000 têtes explosives (les charges nucléaires) dans la panoplie américaine et par environ 9 000 dans l'arsenal soviétique les unes et les autres de puissance variable. Le tout est embarqué à bord de bombardiers, de missiles intercontinentaux et de sous-marins. Chacun de ces « vecteurs » emporte plusieurs têtes explosives comme, par exemple, le missile intercontinental soviétique SS-18 (qui en achemine 10 à lui seul), le missile américain Poseidon (10, encore) ou le bombardier B-52 américain (capable de larguer jusqu'à 12 missiles de croisière ALCM à charge nucléaire). Au total, donc, un déluge de feu qui équivaut à plus de 500 000 bombes d'Hiroshima.

A cet arsenal stratégique de la terreur, il faut ajouter, chez les deux Grands, toutes leurs armes nucléaires dites « de théâtre », celles dont les portées ne sont pas intercontinentales mais continentales ou appliquées au champ de bataille, depuis les missiles tactiques jusqu'aux mines, en passant par les avions, les mortiers et les canons d'artillerie. L'éventail de telles armes est si diversifié, leur quantité tellement insoupçonné qu'il est difficile d'en évaluer l'énergie globale de destruction rapportée à la puissance de la bombe d'Hiroshima. Deux seuls exemples, néanmoins : le missile soviétique SS-12 porte à 1 000 kilomètres de distance une arme vingt-trois fois plus puissante que la bombe d'Hiroshima, et un bombardier américain F-111 peut larguer, à 4 700 kilomètres de sa base en Europe, l'équivalent de cent-quarante « Hiroshima ».

### Des armes miniaturisées

Enfin, la Grande-Bretagne, la France et la Chine populaire ne sont pas en reste : 64 têtes explosives pour l'une, 212 pour la seconde (sans compter ses armes nucléaires tactiques) et 580 pour la dernière (y compris ses armes tactiques), de quoi aligner des charges de destruction dont le modèle le plus puissant représenterait cinquante Little Boy.

Depuis Hiroshima, l'arme nucléaire n'a pas seulement proliféré. Elle s'est aussi modernisé et affinée ou raffinée, pourrait-on dire, elle s'est compliquée et perfectionnée sans cesse. Grâce à des expérimentations diverses dans des centres d'essais et des laboratoires, les savants et les techniciens du monde entier l'ont « améliorée ». Des calculs arrêtés à septembre 1984 témoignent qu'il y a eu, depuis 1945, un total de 1 517 expériences nucléaires, aériennes et souterraines, qui ont dégagé une énergie de 750 mégatonnes (l'équivalent de 50 000 bombes d'Hiroshima).

En quarante ans, les savants et les techniciens ont cherché à économiser la matière première, c'est-à-dire à mieux contrôler les phénomènes de physique nucléaire qui aboutissent à l'explosion, pour produire des armes de plus en plus miniaturisées, de plus en plus sûres ou fiables (évitant le déclenchement inopiné), de plus en plus précises et ayant, aussi, une efficacité sur le terrain de mieux en mieux garantie d'avance.

On est passé ainsi des fortes puissances (la mégatonne, voire la dizaine de mégatonnes), qui faisaient des armes volumineuses, à des puissances mieux maîtrisées. De cette façon, on gaspille moins la matière explosive qui revient cher à fabriquer, sans pour autant diminuer la capacité théorique de destruction de l'arme. Aujourd'hui, on privilégie les faibles puissances et les armes miniaturisées. Leurs effets sont comparables, sinon plus redoutables encore. On en embarque davantage sur un même « vecteur », la précision d'impact (à moins de 300 mètres de l'objectif) et la vitesse d'arrivée sur la cible interdisant toute parade. On peut concevoir aussi des « géométries » de l'arme qui, comme l'arme à rayonnements renforcés autrement baptisée « bombe à neutrons », provoqueraient des dégâts volontairement localisés et spécifiques de l'effet recherché.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, l'esprit inventif de l'homme s'est donné libre cours depuis 1945, et aucune négociation internationale, dite du désarmement, n'a réussi à l'endiguer. Seul, à ce jour, l'espace a échappé apparemment à la course nucléaire, en ne devenant pas un dépotoir permanent d'armes opérationnelles de destruction massive suspendu au-dessus de l'humanité. Quarante ans après Hiroshima, la terre et la mer en sont truffées. Combien de temps encore l'espace sera-t-il épargné ?

JACQUES ISNARD.

● *Le conseil parisien du Mouvement de la paix* (1) organise, à l'occasion de l'anniversaire de l'explosion de la première bombe atomique à Hiroshima, une manifestation symbolique, le mardi 6 août, place de l'Opéra, de 8 heures à 8 h 30.

(1) 35, rue de Clichy, 75009 Paris.

## 150 000 travailleurs au projet Manhattan

Décembre 1938 : la fission de l'uranium est découverte. Décembre 1942 : la première pile atomique fonctionne sous la tribune d'un stade, à Chicago. Juillet 1945 : la première bombe atomique est essayée à Alamogordo (Nouveau-Mexique). Un mois plus tard, ses deux sœurs conduisent le Japon à capituler sans conditions. En moins de quatre ans — car rien n'a sérieusement démarré avant Pearl-Harbour, en 1941, — des scientifiques américains, aidés de nombreux Européens, inventent la technologie de l'uranium et du plutonium, construisent d'immenses installations pour préparer le matériau fissile, mettent au point les dispositifs qui déclencheront l'explosion, créent finalement une arme terrifiante.

### Une énergie fantastique

L'histoire commence... en 1897 quand Henri Becquerel découvre la radioactivité. Il croit d'abord à une variété de rayons X, mais voit vite qu'il s'agit d'un phénomène nouveau, où son mises en jeu des énergies incomparablement plus grandes que dans les réactions chimiques. Au début du siècle, dans une phrase prémonitoire, Pierre Curie parle de la possibilité inquiétante de fabriquer un explosif plus puissant que la dynamite. Mais nul ne saura pendant longtemps comment libérer cette énergie.

La découverte de la fission de l'uranium par Hahn et Strassmann va fournir la clef, d'autant que l'équipe de Joliot-Curie montre bientôt la possibilité d'une réaction en chaîne. La fission, c'est la brisure du noyau d'un atome d'uranium en deux fragments, après qu'il eut absorbé un neutron. Ces fragments libèrent ensuite plusieurs neutrons. En d'autres termes, la fission, qui consomme un neutron, en produit plusieurs autres, qui vont amorcer d'autres fissions et ainsi de suite. Il est aisément constaté que l'augmentation du nombre des fissions peut être très rapide et fournir en une fraction de seconde une énergie fantastique.

Dès le printemps 1939, de nombreux scientifiques s'interrogent sur les conséquences de ces découvertes. La menace d'une guerre se faisant plus précise, plusieurs hauts responsables scientifiques alertent leurs gouvernements respectifs. En France, le ministre de l'armement, Raoul Dautry, fera, sur les conseils de Joliot, acheter en Norvège un important stock d'eau lourde qui, transporté en Angleterre lors de la débâcle, permettra d'importantes études. En Grande-Bretagne, le comité MAUD sera chargé d'évaluer si une arme atomique est possible. Aux Etats-Unis, Léo Szilard convainc, en août 1939, Albert Einstein d'écrire à Roosevelt pour attirer son attention sur cette nouvelle découverte et lui décrire les effets imaginables d'une explosion nucléaire. Roosevelt décide la création d'un comité consultatif sur l'uranium. Ce n'est qu'à la fin de 1941 que les Etats-Unis s'engageront dans la construction de la bombe.

Entre-temps, les scientifiques ont progressé. En 1940, l'Américain Alfred Nier isole l'isotope 235 de l'uranium — présent dans la faible proportion de 0,7 % — et montre qu'il est fissile, l'isotope de beaucoup le plus abondant (uranium 238) ne l'étant pas. James Chadwick, en Grande-Bretagne, et Robert Oppenheimer, aux Etats-Unis, calculent la masse critique de l'uranium 235 : c'est la masse à partir de laquelle la réaction en chaîne peut s'auto-entretenir et devenir explosive. Ils trouvent une valeur d'une vingtaine de kilogrammes pour une sphère d'uranium 235 pur. La future bombe d'Hiroshima est donc réalisable.

### Camp de concentration de savants

Plusieurs équipes montrent qu'un réacteur nucléaire utilisant l'uranium naturel peut être construit, si l'on trouve un matériau qui ralentisse les neutrons sans les absorber (la probabilité qu'un neutron déclenche une fission varie en raison inverse de sa vitesse). Le carbone très pur (graphite) et l'eau lourde sont de tels matériaux. On découvre le plutonium, un matériau fissile, qui se forme quand un neutron est absorbé par un noyau d'atome 238. On imagine des moyens pour extraire ce plutonium quand il sera produit dans un futur réacteur nucléaire, et l'on constate qu'on doit pouvoir en fabriquer assez pour atteindre la masse critique. Le chemin est ainsi ouvert pour la future bombe de Nagasaki.

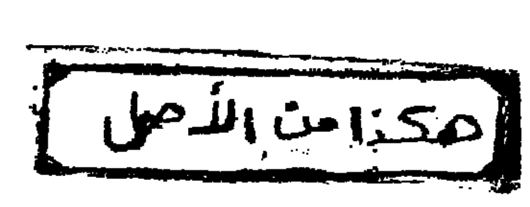
Seuls les Etats-Unis avaient les moyens de faire l'effort technologique et industriel suffisant : ce qu'avait bien compris Szilard, d'où la lettre d'Einstein à Roosevelt. Ils s'engagent pour de bon, fin 1941. La première étape sera de construire et de faire fonctionner un réacteur nucléaire à uranium naturel. Enrico Fermi, sans doute le plus grand physicien italien, que le fascisme a contraint à s'exiler aux Etats-Unis, mettra moins d'un an pour y parvenir. La pile de Chicago permettra de premières expériences en vraie grandeur, sans lesquelles on ne peut bâtir un projet industriel raisonnable.

L'énorme « Manhattan Project » peut alors véritablement démarrer. Les décisions ont été prises pendant l'été 1942. On construit, à Oak-Ridge, dans le Tennessee, des usines d'enrichissement de l'uranium. A Hanford, sur la rivière Columbia, c'est la production du plutonium et son extraction qui seront réalisées. Enfin, à Los Alamos, dans le Nouveau-Mexique, Robert Oppenheimer dirigera le « *camp de concentration des savants* » que ses occupants s'engageaient à ne pas quitter jusqu'à la fin de la guerre et pendant les six mois suivants. Au total, cent cinquante mille personnes participeront de près ou de loin à la construction des bombes atomiques, sous la direction du général Leslie Grooves.

MAURICE ARVONNY.







# politique

UN AN DE GOUVERNEMENT FABIUS ET LES FRANÇAIS

## Les paradoxes de l'opinion

par JÉROME JAFFRÉ (*)

Quand il accède à l'hôtel Matignon, en juillet 1984, M. Laurent Fabius hérite d'une situation délicate : la lourde défaite de la gauche aux élections européennes vient de survenir, la bataille scolaire fait encore rage, les communistes s'apprêtent à entrer progressivement dans une opposition sans concessions. Un an plus tard, en terme d'opinion (1), le climat apparaît moins rude, mais la situation ne s'est pas pour autant redressée.

● **Le niveau électoral de la gauche reste toujours aussi bas.** – On se souvient qu'aux élections européennes la gauche, *même en y* incluant la liste ERE de M. Stirn, n'avait obtenu que 39,1 % des voix contre 57,6 % à la droite et l'extrême droite. Neuf mois plus tard, au premier tour des cantonales, le sursaut est bien modeste malgré l'implantation personnelle des 935 conseillers généraux sortants socialistes, MRG et communistes. Le rapport gauche-droite s'établit à 41,3 %-57,9 %. Depuis, avec l'instauration de la proportionnelle, on enregistre même un nouveau tassement de la gauche au profit des écologistes et de l'opposition. Tout se passe comme si avait brutalement disparu le bénéfice de quatre années de travail des élus socialistes dans leurs circonscriptions.

Aujourd'hui, la gauche se situe résolument entre 35 % et 40 % des voix, l'opposition parlementaire, *toutes tendances confondues*, approche la majorité absolue, et le Front national de M. Le Pen a fixé depuis les européennes une fraction de 10 % du corps électoral. Pour sa part, le PC ne bénéficie pas davantage aujourd'hui de son opposition à outrance qu'hier de sa présence au gouvernement : il représente 10 % à 12 % des suffrages ; le PS, enfin, obtient avec le MRG entre 22 % et 24 %, soit très exactement son score et celui de la liste ERE aux élections européennes. Dans la course-poursuite qu'elle doit mener d'ici à mars 1986, la gauche, en un an, n'a pas repris un pouce du terrain perdu.

● **L'image gouvernementale des socialistes ne s'est pas améliorée.** – On *note même*, selon la question régulièrement posée par BVA, une dégradation dans la façon dont les Français jugent que le pays est gouverné. On enregistrait une moyenne de 67 % de réponses négatives dans les six derniers mois du gouvernement Mauroy ; la moyenne est de 69 % pour la première année du gouvernement Fabius. Selon un sondage *de la SOFRES réalisé* en *juin* dernier, 53 % des Français considèrent que l'équipe gouvernementale actuelle est *« peu compétente »*, 42 % (contre 33 % d'avis contraires) qu'elle est *« usée »*. 65 % des personnes interrogées estiment que les ministres expliquent mal leur politique et 61 % que le gouvernement *« agit au jour le jour sans bien savoir où il va »*. Sur ce terrain, M. Fabius paie sans doute de n'avoir pas procédé à un changement ministériel de grande ampleur lors de sa nomination au poste de premier ministre.

● **L'image du parti socialiste s'est encore dégradée.** – Le PS, qui a si longtemps caracolé en tête des partis à la bourse de la popularité, n'a cessé de voir sa cote baisser depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir : 64 % de bonnes opinions, 26 % de mauvaises au cours de la première année, 54 % contre 36 % la deuxième, 46 % contre 43 % la troisième, 42 % contre 48 %, enfin durant la première année du gouvernement Fabius. Depuis septembre 1984, la cote du PS *a été huit fois* négative au baromètre mensuel *Figaro-Magazine*-/SOFRES. En juillet 1985, elle est de 2 points inférieure au score de l'UDF et de 4 points à celui du RPR, qui est désormais le plus populaire des partis français.

Dans cette gauche ultra-minoritaire où le PS est en perte de vitesse, on admire que les socialistes puissent offrir en prime le spectacle de leurs querelles intestines. La récente baisse de popularité de 7 points du PS entre juin et juillet s'explique à l'évidence par la querelle Jospin-Fabius. La démission de M. Rocard, le feuilleton des parachutages de l'été, la colère de la fédération du Nord... Les socialistes chercheraient à transformer une défaite, qu'ils ont eux-mêmes chiffrée, en *déroute* qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

● ***Le président de la République* reste impopulaire.** – Quelles que soient les initiatives de M. Mitterrand en politique intérieure – le changement de gouvernement, l'abandon de la loi sur l'enseignement privé, – en politique extérieure – la relance européenne, – ou dans le domaine de la communication – les émissions télévisées à grand spectacle, – sa popularité ne se redresse pas. En juillet 1985, la confiance des Français se situe à 38 %, contre 57 % de réponses négatives, soit à un niveau inférieur à ce qu'elle était dans le climat catastrophique de juillet 1984 (40 %, contre 56 %). Témoigne aussi de cette stabilité dans les profondeurs la moyenne des réponses enregistrées par l'IFOP à son baromètre mensuel de la satisfaction : 33 % de satisfaits de M. Mitterrand, contre 52 % de *mécontents* dans les six derniers mois du gouvernement Mauroy, 32 % de satisfaits, 51 % de mécontents au cours de la première année du gouvernement Fabius.

Rien n'illustre mieux le fossé qui sépare M. Mitterrand de l'opinion que la récente enquête *Libération*-SOFRES sur l'image du chef de l'Etat. Le président – répète-t-il à satiété : *« Non, je n'ai pas changé »*, 54 % des Français estiment que, depuis son élection, il a bel et bien changé. Dit-il qu'il applique scrupuleusement les 110 propositions du candidat socialiste, les Français placent en tête des raisons de son impopularité qu'il est *« infidèle à ce qu'il avait promis »*. Annonce-t-il que, quelles que soient les réactions, il continuera de faire ce qu'il croit juste, pour 29 % seulement le corps électoral lui donne raison. Enfin, fixe-t-il rendez-vous à l'histoire pour le juger, les Français pensent que, dans vingt ou trente ans, il restera comme l'homme de l'échec de la gauche au pouvoir et l'homme qui n'a pas réussi à sortir la France de la crise. Seul élément positif, dont l'importance politique va croissant : depuis septembre 1983, il ne s'est plus jamais trouvé une majorité de Français pour réclamer le départ de M. Mitterrand *en cas de nette victoire* de l'opposition aux élections législatives de 1986. On peut s'interroger sur les raisons de cette persistance dans le mécontentement.

### Trois points positifs

L'un des axiomes du marketing politique a sa part de justesse : il est plus difficile de corriger une image que de la construire et les socialistes, M. Mitterrand en tête, paient durement leur changement de politique. Il convient de noter, en outre, l'importance primordiale que tient la lutte contre le chômage dans le climat actuel. Au cours des douze derniers mois, 67 % des Français l'ont placée en tête des priorités, au lieu de 60 % dans les six derniers mois du gouvernement Mauroy. Or, sur le terrain de l'emploi, malgré les efforts du ministre du travail, l'appréciation des Français s'est à nouveau dégradée. Au baromètre *Figaro-Magazine*-SOFRES, 85 % des Français estiment en moyenne *depuis un an que l'action du gouvernement* dans la lutte contre le chômage est peu efficace ou pas efficace du tout, contre 83 % au premier semestre 1984. Léger recul mais qui apparaît plus accentué *si* l'on isole les personnes qui choisissent la réponse la plus sévère : « pas efficace du tout ». Elles étaient en moyenne 22 % durant la première année du septennat, 24 % la deuxième, 32 % la troisième et 38 %, enfin, durant la première année du gouvernement Fabius. Si aucun progrès n'est enregistré sur ce plan dans les sept prochains mois, la gauche aura bien du mal à regagner dans les rapports de force un peu du terrain perdu.

Sur trois points au moins, M. Fabius peut présenter un bilan positif.

● **La popularité du premier ministre reste élevée**, en dépit de la baisse de ces deux derniers mois. Avec une moyenne de 52 % de confiance contre 35 % de réponses négatives au cours de la première année à l'hôtel Matignon, le résultat ressemble dans le climat actuel à une prouesse, selon l'expression d'Alain Duhamel (2). M. Fabius se situe 23 points au-dessus du niveau de M. Mauroy au cours du premier semestre 1984 (29 % contre 64 %), quand le maire de Lille devait assumer *les mesures de rigueur* et faire face à la bataille des libertés qu'il avait imprudemment déclenchée.

Il bénéficie aussi d'une bien meilleure cote que M. Barre quand celui-ci était premier ministre : 32 % contre 62 % dans la dernière année du septennat de M. Giscard d'Estaing. Enfin, le maire adjoint de Grand-Quevilly surclasse très nettement le PS (42 % de bonnes *opinions* contre 48 % de *mauvaises) et* surtout – fait unique dans les annales de la Ve République – le président de la République lui-même. M. Rocard jouant ouvertement aux marges, M. Fabius est le meilleur atout électoral de la gauche pour la prochaine campagne, si du moins les socialistes lui permettent de tenir toute sa place.

● **Un climat moins tendu.** – Treize mois après la grande manifestation de la Bastille en faveur de l'école privée, l'une des transformations les plus visibles est l'apaisement du climat psychologique. Si les indicateurs politiques demeurent franchement mauvais, les indicateurs de société sont, eux, en nette amélioration. Depuis début 1985, le pessimisme des Français, qui avait atteint des pourcentages records en 1984, a décru : le taux moyen est de 62 %, au lieu de 68 % l'année dernière. Aux mêmes dates, la crainte de conflits sociaux nombreux n'est plus partagée que par 44 % des Français, au lieu de 65 %.

Enfin, l'aptitude à résoudre les problèmes par la négociation et le compromis – véritable indicateur de l'harmonie sociale – est en nette progression : depuis janvier 1985, 54 % des Français en jugent ainsi contre 35 % qui craignent le recours aux affrontements et à la violence. Au premier semestre 1984, la tendance inverse prédominait, par 47 % contre 41 %

Outre un réel talent à dédramatiser les problèmes – ce fut le cas, par exemple, dans le débat sur la loi électorale – la recette de M. Fabius est simple : tenir davantage compte des préoccupations concrètes des Français. On en voit les applications dans des domaines aussi variés que l'éducation, la police, les nouvelles télévisions ou les chômeurs en fin de droits.

● **L'hostilité à l'égard de la gauche a diminué.** – En la matière, les évolutions sont modestes mais elles vont toutes dans le même sens. 55 % des Français jugent négatif le bilan des quatre années de la gauche au pouvoir, mais quelque temps auparavant ils étaient plus de 60 %. Le pourcentage des « déçus du socialisme », parmi les électeurs de M. Mitterrand du 10 mai 1981, a diminué de 47 % en septembre 1984 à 35 % en avril 1985. Dans l'ensemble de la population, il n'est plus que de 56 % alors qu'il atteignait entre 60 % et 64 % à la fin de l'année dernière. Le bilan de la gauche s'est amélioré dans plusieurs secteurs-clés : la paix sociale, la place de la France dans le monde, la défense nationale, la construction européenne, etc. Il s'est, en revanche, *dégradé pour ce qui concerne* la lutte contre les inégalités et demeure, on l'a vu, toujours aussi mauvais sur le chômage.

Enfin, si l'on abandonne la comparaison de la gauche avec les attentes des Français et qu'on la mesure directement à l'opposition, la balance devient nettement plus équilibrée. Interrogés, en avril 1984, sur ceux à qui ils feraient le plus *confiance dans quatorze domaines* de l'action gouvernementale, les Français donnaient l'avantage à treize reprises au RPR et à l'UDF, une seule fois à la gauche (sur le maintien des avantages sociaux). Un an plus tard, la droite domine encore neuf fois – mais partout l'écart s'est réduit – et la gauche l'emporte dans cinq secteurs. En particulier, elle reprend l'avantage dans le domaine fondamental des libertés où elle avait tant chuté l'année précédente.

On peut, bien sûr, limiter la portée de ces évolutions. Certains penseront que si le climat en France est *meilleur, c'est parce que* le pouvoir se contente de gérer en ayant abandonné toute velléité de réforme et que l'heure des élections approche. Que si l'hostilité à l'égard de la gauche diminue, c'est que l'électorat de l'opposition est déjà sûr de sa victoire et dédaigne l'adversaire.

En réalité, ces résultats sont importants. Ils permettent aux socialistes d'entrer en campagne dans un climat bien différent d'il y a un an. Ils rendront plus difficile à la droite de créer un climat de revanche si elle triomphe en 1986. Ils portent aussi en germe un jugement plus positif sur les acquis et les bienfaits de l'alternance dans notre système démocratique. S'ils sont battus, les socialistes peuvent espérer reconquérir le pouvoir sans attendre vingt-cinq ans, comme après le *discrédit qui* frappa le mollétisme.

(*) Directeur des études politiques de la SOFRES. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Sur le bilan politique, lire Alain Rollat : *L'orgueil de la modestie*, *le Monde*, du 17 juillet.

(2) *L'effet Fabius existe-t-il ?*, dans *SOFRES, Opinion publique 1985*, Editions Gallimard.



BREF SÉJOUR DE M. LEMOINE EN GUADELOUPE

## Les indépendantistes « ont pris le risque de faire couler le sang »

### *déclare le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM*

Le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, s'en est vivement pris, dimanche 4 août, aux milieux indépendantistes guadeloupéens, au cours d'un séjour de quelques heures à Pointe-à-Pitre avant la visite, prévue depuis deux mois, qu'il devait effectuer en Martinique. *« La Guadeloupe vient d'éviter un drame »*, a-t-il déclaré, faisant référence aux événements qui ont secoué l'île du 24 au 29 juillet. *« A partir d'une histoire relevant du fait divers, et dont les sources font aujourd'hui l'objet d'une controverse, certains ont pris le risque de faire revivre à la Guadeloupe, l'épisode sanglant de 1967. »*

Le secrétaire d'Etat a notamment rappelé que, *« comme l'a précisé à plusieurs reprises la chancellerie, les jours de M. Georges Faisans n'ont jamais été en danger. En s'appuyant sur la générosité et la sensibilité guadeloupéennes, on a trompé les gens. Beaucoup s'en aperçoivent aujourd'hui (...). Ce qui apparaît clairement, c'est que, au nom de la liberté, certains agitateurs ont pris le risque de faire couler le sang en Guadeloupe »*.

*« Je rappelle que, dans notre République*, a poursuivi le secrétaire d'État, *le débat d'idées est toujours possible, mais il n'a qu'une seule sanction : le vote émis par le peuple. Personne ne peut parler au nom des habitants de la Guadeloupe, si ce n'est leurs élus. Eux seuls sont les interlocuteurs du gouvernement ou de ses représentants locaux. Ceux qui se réclament de l'indépendantisme doivent avoir le courage d'affronter le scrutin démocratique, seule sanction du peuple »* (...). Ceux qui utilisent le drame d'une jeunesse sans emploi ou sans formation en l'entraînant vers la violence sont des irresponsables dangereux », a ajouté M. Lemoine.

Il a aussi repris à son compte les accusations déjà portées par le préfet de région, M. Maurice Sabaurin, contre l'attitude des radios indépendantistes, très écoutées dans l'île pendant les événements, et notamment contre Radio-Unité, la radio du Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (MPGI) qui avait appelé à une attaque de la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre. *« La liberté de s'exprimer, sur les ondes par exemple*, a déclaré le secrétaire d'État, *n'est pas compatible avec des appels à l'émeute, à la violence ou au meurtre. »*

M. Lemoine a aussi annoncé l'ouverture d'une enquête *« sur le fonctionnement de la télévision locale »*, la station de RFO dont l'attitude au cours des journées chaudes a souvent été jugée très ambiguë. Paralysée par des dissensions internes et par le mauvais accueil que les indépendantistes avaient réservé à ses équipes de tournage sur les barricades de Pointe-à-Pitre, la télévision a donné constamment l'impression d'oublier son devoir d'information, laissant ainsi le champ libre aux médias nationalistes, dans une île vouée aux rumeurs de toutes natures.

Au cours de sa visite, M. Lemoine a rendu hommage aux responsables des forces de l'ordre pour leur sang-froid et a rencontré les différents milieux socio-économiques de Guadeloupe. Il a annoncé le déblocage, à titre provisionnel, d'une somme de 3 millions de francs mise à la disposition du préfet, pour l'indemnisation des premiers commerçants victimes des pillages.

NOUVELLE-CALÉDONIE

## M. Wibaux estime que les évènements de Thio ne sont pas « significatifs »

M. Fernand Wibaux, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, a déclaré, le samedi 3 août, au cours du journal de la mi-journée sur Antenne 2, que *« la situation s'est parfaitement décantée »* à Thio. *« Il ne faudrait pas partir des événements qui se sont produits à Thio, au début de la semaine, pour faire une analyse complète de la situation*, a souligné M. Wibaux. *Thio a toujours été un point sensible, en Nouvelle-Calédonie, depuis quelques mois, mais il n'est pas significatif de la situation qui prévaut dans l'ensemble du territoire. »*

Pour le délégué du gouvernement, *« il y a une mise en place des différents partis pour les prochaines élections »* et *« il y a, surtout, des discussions à l'intérieur de ces mouvements pour présenter des candidatures »*. *« A ma connaissance*, a ajouté M. Wibaux, *cela se fait assez démocratiquement, et pas toujours avec une très grande facilité. »*

A Thio, le comité de lutte du FLNKS (*indépendantiste*) a demandé, dimanche, le maintien en fonctions du président de la délégation spéciale chargée d'administrer la commune, M. Alain Le Ravallec, dont les anti-indépendantistes du RPCR demandent, pour leur part, le rappel en métropole.

### Nouvelles brèves

● *M. Mitterrand en baisse, M. Fabius en hausse.* – La cote de popularité du président de la République, mesurée par l'IFOP pour *le Journal du dimanche* (numéro du 4 août), s'établit à 33 % de « satisfaits » (contre 35 % *en juillet*) et 47 % de « mécontents » (48 % en juillet). Selon cette enquête, faite du 22 au 29 juillet auprès de mille neuf cent soixante-trois personnes âgées de dix-huit ans et plus, la cote de M. Laurent Fabius progresse d'un point (40 % de satisfaits et 33 % de mécontents, au lieu de, respectivement, 39 % et 34 % en juillet).

Les personnalités de l'opposition sont en recul : 46 % de satisfaits et 30 % de mécontents pour M. Raymond Barre (contre 49 % et 30 %, en juillet) ; 32 % et 44 % pour M. Jacques Chirac (contre 34 % et 46 %) ; 36 % et 41 % pour M. Valéry Giscard d'Estaing (contre 39 % et 41 %) ; 46 % et 27 % pour Mme Simone Veil (contre 47 % et 28 %).

● *La candidature de Mme Bouchardeau dans les Alpes-Maritimes.* – Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, a déclaré, le dimanche 4 août, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, qu'elle n'a *« pas choisi »* d'être candidate dans les Alpes-Maritimes pour les élections législatives de 1986 et qu'elle n'avait *« pas été consultée »* à ce sujet par les instances du Parti socialiste. *« Je regrette un peu que les choses se soient passées ainsi »*, a-t-elle ajouté, en soulignant qu'elle aurait préféré *« une discussion, d'abord, avec les militants concernés, qui ont toutes raisons d'être étonnés qu'on leur envoie quelqu'un »*, et que, pour sa part, elle aurait plutôt proposé d'être candidate dans la Loire.

● *Inhumation de Jules Moch.* – L'ancien ministre Jules Moch a été inhumé, samedi 3 août dans le cimetière du petit village de Cabris, près de Grasse, en présence de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire.

# société

## LA CATASTROPHE FERROVIAIRE DU LOT

### • Trente-cinq personnes (au moins) ont trouvé la mort dans la collision du Paris-Rodez et d'un autorail • Une soixantaine de voyageurs sont blessés dont une trentaine gravement

**Moins d'un mois après l'accident qui, le 8 juillet, avait provoqué la mort de huit personnes sur un passage à niveau à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), trente-cinq personnes, au moins, ont péri dans la collision ferroviaire qui s'est produite, samedi 3 août, peu avant 16 heures, au lieu-dit Le Point du jour, près de Flaujac (Lot), entre le train Corail 6153 Paris-Rodez et l'autorail 7924 Rodez-Brive. Cent vingt voyageurs ont été blessés, dont une soixantaine étaient encore hospitalisés lundi, près de trente d'entre eux étant plus gravement atteints. De plus, d'autres cadavres pourraient encore se trouver sous les wagons des deux convois.**

**M. Yves Salens, trente-sept ans, chef de gare intérimaire à la gare d'Assier, qui a revendiqué sa responsabilité auprès de la gendarmerie – il a donné le départ à l'autorail alors que le Corail quittant Gramat était déjà engagé sur la voie unique, – a été remis en liberté dimanche après-midi, au terme d'une garde à vue de vingt-quatre heures. M. Salens a été entendu par le substitut du procureur de la République de Cahors, M. Jean Faissolle.**

**« *M. Salens n'est pas inculpé* », a précisé M. Faissolle, ajoutant qu'une information judiciaire avait été ordonnée et que les gendarmes agissaient désormais sur commission rogatoire confiée à M. Christian Thévenot, juge d'instruction à Cahors.**

**De son côté, M. Jean Métillard, directeur régional adjoint de la SNCF en Midi-Pyrénées, indique que M. Salens devait être entendu lundi dans le cours de l'enquête administrative ouverte par la SNCF. Soulignant que cet agent, qui fait partie du corps des remplaçants titulaires, avait toujours été bien noté, M. Métillard a ajouté : « *M. Salens n'a pas appliqué les consignes très strictes de sécurité et peut-être n'a-t-il pas passé les messages qui s'imposaient. Il a eu un trouble en expédiant le train alors qu'il savait que l'autre venait. Les résultats de l'enquête judiciaire et du rapport technique qui seront remis mardi après-midi permettront de vérifier ou non ces hypothèses.* »**

## Au Point-du-Jour, samedi peu avant 16 heures...

De notre envoyée spéciale

Flaujac. – Peut-être n'étaient-ils pas dix mille, comme certains gendarmes l'ont dit, à venir ici, silencieux sous le soleil, regarder des hommes et des femmes épuisés tentant de sortir des morceaux d'hommes et de femmes morts, étroitement mêlés au métal froissé.

Mais ils étaient là, docilement parqués derrière un mur de pierres sèches avec leurs enfants, leurs pliants, leurs jumelles, leurs chapeaux de paille et leurs appareils photo. A des kilomètres à la ronde, ils bloquaient les chemins, foule à pied, en voiture, à vélo, tranquilles comme à la promenade. Du matin jusqu'à la tombée de la nuit, ils n'ont guère bougé : comme une écume un peu boueuse accrochée à une catastrophe, poisseux de sueur et de sentiments.

Devant eux, un champ brûlé de soleil et piétiné par les bottes des sauveteurs. Çà et là, des taches brunes laissées par le sang et, sur le ballast en surplomb de deux bons mètres, les carcasses tordues et noircies des deux trains encastrés l'un dans l'autre. La motrice du train Corail, le Paris-Rodez, a avalé l'autorail Rodez-Brive venu à sa rencontre. La tête du Corail ressemble à celle d'un dragon chinois qui tourne le cou et, babines retroussées, montre les dents. Même ainsi renversée, la grosse machine reste dangereuse. Dans ses griffes, elle tient toujours des corps, écrasés, broyés, et le moindre mouvement maladroit la ferait basculer de son précaire équilibre.

### Une énorme fumée

Tout s'est joué samedi 3 août, vers 16 heures. L'autorail Rodez-Brive passe dans la petite gare d'Assier. Le chef de gare l'autorise à s'engager sur la voie unique. En sens inverse, le train Corail Paris-Rodez dépasse Gramat : lui aussi a obtenu le droit d'avancer. Les deux trains roulent à environ 100 kilomètres/heure. Normalement, ils doivent se croiser, soit en gare d'Assier, soit en gare de Gramat, où la voie est double. Mais, près du village de Flaujac, cent trente habitants, au lieudit le Point-du-Jour, c'est la catastrophe. Il n'y a qu'une voie. Les deux trains n'ont pas le temps de freiner. Les conducteurs, entre deux courbes, se voient sûrement, et tentent de freiner, mais la distance – 1,500 kilomètre – est insuffisante : c'est, comme on dit en langage de chermin de fer, le « *tête à tête* », le téléscopage frontal.

A Assier, le chef de gare, M. Yves Salens, trente-cinq ans, qui effectuait un remplacement, a autorisé l'autorail à continuer sa route. Il a eu tort. Il s'en aperçoit aussitôt, mais c'est trop tard. Il ne peut, en effet, prévenir les conducteurs de trains par radiotéléphone, parce qu'ils n'en sont pas équipés. Il ne peut – au moment de la collision – que prévenir les gendarmes, qui dépêchent les secours aussitôt.

M. Pierre Pinquié est alors en train de moissonner son champ. Il n'entend pas le choc, mais il voit cette énorme fumée qui déchire le ciel. Il s'était passé quelque chose sur la voie, c'était sûr. Des gens couraient partout, des voitures s'arrêtaient. Dans les deux trains, plus de trente personnes déjà étaient mortes, la plupart dans l'autorail, plus fragile, qui s'est aplati sous la locomotive du Corail. Ses roues ont été projetées jusque sous la deuxième voiture du Corail. Le toit du petit train a éclaté et les passagers ont été éjectés sur plusieurs dizaines de mètres.

« *Au milieu du champ, il y avait une tête,* raconte M. Pinquié. *Et des corps dans les arbres. Les rescapés sont sortis en brisant les vitres, quand il le fallait. Il n'y a pas eu de panique. Les deux motrices brûlaient. Il n'y avait pas d'autre bruit, pas de cri, le silence* ». En état de choc, une vingtaine de blessés sont partis à pied. Les sauveteurs ont eu du mal à rattraper une jeune femme qui essayait de s'enfuir le plus loin possible. « *Dans les arbres autour de la voie,* dit une volontaire de la Croix-Rouge, *il y avait, disséminés, des membres humains sur une cinquantaine de mètres. D'une femme, nous n'avons retrouvé que la bouche, des lèvres toutes seules. Une autre, sans tête, ne gardait que son collier et ses bagues.* ». Dans un wagon, un chaton tigré gris et blanc, bien vivant, cherchait en vain à s'échapper.

Alors, il a fallu compter les morts, les blessés, les vivants : trente-six morts, peut-être plus, une soixantaine de blessés, dont une vingtaine *très grièvement. Il a fallu aussi tirer* des débris des lambeaux d'une existence si brusquement arrachée. On a réuni les objets, les « choses » informes, calcinées et muettes, retenues dans les entrailles des trains. Les autres aussi, atrocement vivantes : une trousse à outils ; un blouson de jean maculé de sang ; des vêtements en charpie ; un parapluie ; des papiers d'identité ; des chaussures, dont il ne reste que la semelle ; un tract de la CFDT...

### Un tournant plus loin...

Peu à peu, les amis des victimes sont venus tenter de reconnaître les restes des leurs. Dans le petit village voisin de Flaujac, une chapelle ardente a été dressée. Ici, c'est le père du conducteur de l'autorail, qui, depuis des heures, attend que soit dégagé le corps de son fils. Là, c'est un enseignant qui ne cesse de fixer l'amas de ferrailles : après huit jours de randonnées pédestres, de « *fête* », dit-il, il venait de raccompagner à la gare un couple d'amis, de jeunes instituteurs : « *Ils étaient dans le premier wagon de l'autorail. Dès que je suis venu ici, j'ai compris...* »

Alors, sous le soleil qui tape trop fort, dans l'odeur écœurante qui flotte autour des trains disloqués, on essaie de comprendre, de trouver des responsabilités : si le Corail n'avait pas été en retard d'un quart d'heure, les deux trains auraient pu se croiser dans une portion à deux voies du réseau. Si le point de rencontre avait été juste un tournant plus loin, la catastrophe aurait peut-être pu être évitée, la voie offrant une ligne droite de 5 kilomètres, suffisante pour permettre aux conducteurs de freiner. Et le chef de gare d'Assier, que lui est-il arrivé ? Pourquoi a-t-il laissé passer l'autorail ? « *Il savait ce qui allait se produire,* dit un responsable de la SNCF. *C'est la super connerie. Un gars très bien noté, pourtant. Il a eu un trou.* » Alors, avec ménagement, le chef de gare a été entendu par les gendarmes, puis par le procureur. Personne, dimanche soir, ne lui avait révélé à quel point son erreur – son « trou » d'un moment – avait été mortelle.

AGATHE LOGEART.

### « JE SUIS FOUTU. C'EST UNE CATASTROPHE ! »

« *Je suis foutu. C'est une catastrophe !* », s'est écrié, selon un témoignage, M. Yves Salens, le chef de gare intérimaire d'Assier, alors que l'autorail Rodez-Brive, qui allait entrer en collision avec le train corail Paris-Capdenac, venait de quitter la gare.

Ce sont les parents d'une jeune fille venus l'accompagner à la gare d'Assier pour prendre l'autorail qui ont entendu le chef de gare prononcer ces mots. La jeune fille, Marie-Catherine, vingt ans, étudiante à la faculté de droit de Nanterre – par une chance inouïe, – n'a été que légèrement blessée dans la collision. En entendant le chef de gare d'Assier s'écrier : « *Je suis foutu, c'est une catastrophe !* », les parents de la jeune fille ont été ainsi prévenus de l'accident quelques minutes avant qu'il ne se produise. Pour eux, l'attente « *a été insupportable* », Marie-Catherine n'ayant pu leur téléphoner qu'une heure plus tard pour les rassurer.

### UNE PREMIÈRE LISTE DE VICTIMES

**Une première liste de douze personnes tuées dans la collision ferroviaire de Flaujac a été rendue publique. Il s'agit de MM. Saramon Germain, originaire d'Albi (Tarn) ; Gérard Tachet, de Najac (Aveyron) ; Mmes Simone Vernaze, de Paris ; Marie-Thérèse Carlton, originaire de Tim-Borko (Côte-d'Ivoire) ; Marie-France Isserts, de Maurs (Cantal) ; M. Alain Ribère, de Capdenac-Gare (Aveyron) ; Mmes Nathalie Bouttes, d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) ; Capucine Fraissinet, de Conques (Aveyron) ; Jeanne Moutard, de Levet (Cher) ; M. Alain Mouly, conducteur SNCF, de Capdenac (Aveyron) ; Mme Raymonde Gérard, de Rodez (Aveyron) ; M. Pierre Bernadac, de Capdenac-Gare (Aveyron).**

## *La plus meurtrière depuis 1972*

La catastrophe ferroviaire de Flaujac est la plus meurtrière survenue en France depuis celle de Vierzy (Aisne), où, le 16 juin 1972, l'éboulement d'un tunnel sur deux trains avait fait 108 morts et 111 blessés. Il s'agit, en outre, de la deuxième catastrophe en France en moins d'un mois : 8 morts et 55 blessés, le 8 juillet, à Pierre-du-Vauvray, dans l'Eure.

Les deux accidents les plus meurtiers se sont produits le 12 décembre 1917, lorsque 800 soldats ont péri près de Grenoble dans le déraillement d'un train militaire, et le 24 décembre 1933, au cours d'un tamponnement à Lagny (Seine-et-Marne), où 230 personnes ont été tuées. Depuis la guerre, de nombreux accidents ont eu lieu, dont le plus notable en 1949, à Port-d'Atelier (Haute-Saône), qui a fait 43 morts, lorsque le train Nancy-Dijon a tamponné une locomotive. En 1954, près de Châteaubourg (Ardèche), une collision entre l'autorail Lyon-Nîmes et un train de marchandises faisait 37 morts et 28 blessés.

En trente ans, dix collisions et déraillements importants ont fait au moins 10 morts :

14 JUIN 1956 : 11 morts et 50 blessés à Fismes, près de Reims, lors du déraillement de l'express Paris-Luxembourg ;

19 JUILLET 1957 : 31 morts et 90 blessés dans le déraillement du Nice-Paris, à Bollène (Vaucluse) ;

7 SEPTEMBRE 1957 : 26 morts et 70 blessés lors du déraillement du Paris-Nîmes, à Nozières-Brignon (Ardèche) ;

16 NOVEMBRE 1957 : 29 morts et 21 blessés dans la collision entre un autorail et un train de marchandises à Chantonnay (Vendée) ;

18 JUIN 1961 : 24 morts et 100 blessés lors du déraillement du rapide Strasbourg-Paris, à Vitry-le-François (Marne) ;

23 JUILLET 1962 : 39 morts et 45 blessés lors du déraillement de l'express Paris-Marseille, à Velars-sur-Ouche, près de Dijon ;

28 AOUT 1965 : 12 morts et une trentaine de blessés, lors de la collision entre le Simplon Express et le Lombardie Express, dans la gare de Pont-d'Héry (Jura) ;

21 OCTOBRE 1966 : 10 morts à Cosne-sur-Loire (Nièvre), dans le déraillement de l'autorail Montargis-Nevers ;

16 JUIN 1972 : 108 morts et 111 blessés lors de l'effondrement de la voûte du tunnel de Vierzy (Aisne) sur deux trains ;

4 AOUT 1974 : 10 morts 10 blessés lors du déraillement de l'express Caen-Rennes, à Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

### A l'étranger

Les bilans peuvent être particulièrement lourds :

800 à 1 000 morts, le 6 juin 1981, en Inde, à la suite d'un déraillement dans l'Etat du Bihar ;

600 morts et 2 000 blessés, en avril 1983, en Chine, dans une collision dans la province du Hunan ;

392 morts, le 14 janvier 1985, en Ethiopie, sur la ligne Addis-Abeba-Djibouti.

## Les réactions des syndicats

• *La CGT : faire une enquête approfondie.* – La fédération des cheminots CGT juge « *pour le moins arbitraire* » la décision de garde à vue du chef de gare intérimaire d'Assier. « *Seule une enquête très approfondie nécessitant la prise en compte de tous les éléments techniques et humains, donc en dehors de toute précipitation, est de nature à dégager les véritables responsabilités* », estime-t-elle. (La fédération a d'autre part demandé à ses militants de « *prendre toutes leurs responsabilités* » pour aider à dégager les causes de la catastrophe.)

« *Cet accident*, souligne la fédération, *survient dans une période particulièrement chargée, ce qui n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail des cheminots.* » Elle précise que « *sa conception de la sécurité repose sur la mise en place de personnels en nombre suffisant et une utilisation des nouvelles techniques* ». Elle rappelle qu'elle a « *vigoureusement condamné le contrat de plan signé par le gouvernement et la SNCF, qui prévoit la suppression d'un minimum de cinq mille agents par an jusqu'en 1989* » et « *un seuil d'investissements ne permettant pas d'accélérer la modernisation du matériel et des installations* ».

• *La CFDT : insuffisance d'assistance technique.* – Les cheminots CFDT et la fédération des transports et de l'équipement mettent en cause « *l'insuffisance d'assistance technique en matière de sécurité* » sur les lignes secondaires. Notant qu' « *il est beaucoup question de défaillance humaine* », la fédération souligne « *la nécessité de développer le progrès technique sur les lignes secondaires (...). Il faut également équiper les gares en effectifs suffisants, la sécurité des voyageurs devant demeurer une priorité sur les normes habituelles de rentabilité* ». Le secrétaire général des cheminots CFDT syndicat a notamment rappelé à l'AFP que des équipements plus modernes pour signaler les déplacements des trains étaient réclamés par son organisation sur les lignes comme celle où l'accident a eu lieu : « *Il ne faut pas tout investir sur des réalisations de pointe comme le TGV* », a-t-il ajouté.

• *La CGC : rechercher la sécurité.* – La CGC, dans un communiqué, affirme que « *sa préoccupation constante demeure la sécurité (...). Le personnel d'encadrement souhaite qu'au-delà du constat de responsabilité dans un accident, aussi tragique soit-il, la recherche de la sécurité soit développée pour l'ensemble des moyens de transport* ». Elle ajoute : « *Trouver un coupable en moins de quarante-huit heures ne réduira ni la peine des familles des victimes ni celle des cheminots et de leur encadrement.* »

• *Force ouvrière : connaître l'état du matériel.* – Force ouvrière va demander à la direction de la SNCF si le matériel en service sur la ligne où a eu lieu la catastrophe était bien entretenu, a annoncé dimanche 4 août à l'AFP M. Lucien Robesco, représentant Force ouvrière au conseil d'administration de la SNCF. Selon lui, en effet, « *les règles de sécurité sur les voies uniques sont des procédures qui ont fait leurs preuves, mêmes si elles sont anciennes. On ne peut dire encore si l'accident est dû à une erreur humaine ou à une défaillance technique. C'est pourquoi nous allons demander à la direction de la SNCF de donner aux syndicats les dates des cycles de révision de ce matériel pour savoir s'il était en bon état. Si les révisions ont été respectées, il faudra voir s'il y a eu erreur humaine* ».

### DANS LA PRESSE

• **LE FIGARO : le temps des intérimaires**

Sous le titre « Le temps des intérimaires », *le Figaro* consacre son éditorial à la tragédie de Flaujac. Après avoir donné raison aux syndicats – CGT en tête, – qui demandent une enquête approfondie – « *Il ne faut pas se hâter de fabriquer des boucs émissaires* », – M. Jacques Jacquet-Francillon écrit : « *Le temps des grandes migrations estivales devrait logiquement être pour la SNCF celui de la mobilisation générale... Or, comme pour la plupart de nos services publics, c'est pour elle « le temps des intérimaires »... La notion de « service » apparaît chaque jour davantage remisée dans la catégorie des valeurs périmées.* »

• **L'HUMANITÉ : le prix de la sécurité**

*L'Humanité* publie à la une une déclaration du Parti communiste, dénonçant « *une politique au rabais à nouveau mise en œuvre, avec, notamment, la suppression de milliers d'emplois par an, aggravant ainsi les conditions de transport, de travail et de sécurité.* » En dernière page, M. Jacques Moran souligne que « *des michelines souvent brinquebalantes [...] rendent les plus grands services à une population qui n'a pas d'autres moyens de locomation... On espère que le réseau secondaire de la SNCF sera désormais un peu plus soigné... Le prix de la sécurité n'a jamais été aussi élevé.* »

### LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE DALLAS

#### Le pilote n'aurait pas enregistré l'ordre de ne pas atterrir

Dallas *(Reuter, AFP.)*. – Le pilote de l'appareil qui s'est écrasé, vendredi 2 août, pendant un orage sur l'aéroport de Dallas-Fort-Worth (Texas) avait reçu, juste avant, l'ordre de ne pas atterrir, a révélé, dimanche, un enquêteur du Bureau national américain de la sécurité des transports (NTSB). L'ordre de continuer de survoler la région avait été donné au pilote par un contrôleur aérien qui jugeait que l'appareil volait trop bas et à une trop grande vitesse.

Selon le dernier bilan officiel publié dimanche, cent trente et une personnes ont été tuées dans cette catastrophe, tandis que trente-et-un passagers, dont trois membres d'équipage, ont survécu *(le Monde* daté 4-5 août).

Un porte-parole du NTSB, M. Patrick Bursley, a indiqué que la bande magnétique ne contenait pas la moindre trace d'une panique quelconque de la part du pilote ou du copilote. Ceux-ci ne semblent même pas avoir eu connaissance de l'ordre leur demandant de ne pas atterrir. Les experts attribuent l'accident à une violence turbulence parfois constatée en période d'orage.

• *Explosion accidentelle de bombes dans l'Oklahoma.* – L'explosion, dimanche 4 août, sur une autoroute de l'Oklahoma, de sept bombes d'une tonne chacune, transportées par un camion qui venait de heurter une automobile, a entraîné l'évacuation temporaire de plus de six mille habitants vivant à proximité de la localité de Checotah. Les bombes étaient destinées à une base militaire de Caroline-du-Nord. – *(AFP.)*

## 6 500 km de lignes rurales sous-équipées

*(Suite de la première page.)*

Quinze trains, neuf cent cinquante voyageurs par jour dans les deux sens, une voie unique et un système de sécurité minimal, assuré par une liaison téléphonique entre les chefs de gare, chargés de s'assurer que la voie est libre avant d'autoriser le départ d'un train. C'est en 1990 seulement, selon les plans de la SNCF, que cette voie aurait dû être équipée d'un système dit de « bloc manuel », aidant le chef de gare à prendre sa décision.

Il reste, dans l'hexagone, environ 6 500 kilomètres de lignes de ce type. Sur un total de 34 694 kilomètres, les lignes à voie unique représentent en effet un peu plus de la moitié – 19 160 – dont 9 000 kilomètres environ pour le transport de passagers et 11 000 pour le transport de marchandises. Sur ces 9 000 kilomètres de lignes, environ 2 500 sont équipées de systèmes de sécurité plus perfectionnés, c'est-à-dire de « blocs manuels » ou de « blocs automatiques », permettant, grâce à une série de signaux lumineux placés tous les 1 500 mètres d'éviter les « rattrapages » ou les « nez à nez » entre les trains. Le reste, soit 6 500 kilomètres, se contente, comme à Flaujac, du système dit de « cantonnement téléphonique », dont la fiabilité, pour être éprouvée, n'en est pas moins totalement tributaire des capacités humaines.

Quant aux liaisons téléphoniques entre les gares et les trains, qui, en l'occurrence, auraient permis d'éviter la catastrophe, elles n'équipent qu'environ deux mille cinq cents trains sur 3 000 kilomètres de lignes, et sont réservées aux grandes liaisons nationales et aux lignes de la banlieue parisienne.

**• Le personnel responsable était-il adapté en nombre et en qualification ?**

La gare d'Assier ne compte, du fait de la faiblesse du trafic, qu'un seul agent. Le titulaire, en congé, était remplacé par un intérimaire. Celui-ci n'était pas toutefois un débutant, puisque, après plus d'un an de formation dans différentes gares de la région de Toulouse, il assurait depuis près de dix ans des remplacements de ce type et possédait une longue expérience de la ligne Brive-Capdenac. Au contraire, précise la direction de la SNCF, il pouvait, compte tenu de sa grande mobilité et de son expérience, être considéré comme plus qualifié que le titulaire absent. Un agent de cette catégorie gagne à peu près 6 000 F par mois.

Bien qu'exceptionnelle, l'erreur commise à Assier n'en a pas moins des précédents : à Chantonnay, en Vendée, en 1957, c'était aussi la défaillance d'un employé de la gare qui avait été à l'origine de la collision d'un train et d'un autorail, de même qu'en 1972 à Jensac-la-Pallue, lors de la collision d'un autorail et d'un train de wagons-citernes.

**• Quel est l'avenir de ces petites lignes rurales ?**

Alors que, de 1966 à 1980, la SNCF avait fermé près de 9 000 kilomètres de lignes de trafic voyageurs, le mouvement s'est renversé depuis 1981. Non seulement aucune fermeture n'est intervenue depuis lors, mais quatre lignes, soit 188 kilomètres, ont été rouvertes aux voyageurs à titre expérimental. Le trafic progresse en effet régulièrement non seulement sur les grandes lignes, mais aussi, depuis 1982.

Reste que si les investissements consacrés à l'entretien et à la modernisation des petites lignes ne diminuent plus, ils ne constituent pas une priorité du programme de la SNCF. Il est vrai que les lignes à voie unique ne transportent que moins de 10 % du total des voyageurs empruntant ce train. Une part croissante de ses investissements – 8 milliards de francs par an environ – est absorbée par le développement des lignes de TGV et par l'aménagement du réseau de la banlieue parisienne.

**• Quelles seront les conséquences pour la SNCF ?**

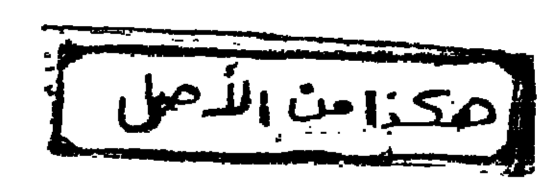
Si la compagnie nationale est déclaré responsable de l'accident, elle devra indemniser toutes les victimes, qu'elles soient françaises ou étrangères. En principe, selon le centre de documentation et d'information de l'assurance, la SNCF porte la responsabilité de tout préjudice porté à un de ses clients muni d'un titre de transport entre le moment où celui-ci monte dans le train et le moment où il en descend. Cette responsabilité est illimitée.

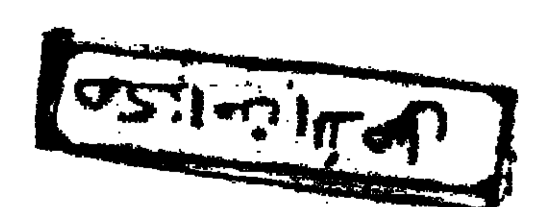
VÉRONIQUE MAURUS.

### PRÉFECTURE DU LOT : (65) 30-05-01

**Les familles désirant obtenir des renseignements sur le sort de proches, passagers des deux trains qui se sont heurtés samedi doivent s'adresser à la préfecture du Lot, au numéro de téléphone suivant : (65) 30-05-01, indique le commissaire de la République du département, M. Jean Thiéblemont.**

**M. Thiéblemont, qui quittera la préfecture du Lot dans six jours – après avoir été nommé mercredi dernier délégué à la qualité de la vie – précise « *qu'il se tient personnellement à la disposition des familles pour toute information* ».**







## MÉDECINE

### UN PRÉCÉDENT EN ITALIE

## Prisonnier et père, grâce à l'insémination artificielle

De notre correspondant

**Rome. – Condamné à quatorze ans de prison pour terrorisme, Marco Solimano, trente-trois ans, membre du groupe Prima linea, pourra être père grâce à la procréation artificielle. Pour la première fois en Italie, le droit à la paternité a été reconnu à un détenu. Cette décision de la direction de l'Institut de surveillance et des peines, qui contrôle et administre les prisons italiennes, a créé un véritable précédent juridique. Près du tiers des 40 000 détenus italiens sont légalement mariés et pourraient, théoriquement, demander à bénéficier du même droit.**

Si, en Italie, il n'existe actuellement aucun texte législatif réglementant l'insémination artificielle, *une circulaire datée d'un an du* ministre de la santé, M. Degan, impose néanmoins que, dans les structures hospitalières publiques, seuls les couples mariés peuvent bénéficier d'une telle technique. *Marco Solimano est dans ce cas. Il a* épousé, il y a trois ans, en prison, Lucia Niccolaï, vingt-neuf ans, condamnée elle aussi pour délit de terrorisme mais bénéficiant actuellement de la liberté conditionnelle *pour avoir déjà effectué la moitié de* sa peine.

Le jeune terroriste incarcéré avait délibérément choisi de déposer une telle requête afin de créer un cas judiciaire. Le « droit » à la dignité, c'est-à-dire celui d'avoir des rapports avec sa femme sinon sa compagne, tel qu'il existe, par exemple, en Suède, était, depuis des années, une revendication avancée par de nombreux détenus politiques. Mais, beaucoup d'entre eux estimaient encore plus importante la possibilité de procréer. Certains avaient réussi à s'assurer la complicité d'un gardien pendant les heures de visite au parloir des prisons. D'autres, comme Enrico Galmozzi et Julia Borelli, tous deux de Prima linea, avaient défrayé la chronique en profitant de leur procès pour une brève étreinte dans la cage des accusés, cachés par leurs coïnculpés.

La décision de M. Nicola Amato, directeur de l'Institut de surveillance et des peines, et de M. Mino Martinazzoli, ministre démocrate-chrétien de la justice, d'accepter cette requête de Marco Solimano a aussi une évidente signification politique. Après une décennie de durcissement des conditions de détention, pour répondre au défi terroriste, les responsables du système carcéral et judiciaire veulent ainsi montrer qu'il est temps maintenant d'en finir avec l'état d'urgence et d'appliquer pleinement la réforme pénitentiaire votée déjà en 1975.

Le texte de cette loi insiste, notamment, sur le fait que les conditions de détention doivent être « *conformes* » aux normes humanitaires et souligne, de surcroît, qu'aucune restriction aux droits des détenus ne peut être appliquée si elle ne se justifie pas « *par des exigences d'ordre et de discipline* ».

Les avocats de Marco Solimano se sont appuyés sur ce texte pour fonder la demande de droit à la paternité de leur client. Le ministère de la justice a souligné que, pour le moment, de telles autorisations à la procréation artificielle des détenus ne seront accordées que cas par cas.

MARC SEMO.

**[En France, déclare-t-on au ministère de la justice, il n'existe aucun texte relatif au droit des détenus en matière de procréation artificielle. On fait remarquer que rien ne s'oppose à ce qu'un détenu dépose une demande d'insémination artificielle auprès de l'administration pénitentiaire. A la suite de quoi, celle-ci statuera au cas par cas.**

**En novembre 1978, une femme non mariée avait reçu du sperme d'un détenu de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (*le Monde* du 21 novembre 1978). Cette insémination artificielle s'était, semble-t-il, déroulée avec la collaboration du CECOS (Centre d'étude et de conservation du sperme) de l'hôpital Kremlin-Bicêtre. A l'époque, cette affaire avait fait grand bruit. Aujourd'hui, au nom des CECOS, le professeur G. David rappelle qu'une telle pratique ne pose aucun problème d'ordre médical. Par contre, elle pose clairement celui des limites de la peine. L'incarcération doit-elle s'accompagner d'une privation de sexualité et de procréation ? – F. N.]**

## Le virus de l'hépatite B pourrait jouer un rôle dans l'apparition du SIDA

Des chercheurs français et américains (1) ont mis en évidence des extraits de virus de l'hépatite B (HBV) à l'intérieur de globules blancs (lymphocytes) de neuf patients atteints du SIDA (soit chez 100 % des patients chez qui une telle recherche à été faite).

En 1984, plusieurs équipes françaises, dont celle des professeurs P. Thiollais et C. Bréchot (Institut Pasteur), avaient déjà observé la présence de virus de l'hépatite B dans les lymphocytes de sujets indemnes de SIDA. Pour la première fois, on démontrait que d'autres cellules que celles du foie (les hépatocytes) pouvaient êtres infectées par le virus de l'hépatite B. Dès lors, quelle signification donner à la présence d'HBV dans les lymphocytes de patients atteints de SIDA ? Pour bien comprendre l'enjeu d'une telle interrogation, il faut se rappeler que l'hépatite virale B et le SIDA sont deux maladies qui présentent de nombreuses similitudes : mêmes groupes à risques (toxicomanes, homosexuels, Africains, etc.), même mode de transmission (voies sanguine et sexuelle).

Première hypothèse : la présence d'HBV chez des patients atteints de SIDA ne serait que le fruit d'une coïncidence finalement pas très surprenante. La probabilité pour qu'un même sujet soit atteint par les deux maladies est loin d'être négligeable.

Deuxième hypothèse : le virus de l'hépatite B pourrait être un cofacteur, en quelque sorte un activateur du LAV, le virus du SIDA. Selon les tenants de cette thèse, on pourrait ainsi expliquer pourquoi, parmi les porteurs d'anticorps anti-LAV, environ un sur dix *présentera* en définitive un véritable *SIDA*, cliniquement avéré. En d'autres termes, puisque le virus du SIDA ne suffit pas, à lui seul, pour déterminer l'apparition de la maladie, un autre virus cofacteur serait nécessaire pour « réveiller » un LAV « endormi » dans les lymphocytes d'un patient séro-positif.

« *Tout cela n'est pour l'instant qu'une hypothèse*, insiste le Dr F. Lauré (Institut Pasteur), cette chercheuse qui a retrouvé du virus de l'hépatite B dans les lymphocytes de patients atteints de SIDA. *Rien, pour l'instant, ne permet d'affimer que le HBV est cofacteur du LAV.* »

Ces mises en garde n'ont cependant pas empêché le Pr Robert Gallo (Bethesda) de déclarer que le virus du SIDA pouvait rester latent pendant des mois, voir des années, dans les lymphocytes T. « *Lorsque ces derniers sont soumis à d'autres virus, tels que celui de l'hépatite*, ajoute le chercheur américain, *ces cellules peuvent être activées. Et lorsqu'elles le sont, les gènes silencieux du virus du SIDA peuvent également devenir actifs.* » Ce qui en fin de compte induirait une multiplication du virus du SIDA, qui, s'échappant de la cellule infectée, irait contaminer les autres cellules. Un commentaire pour le moins prématuré, fait-on remarquer à l'Institut Pasteur.

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette étude, publiée dans l'hebdomadaire *Science* daté du 9 août, est signée des Drs F. Lauré et C. Bréchot (Institut Pasteur), D. Zagury (université Pierre-et-Marie-Curie, Paris) et A.-G. Saimot (hôpital Claude-Bernard, Paris). Elle a été faite avec la collaboration du National Cancer Institute (Bethesda).



## SCIENCES

### LE VOL DE CHALLENGER

## Réapparition du Soleil

La NASA a décidé de prolonger d'une journée le vol de la navette spatiale américaine. C'est donc mardi 6 août, à 21 h 47 (heure française), que Challenger devrait se poser sur la base aérienne d'Edwards en Californie.

Cette prolongation devrait permettre la réalisation de certaines expériences, notamment des observations du Soleil, qui n'avaient pu être faites au début de la mission à cause *d'un mauvais fonctionnement* du système de pointage fin IPS. Cet équipement, dont les logiciels avaient donné du fil à retordre aux astronautes dès leur arrivée sur orbite, fonctionne maintenant correctement, et, dès vendredi 2 août, les membres de l'équipage ont pu pointer leurs télescopes sur le Soleil.

Autre bonne nouvelle pour les responsables de la mission, le polarimètre optique universel, monté sur l'IPS et destiné à l'étude des champs magnétiques solaires, s'est lui aussi remis en marche. Une « *réanimation soudaine, imprévue et surtout inexpliquée* », selon un porte-parole de la firme Lokheed qui a construit cet ensemble d'instruments d'un coût de 4,5 millions de dollars.

Tout fonctionnant normalement à bord du laboratoire Spacelab, les astronautes de Challenger ont pu se livrer, dimanche, à l'observation de la nébuleuse du Crabe ainsi que de certains amas de galaxies récemment découverts. Le commandant de bord Gordon Fullerton a par ailleurs procédé à plusieurs mises à feu de moteurs de Challenger, de manière à créer des « cavités artificielles » dans l'ionosphère. L'apparition de ces « trous » a été suivie par les chercheurs des observatoires de radioastronomie de Hobart, en Australie, et de Millstone, aux Etats-Unis, qui comptent étudier les perturbations ainsi apportées au plasma, ce gaz électriquement chargé de la haute atmosphère.

## Une navette spatiale japonaise...

Les autorités japonaises seraient sur le point de débloquer une vingtaine de millions de yens (800 000 francs environ) pour l'étude de faisabilité d'une navette spatiale. Une décision ferme sur ce sujet pourrait, selon des informations non confirmées, être prise dans le courant de la semaine prochaine. *Cette orientation de la politique spatiale japonaise*, si elle s'avère, ne fait que donner plus de force aux ambitions spatiales du Japon qui développe actuellement un moteur fusée cryogénique d'une centaine de tonnes de poussée analogue à celui qui équipera le lanceur lourd européen Ariane-5. Si l'on en juge par les informations dont on dispose, la navette japonaise, dont on parle depuis déjà longtemps, serait de dimensions modestes puisqu'elle ne pèserai que 9 tonnes contre 16 à l'avion spatial français Hermès et 100 tonnes au véhicule américain. Elle emporterait un équipage de deux hommes et une charge utile de 2 tonnes.

## ...et une autre pour les Européens

Réunis, samedi 3 août, à Berlin-Ouest, les membres de l'Association des astronautes européens (AEA) se sont déclarés en faveur de plus d'indépendance à l'égard des Etats-Unis pour ce qui concerne les moyens de transports spatiaux habités. Aussi ont-ils invité l'Europe à se lancer dans le développement d'une navette spatiale. D'autant que, comme l'a fait remarquer M. Claude Nicollier, astronaute sélectionné par l'Agence spatiale européenne, « *créer une navette spatiale habitée sera un fantastique stimulant pour la recherche européenne* ».

# sports

## VOILE

### L'Admiral's Cup

## Commanditaires sans complaisance

**Les Allemands de l'Ouest, détenteurs du trophée, et les Britanniques, huit fois vainqueurs en quatorze éditions, devraient se disputer la Champagne Mumm Admiral's Cup, l'officieux championnat du monde de course au large par équipes de trois bateaux, organisé tous les deux ans à Cowes (île de Wight). Courue les 2 et 3 août par vent de tempête, la Channel Race (220 milles avec virement d'une bouée en baie de Seine) a permis aux Britanniques, auteurs d'un doublé avec *Jade* et *Panda*, de revenir dans le sillage des Allemands de l'Ouest, qui avaient dominé les deux premières épreuves côtières de 30 milles, disputées le 31 juillet et le 1er août.**

**Grâce aux cinquième et douzième places prises respectivement dans la Channel Race par *Coyote*, barré par Bruno Troublé, et par *Fière Lady*, barré par Eric Duchemin, l'équipe de France, qui avait sombré dans la deuxième épreuve côtière, remonte au huitième rang sur dix-huit, juste derrière l'Australie et devant les Etats-Unis. Deux épreuves restent encore à courir pour le compte de l'Admiral's Cup : un triangle olympique, le 6 août en baie de Christchurch, et, surtout, la célèbre course du Fasnet (602 milles), dont le départ sera donné le 10 août.**

De notre envoyé spécial

Cowes. — Autour de la plate-forme crénelée du Royal Yacht Squadron (RYS), qui surplombe vingt et un canons dorés, le paysage n'a pas dû changer depuis ce jour funeste de 1851 où la reine Victoria vit la goélette *America* mettre fin à la suprématie des marins anglais sur les océans. En ce début de mois d'août, les plages environnantes sont toujours aussi désertes qu'au début du siècle. Le bleu azur n'existe pas dans le Solent, ce bras de mer entre l'île de Wight et l'Angleterre, où le vent n'en finit jamais de chasser les nuages.

A Cowes, toute l'activité se passe dans Hight Street, jalonnée par quelques boutiques de souvenirs et surtout par ces pubs aux façades de bois multicolore et aux moquettes imprégnées de bière par les bourrades des marins. C'est là aussi que se retrouvent chaque été les innombrables régatiers venus disputer la Semaine de Cowes, qui réunit plus de mille voiliers de toutes tailles dans le Solent.

Comme le veut la tradition, le yacht royal, le *Britannia*, avec à son bord le prince Michael, est venu s'ancrer le 2 août face au RYS pour l'arrivée de la Channel Race et l'ouverture de la Semaine de Cowes. Le prince Philip d'Edimbourg, qui participait autrefois à ces régates, était attendu avec l'ex-roi Constantin de Grèce et peut-être les princes Edward et Charles, accompagné de Lady Diana. La princesse Anne avait de son côté célébré le départ de l'Admiral's Cup le 31 juillet.

A Cowes, les célébrités les plus épiées restent pourtant celles qui arpentent les pontons de la très rustique Marina où est amarrée la plus belle flotte d'admiralers (bateaux de 30 à 40 pieds de jauge IOR, soit de 11,5 mètres à 16 mètres de long) jamais rassemblée. Pour mener ces cinquante-quatre voiliers —, dont trente-deux construits pour cette course — représentant dix-huit pays de grande tradition maritime, on ne comptait plus en effet les médaillés olympiques, les anciens champions du monde de dériveur et même les barreurs des défis pour la prochaine coupe de l'America, comme le Britannique Harold Cadmore ou l'Italien Fabrizio Nava.

### Révolution française

Curieusement, les Français, qui exercent un quasi-monopole sur les transatlantiques en multicoques et une domination insolente dans les half ton cup, ont toujours été très discrets dans la plus prestigieuse des courses au large, l'Admiral's Cup, où ils n'ont jamais pu faire mieux que sixième. L'ouverture de cette épreuve aux one-tonners (30,5 pieds IOR) pourrait favoriser leur percée grâce au savoir-faire des architectes et des chantiers navals français.

En transposant leurs connaissances et leur maîtrise des half-tonners dans l'élaboration des one-tonners, les architectes Michel Joubert et Bernard Nivelt avaient provoqué une petite révolution française dans l'Admiral's Cup 83 avec *Diva*, qui avait survolé l'épreuve avec à la barre Yves Pajot et Bernard Moureau, l'ancien président de l'Union nationale de la course au large (UNCL).

Cette nouvelle maîtrise avait aussitôt été confirmée dans la One Ton Cup 84, courue à la Trinité-sur-Mer, où les Français avaient remporté leur première victoire depuis la création de l'épreuve en 1899, grâce à Alain Fargeot et *Passion 2* (plans de Philippe Briand) et placé quatre bateaux dans les cinq premiers.

Conséquence de ces résultats : les architectes français, quasiment absents jusqu'en 1981, comptaient dix de leurs réalisations (près de 20 % de la flotte) au départ de cette Admiral's Cup, dont — hommage suprême — deux des trois représentants britanniques, *Panda*, le sister-ship (bateau jumeau) de *Passion 2* et *Phoenix*, le sister-ship des Français *Coyote* et *Fière Lady* (plans du trio Jean Berret, Jacques Fauroux et Jean-Marie Finot).

Le dernier handicap des concurrents français réside désormais au niveau des budgets avec ses conséquences sur la préparation des équipages. « *Un one-toner bien équipé coûte environ 1 300 000 francs*, indique Bruno Troublé. *La décote sur le bateau se chiffre à 300 000 francs, si on le revend la première ou la deuxième année, et il faut compter 250 000 francs de frais de fonctionnement pour une saison d'avril à septembre* ».

Cette année, le nom ou le sigle des commanditaires des équipes de l'Admiral's Cup pouvaient, pour la première fois, apparaître avant et après les courses sur des pavillons ne dépassant pas 120 sur 180 centimètres et sur les vêtements des équipiers. En fermant les yeux sur les traditions, les membres du Royal Ocean Racing Club (RORC) et du RYS ont eux-mêmes signé en 1982 un accord de financement de dix ans, quitte à rebaptiser officiellement leur épreuve Champagne Mumm Admiral's Cup. Cette évolution reste toutefois insuffisante pour les concurrents français, qui voient tous les budgets publicitaires (et les meilleurs jeunes navigateurs) se diriger vers les courses de multicoques transocéaniques presque inconnues ailleurs.

Alors que les sélections pour l'Admiral's Cup regroupaient une quarantaine de bateaux aux Etats-Unis, vingt-cinq en Grande-Bretagne, une douzaine en Nouvelle-Zélande, trois one-tonners postulaient pour les trois places en équipe de France : *Fière Lady*, un prototype d'usine aligné pour sa promotion par Beneteau, le premier constructeur de bateaux de plaisance du monde, *Coyote*, son sister-ship, vendu en copropriété à Bruno Troublé et à quatre de ses amis, et *Espace du Désir*, dont la participation n'a pu être décidée qu'à la mi-avril par Bernard Moureau, l'ancien propriétaire de *Diva*.

Les conséquences de cette absence de sélection et du manque de temps et d'argent pour la préparation sont apparues à Cowes. « *A Pâques, nous avions fait plus que jeu égal avec les Anglais, en terminant deuxième sur vingt-cinq bateaux*, explique Bruno Troublé. *Depuis, ils ont suivi un programme de préparation physique deux fois par semaine. Ils ont pu choisir leurs voiles et travailler leurs automatismes en naviguant entre eux tous les week-ends pendant trois mois. Aujourd'hui, ils sont loin devant nous.* »

Pour Bruno Troublé et Patrice Roynette, le nouveau président de l'UNCL, l'espoir réside pour les années à venir dans la réussite du Tour de France à la voile disputé par des sélections (one-tonners de série). « *C'est un formidable réservoir d'équipiers*, estiment-ils, *et le Tour pourrait, si son succès se confirme, exercer au niveau des one-tonners la même influence qu'a eue la course de* l'Aurore *et du* Figaro *sur l'extraordinaire développement des half-tonners en France.* »

GÉRARD ALBOUY.

## ATHLÉTISME

### Records

*Le Britannique Steve Cram a battu, dimanche 4 août à Budapest, son troisième record du monde en trois semaines, après ceux du 1 500 mètres et du mile, en remportant le 2 000 mètres en 4 min. 51 sec. 39/100. L'ancien record appartenait au Néo-Zélandais John Walker, en 4 min. 51 sec. 40/100. A Leningrad, le Soviétique Oleg Protsenko a établi un nouveau record d'Europe du triple saut à 17,69 mètres. L'ancien record était détenu par le Britannique Keith Connor, avec 17,57 mètres.*

## AUTOMOBILISME

### Rallye d'Argentine : Peugeot à deux points du titre mondial

*Peugeot devra attendre le Rallye des Mille Lacs, disputé du 21 au 25 août en Finlande, pour assurer probablement son premier titre de champion du monde des constructeurs. La victoire obtenue le 3 août à Cordoba dans le Rallye d'Argentine par Timo Salonen sur Peugeot 205 turbo 16 — la sixième en huit épreuves pour la firme de Sochaux en 1985 — n'a pas été la plus difficile. Après l'abandon du Suédois Stig Blomqvist qur la nouvelle Audi Quattro sport, le Finlandais, qui n'a pas connu le moindre ennui technique, a pu se contenter de contrôler la course pour maintenir ses adversaires à distance.*

*Après le grave accident du Finlandais Ari Vatanen et de son copilote britannique Terry Harryman qui ont pu être ramenés dans leur pays le 4 août par avion sanitaire pour y être opérés. Peugeot aurait pu déjà s'assurer le titre si l'ancien pilote de formule 1 argentin Carlos Reuteman, engagé exceptionnellement pour cette épreuve, avait devancé pour la deuxième place l'Autrichien Wilfried Wiedner, qui disputait son premier rallye du championnat du monde sur une Audi Quattro sport privée.*

*Deux points, c'est-à-dire une huitième place au cours des trois derniers rallyes, manquent encore à Peugeot pour remporter son premier titre. Ce sera sûrement chose faite en Finlande, sur les terres de Salonen, où la firme française fera débuter sa nouvelle version Évolution 2, encore plus légère et plus puissante que l'actuelle Peugeot 205 turbo 16.*

### Le Grand Prix d'Allemagne de formule 1 : Alboreto et Prost s'échappent

*En terminant respectivement premier et deuxième du Grand Prix d'Allemagne, dimanche 4 août, Michele Alboreto (Ferrari) et Alain Prost (Marlboro-McLaren) se sont détachés nettement au classement du championnat du monde des pilotes. Le titre 1985 devrait se jouer entre les deux hommes. L'Italien Elio de Angelis (Lotus-Renault), contraint à l'abandon dimanche, se retrouve troisième à vingt points de son compatriote. Ce dernier, à la faveur d'une course lancée à un train d'enfer par Keke Rosberg sur Williams-Honda (finalement douzième à cause d'ennuis de freins) et Ayrton Senna sur Lotus-Renault (arrêt au vingt-huitième tour), a repris trois points à Alain Prost.*

*Pour compenser le manque de puissance du TAG-Porsche face à la Ferrari, le pilote français attaquait au freinage. C'était jouer avec le feu : la monoplace rouge et blanc partait en tête-à-queue à neuf tours de la fin.* « Je n'avais pas de moteur aujourd'hui », *commenta Prost.* « Je n'aurai pas de moteur demain », *disait en écho Guy Ligier, faisant état de l'intention de la régie Renault de ne pas reconduire, en 1986, son contrat avec le constructeur vichyssois. Un nouveau coup dur pour l'écurie Ligier-Gitanes au moment où Jacques Lafitte monte pour la seconde fois consécutive sur la troisième marche du podium d'un Grand Prix.*

#### Ligier sans moteur

*Ce sont les tarifs auxquels sont vendus les moteurs Renault qui semblent au cœur du débat. Les « prix cassés » n'étant pas de nature à satisfaire la rigueur de Georges Besse, PDG de la Régie, le montant des factures sera doublé. La note passerait de 12 à 25 millions de francs. Cet « ajustement » touche l'écurie Ligier parce que son contrat arrive à échéance à la fin de la saison, tandis que Renault est encore lié pour un an avec Tyrrell et deux ans avec Lotus.*

*Sur le circuit du Nürburgring, les voitures de la Régie ont subi une nouvelle hécatombe : sortie de piste de Tambay au vingtième tour, abandon de Warwick au vingt-septième. Sur sa monoplace-caméra* (le Monde *du 3 août*). *Hesnault avait renoncé dès le neuvième tour, embrayage cassé.*

## TENNIS

### La Coupe Davis : Becker ou le tennis allemand

*Les demi-finales de la Coupe Davis 1985 opposeront, les 4, 5 et 6 octobre, la Suède, tenante du trophée, à l'Australie pour une revanche de la finale de 1983, et l'Allemagne de l'Ouest à la Tchécoslovaquie. L'élimination des Etats-Unis par la RFA aurait pu être considérée comme la grande surprise des quarts de finale si les Américains n'avaient pas été privés de John McEnroe et de Jimmy Connors.*

*Quatre semaines après sa victoire à Wimbledon, Boris Becker a réussi sa conquête du public de Hambourg, en faisant honneur à sa nouvelle réputation, face à Eliot Teltscher (6-2, 6-2, 6-1), puis face à Aaron Krickstein (6-2, 6-2, 6-1). La Coupe Davis n'est pas promise pour autant aux Allemands de l'Ouest. Hans Schwaier, le deuxième joueur de simple, n'est pas au niveau de son coéquipier, et Becker, associé à Andréas Maurer, a, en effet, été battu en double par la paire américaine de remplacement formée de Ken Flach et Seguso.*

## SPORTS ÉQUESTRES

### Le championnat d'Europe de saut d'obstacles

## Des pièges sous le lierre

**Déjà vainqueur en 1981 à Munich et en 1983 à Hickstead, l'Allemand Paul Schockemöhle sur *Deister* a remporté, dimanche 4 août, son troisième titre de champion d'Europe de saut d'obstacles à Dinard, devant près de quinze mille personnes. La Suissesse Heidi Robbiani, sur *Jessica V*, a obtenu la médaille d'argent devant l'Anglais John Whitaker sur *Hopscotch*, médaille de bronze. Les Français Frédéric Cottier sur *Flambeau C* et Pierre Durand, sur *Jappeloup*, terminent respectivement aux 8e et 9e places.**

**Décerné jeudi, le titre par équipes est revenu facilement à une très forte équipe britannique composée de John Whitaker *(Hopscotch)*, Michael Whitaker *(Warren Point)*, Nick Skelton *(Everest Saint-James)* et Malcom Pyrah *(Towerlands)*. L'équipe de France s'est classée 4e, derrière la Suisse (2e) et l'Allemagne (3e).**

**Ces championnats ont notamment marqué l'éclosion de l'équitation soviétique. L'URSS a abandonné la dernières place par équipe à l'Autriche. En individuels, Victor Poganowski, sur *Prospeckt*, a obtenu une inattendue 10e place.**

De notre envoyé spécial

Dinard. — Du lierre disposé avec art sur un obstacle tout blanc, c'est joli, c'est champêtre. De ce point de vue, l'oxer n° 5 dans la deuxième manche de la finale du championnat d'Europe était très réussi. N'avoir enroulé le lierre que sur les barres inférieures de l'obstacle pour que le cheval « oublie » la barre supérieure relève du machiavélisme le plus achevé. Une traîtrise signée Philippe Gayot. « Architecte et metteur en scène » des épreuves de Dinard, le chef de piste français en a commis bien d'autres, construisant des parcours très techniques tout au long de la semaine. Si on le suspecte de disposer des pièges au gré de sa fantaisie, l'homme se cabre : « *Un parcours qui comporte des pièges est un mauvais parcours. Il faut un cocktail de difficultés techniques qui respectent les possibilités physiques des chevaux et donnent une part prépondérante à l'art du cavalier.* »

Le chef de piste est un homme libre. Il choisit le tracé, le nombre d'obstacles et leurs difficultés. Il joue sur les couleurs : « *Les teintes vives font sauter les chevaux.* » Il soigne les détails : 10 centimètres d'écart dans un alignement de pots de fleurs peuvent créer un « *faux appel* ». A trente-quatre ans, Philippe Gayot a déjà quinze ans d'expérience. C'est un technicien. C'est aussi un homme de spectacle qui ne néglige pas « *la touche artistique* ». « *Si nous voulons attirer le grand public vers notre sport*, dit-il, *il faut considérer le terrain comme un théâtre, veiller à l'harmonie des couleurs et faire en sorte que le public comprenne ce qui se passe.* »

A Dinard, le metteur en scène était « *hitchcockien* » puisque c'est l'avant-dernier obstacle de la dernière manche qui a désigné le champion d'Europe. Un « double » assassin attendait l'anglais John Whitaker au détour de la rivière.

Le chef de piste est un homme seul. Assis sur sa chaise pliante, au beau milieu de la pelouse ou déambulant d'un ostacle à l'autre, Philippe Gayot a préparé ses coups en douce. « *Je me suis isolé*, avoue-t-il, *pour ne pas subir de pressions.* » C'est que tous les champions équestres sont ses amis et que, même dans ce sport de gentlemen, le fair-play n'exclut pas l'intox. Pourtant, Philippe Gayot est formel : il est impossible d'avantager l'un ou l'autre. « *Le souci du chef de piste est de faire en sorte que l'épreuve désigne le meilleur cavalier* », dit-il. La victoire de Paul Schockemöhle ne peut que le rassurer sur la qualité de son travail.

### Deux amis

Dans une terrible dernière manche, au cours de laquelle personne n'a fait de « sans faute », le milliardaire allemand a confirmé son extraordinaire sang-froid. Le regard bleu, l'allure juvénile malgré les cheveux gris, le triple champion d'Europe est, à quarante ans, un homme d'affaires qui « pèse » plusieurs millions de dollars. Le sport équestre n'est pour lui qu'un loisir. Il ne monte son « ami » *Deister* que dans les grandes occasions. La décontraction du cavalier, la classe du cheval et la complicité qui unit depuis plusieurs années l'homme et sa monture sont sûrement les raisons de leurs succès à répétition.

L'absence de tels couples chez les Français explique la défaite tricolore, accueillie par un sonore « *plus jamais ça* » de M. Jean-François Chary, président de la Fédération équestre française. « *Il est impensable que dans un grand pays d'élevage nous ne puissions constituer des couples à six ou huit mois des grandes échéances internationales* », a-t-il dit, annonçant « *la fin de la politique du coup de pot* » et « *la mise en chantier dès demain matin d'une politique plus suivie* ». L'objectif est clairement désigné : « *Médaille d'or à Séoul.* » Ayant « *remarqué que nos cavaliers n'ont pas assez l'esprit d'équipe* », il compte « *les responsabiliser individuellement et collectivement ; ceux qui ne seront pas capables de suivre la nouvelle politique devront s'en aller* ».

M. Chary espère trouver « *une solution française qui aurait l'efficacité de la méthode anglaise* ». Les frères Whitaker, premier et second avant la finale, ont certes craqué dans l'ultime journée, mais les Anglais ont dominé avec insolence le championnat d'Europe par équipes. Dans une station balnéaire où les rues principales s'appellent George-V, Edouard-VII et Winston-Churchill, ils étaient en pays conquis.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## LES RÉSULTATS

### Automobilisme

**GRAND PRIX D'ALLEMAGNE DE FORMULE 1**

1. ALboretto (Ferrari), les 314 km en 1 h 35 mn 31 s (191,147 km/h) ; 2. Prost (McLaren Tag-Porsche), à 11 s 66 ; 3. Laffite (Ligier-Renault), à 51 s 15 ; 4. Boutsen (Arrows-BMW), à 55 s 27 ; 5. Lauda (McLaren Tag-Porsche), à 1 mn 13 s 97 ; 6. Mansell (Williams-Honda), à 1 mn 16 s 82.

***CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS***

1. Alboreto (It.) 46 pts ; 2. Prost (Fra.) 41 pts ; 3. De Angelis (It.) 26 pts ; 4. Rosberg (Fin.) 18 pts ; 5. Johansson (Suè.) 16 pts ; 6. Piquet (Bré) 13 pts ; 7. Tambay (Fr.) 11 pts ; 8. Laffite (10 pts).

### Football

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
Deuxième division
*(Quatrième journée)*

**GROUPE A**

| | |
|---|---|
| *Le Puy b. Red Star | 3-0 |
| *Gueugnon et Saint-Etienne | 0-0 |
| Istres b. *Béziers | 1-0 |
| *Sète et Cannes | 1-1 |
| *Lyon et Montceau | 1-1 |
| *Chaumont b. Thonon | 1-0 |
| *Tours b. Montpellier | 2-1 |
| *Nîmes b. Martigues | 3-0 |
| *Grenoble et Alès | 0-0 |

**CLASSEMENT**

1. Le Puy, 7 points ; 2. Saint-Etienne, Istres, 6 ; 4. Cannes, Montceau, Chaumont, 5 ; etc.

**GROUPE B**

| | |
|---|---|
| *Niort b. Quimper | 1-0 |
| *Mulhouse et Guingamp | 1-1 |
| *RC Paris b. Beauvais | 3-0 |
| Besançon b. *Caen | 2-0 |
| *Abbeville b. Sedan | 1-0 |
| *Reims b. Orléans | 2-0 |
| *Valenciennes b. Dunkerque | 2-0 |
| *Lorient b. Rouen | 3-1 |
| Limoges b. *Angers | 2-1 |

**CLASSEMENT**

1. RC Paris, Guingamp, 7 ; 3. Quimper, Besançon, Mulhouse, Niort 6 ; etc.

### Motocyclisme

**Grand Prix d'Angleterre à Silverstone**

500 cm3 : 1. Spencer (E.-U.), Honda, 49 min. 20 sec. 17 (moyenne 160,380 km/h) ; 2. Lawson (E.-U.), Yamaha, 49 min. 28 sec. 49 ; 3. Sarron (Fr.), Yamaha, 49 min. 52 sec. 65 ; 4. de Radigues (Belg.), Honda, 50 min. 27 sec. 38 ; 5. Mamola (E.-U.), Honda, 50 min. 36 sec. 28 ; 6. Roche (Fr.), Yamaha, 50 min. 38 sec. 89.

**Championnat du monde**

1. Spencer (E.-U.), 126 points ; 2. Lawson (E.-U.), 106 ; 3. Sarron (Fr.), 72 ; ... 8. Roche (Fr.), 39.

250 cm3 : 1. Mang (RFA), Honda, 43 min. 33 sec. 62 (moyenne : 155,7 km/h ; 2. Roth (RFA), Yamaha, 43 min. 51 sec. 59 ; 3. Herweh (RFA), Rotax, 43 min. 59 sec. 57 ; 4. Spencer (E.-U.), Honda, 44 min. 7 sec. 68 ; 5. Mattioli (Fr.), Yamaha, 44 min. 13 sec. 59 ; 6. Bolle (Fr.), Parisienne, 44 min. 16 sec. 39.

**Championnat du monde**

1. Spencer (E.-U.), 127 points ; 2. Mang (RFA), 97 ; 3. Wimmer (RFA), 69 ; 4. Lavado (Ven.), 67 ; 5. Ricci (It.), 35 ; ... 11. Pierre Bolle (Fr.), 17.

L'Américain Freddie Spencer est assuré de remporter le titre mondial des 250 centimètres cubes, alors qu'il reste encore deux grands prix à disputer.

### Tennis

**COUPE DAVIS**
*(Quarts de finale)*

| | |
|---|---|
| A Sydney : | |
| Australie b. Paraguay | 3-2 |
| A Bangalore (Inde) : | |
| Suède b. Inde | 4-1 |
| A Guayaquil (Equateur) : | |
| Tchécoslovaquie b. Equateur | 5-0 |
| A Hambourg : | |
| RFA b. Etats-Unis | 3-2 |

### Voile

**Course du *Figaro***

Déjà vainqueur des deux premières étapes de la course en solitaire du *Figaro*, Philippe Poupon, sur *Fleury-Michon*, a remporté la troisième, lundi 5 août à Bayonna, près de Vigo (Espagne).

Le Monde

# ECONOMIE

## Un emploi de plus en plus précaire

*Scolarité poursuivie retraite précoce L'espérance de vie active se réduit à 25 ans...*

INSENSIBLEMENT, la structure du marché du travail se modifie. L'enquête sur l'emploi, réalisée tous les ans au mois de mars par l'INSEE, en témoigne : les résultats détaillés de 1984, qui viennent d'être publiés (1), apportent la confirmation de plusieurs glissements. Tandis que l'évolution démographique entraîne une augmentation de la population active, la progression des emplois non salariés compense, pour partie, la perte des emplois salariés, importante dans le secteur privé.

Si, en conséquence, le chômage augmente, son développement est à coup sûr atténué par une forte tendance au maintien dans le système scolaire, chez les plus jeunes, et par une accélération des départs en retraite ou en préretraite chez les plus âgés (2). L'effet de la retraite à soixante ans a joué à plein entre 1983 et 1984, conjugué avec les cessations anticipées d'activité dues, désormais, aux seuls plans FNE (Fonds national de l'emploi).

L'accroissement naturel de la demande d'emplois aurait nécessité, pour être absorbé, des performances économiques élevées et, même, des records. En période de crise, doublée d'une restructuration, *il s'agit seulement de ralentir* la baisse de la population active occupée.

D'une année sur l'autre, on constate donc que le nombre d'actifs occupés s'est accru parmi les travailleurs indépendants, les employeurs et les aides familiaux, au point que les emplois non salariés ont progressé d'environ 50000, pour une population totale de 3,7 millions. Parallèlement, les emplois salariés ont fortement diminué à cause du secteur privé, les baisses du secteur public (– 77580) étant partiellement récupérées par le nombre de salariés de l'Etat (sans changement) et des collectivités locales (+ 20000). Surtout, on observe que les effectifs de toutes les catégories socio professionnelles se sont, dans l'ensemble, ou maintenus ou développés, à la notable exception des ouvriers qui ont perdu 318027 emplois dans la population salariée. Manifestement, les restructurations industrielles sont passées par là.

La deuxième caractéristique *essentielle concerne les jeunes.* Si cela ne constitue pas, à proprement parler, une surprise, l'ampleur du phénomène, a de quoi faire réfléchir. Parmi les actifs occupés de quinze à vingt-quatre ans, on compte 226686 personnes de moins, alors que ceux âgés de vingt-cinq à trente-neuf ans sont 75829 de plus (3).

Cela revient à dire que la crise de l'emploi est supportée par les classes d'âge qui arrivent sur le marché du travail (4), leur intégration dans un emploi salarié étant encore plus difficile (234621 de moins). Dans la mesure où les suppressions d'emplois se trouvent également dans la tranche des actifs occupés de 50 à 59 ans, on peut considérer que la politique de l'emploi a tenté de préserver le noyau dur au détriment des plus jeunes et des plus âgés.

### Temps partiel

Un troisième élément tend à prouver que la précarité dans l'emploi ne cesse de s'amplifier. Parmi les actifs occupés, 324 091 de moins travaillent à temps complet, contre 106 982 de plus à temps partiel, le mouvement étant particulièrement sensible chez les employés. Parmi les salariés, la tendance est aussi nette : 367 155 de moins ont un emploi à temps complet, 97 595 de plus ont un emploi à temps partiel.

Si l'on y ajoute les contrats à durée déterminée et les missions d'intérim, on peut admettre que le travail « différencié » – selon l'expression en vigueur à l'occasion des négociations sur la flexibilité – a fait de réels progrès dans le monde du travail. Au total, 249 157 salariés supplémentaires du secteur privé n'ont plus un statut « normal », de même que 84 491 salariés de l'Etat ou des collectivités locales.

Bien évidemment, ce sont encore les jeunes, serait-on tenté de dire, qui font les frais de cette *opération*. Entre 15 et 24 ans, sur la population active occupée, on compte 227 396 personnes de moins à temps complet. Sur 334 306 jeunes de moins de 24 ans devenus actifs entre mars 1983 et mars 1984, 140 193 sont devenus chômeurs, et, parmi les 194 113 actifs occupés, on compte 74 327 apprentis, 6 928 stagiaires, 16 964 titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, 3 866 employés de l'intérim, 5 234 salariés non titulaires de l'Etat et 7 214 salariés de l'Etat au statut non précisé. 69 224, seulement, sont devenus des salariés, les trois quarts ne bénéficiant que d'un emploi précaire...

Le paysage a donc évolué en une année, adoptant peu à peu des traits différents qui devraient influencer l'appréciation portée et sur la situation du chômage et sur celle de l'emploi. Encore faut-il préciser que l'enquête de l'INSEE ne fait que fournir une *photographie instantanée*, quand d'autres statistiques permettent, elles, de reconstituer l'ensemble. Ainsi, au cours de l'année 1984, plus de 230 000 emplois ont été perdus, dont 200 000 emplois salariés.

Au premier trimestre de 1985, il a été enregistré un ralentissement des pertes d'emplois salariés, avec 14 000 de moins en données corrigées, soit – 0,1 % contre – 0,3 % ou – 0,4 % en moyenne trimestrielle depuis 1983. Cela pourrait expliquer le coup de frein observé sur les chiffres du chômage, si l'évolution propre au secteur du bâtiment et des travaux publics ne venait tempérer le jugement.

Dans ce secteur, en effet, on a observé une baisse des effectifs de 0,3 % au premier trimestre, en rupture totale avec les mouvements antérieurs, beaucoup plus accusés (de – 1,3 % à – 2 % par trimestre depuis deux ans). Mais ce fait pourrait s'expliquer par la rigueur de l'hiver qui aurait entraîné une diminution des licenciements – les employeurs préférant avoir recours au chômage partiel pour cause d'intempérie – suivie d'une accélération exceptionnelle des reprises de chantiers, en raison des dégâts causés.

En fait, tous ces résultats, apparemment confus et contradictoires, devraient conduire à penser que la fluidité et la mobilité du marché du travail – que certains appellent de leurs vœux – *sont tout bonnement en train de se* réaliser. En bien comme en mal.

ALAIN LEBAUBE.

(1) *Les collections de l'INSEE*, D, n° 105, Enquête sur l'emploi de 1984. A noter que les comparaisons ne peuvent s'effectuer avec les résultats détaillés de l'enquête emploi de 1983 (*Les collections de l'INSEE*, n° 96), une rupture *dans la série statistique étant intervenue* à la suite du recensement de 1982. En fait, il faut se référer aux résultats redressés des enquêtes sur l'emploi de 1982 et 1983 publiés dans *Archives et documents*, n° 120. Il est à regretter que l'INSEE ne signale pas cette difficulté supplémentaire dans un avertissement aux lecteurs.

(2) Parmi les plus de 60 ans, on comptait 26,7 % d'actifs en 1983 et 24,7 % en 1984. Parmi les 55 à 60 ans, *on comptait 56,9 % d'actifs en 1983*, contre 55,1 % en 1984. Respectivement, les retraités étaient 48,1 % en 1983 contre 51,1 % en 1984 et 15 % contre 17,1 %.

(3) Les actifs occupés de 40 à 49 ans sont 13821 de moins, ceux de 50 à 59 ans sont 57912 de moins et ceux de plus de 60 ans sont 5381 de plus. Chez les salariés, les 50 à 59 ans sont 93577 de moins.

(4) L'aggravation du chômage a surtout frappé les moins de 24 ans, puisque l'augmentation de 352561 se répartit de la façon suivante : 158779 pour 15 à 24 ans, 137138 pour les 25 à 39 ans, 37744 pour les 40 à 49 ans, 18643 pour les 50 à 59 ans, 257 pour les plus de 60 ans.

### DES ÉTUDES PROLONGÉES

| | Au 1er mars 1984 | Par rapport au 1er mars 1983 |
|---|---|---|
| Population totale (15 ans et +) | 42 405 294 | + 346 919 |
| Population active | 23 593 925 | + 135 452 |
| Population active occupée au sens BIT (Bureau international du travail) | 21 349 459 | – 219 109 |
| Chômage au sens BIT | 2 244 466 | + 352 561 |
| Ensemble des salariés | 17 642 602 | – 269 560 |
| dont salariés du secteur privé | 11 605 782 | – 215 322 |
| Retraités | 7 489 388 | + 265 038 |
| Elèves, étudiants | 4 258 255 | + 105 984 |

*Source : INSEE.*

## Se préparer à une chute brutale du dollar

*C'est le moment d'investir en France pour faire face au retour de la concurrence américaine*

par ANDRÉ BOYER (*)

LE dollar avait dépassé en février 10,50 F ; récemment il est descendu à 8,50 F. Chacun a déjà oublié les commentaires de ceux qui expliquaient ce niveau aussi élevé et prédisaient une hausse encore plus forte. La fragilité des prévisions de nombre de commentateurs tient à leur volonté de donner la priorité au jour le jour sur les fondements économiques et psychologiques des *mouvements monétaires.*

On pouvait hier prévoir la baisse du dollar, comme avant-hier prédire sa hausse. Octobre 1980, Jimmy Carter sera battu par Reagan. Les sondages l'indiquent ; l'orgueil blessé *des Américains le laisse prévoir, bref tout le* monde le sait. Beaucoup savent aussi que Ronald Reagan est partisan d'une politique favorable aux affaires, du fait de la limitation des dépenses sociales, de l'accroissement des dépenses militaires et de la réduction des impôts qu'il envisage. Certains savent enfin que l'économie américaine, licenciant les personnes et modernisant les machines, s'est donnée les moyens d'être à nouveau concurrentielle.

Victoire future du Californien qui entraîne un climat psychologique de confiance pour les affaires, purge brutale de l'économie qui crée une situation favorable à la reprise, la hausse du dollar est programmée. Pourtant, en novembre 1980, en France, les commentateurs insistent plus sur l'ancien cow-boy de cinéma que sur le restaurateur du dollar : l'habitude de prévoir le passé...

Les facteurs de hausse du dollar étant réunis, observons alors la mécanique : l'économie américaine repart. Elle a donc besoin d'argent. Elle emprunte. Le gouvernement américain aussi, à cause du déficit budgétaire (provenant de la hausse des dépenses militaires et de la baisse des impôts, qui toutes les deux relancent aussi les affaires). Et, ce qui est essentiel, la confiance règne. L'argent arrive de toutes les parties prêteuses du monde : Arabes, Allemands, Japonais, Suisses. Beaucoup plus de dollars entrent aux Etats-Unis qu'il n'en sort : le billet vert *monte, les autres monnaies baissent.*

Il y a plus. A la Banque fédérale des Etats-*Unis règne un homme* indépendant du gouvernement qui n'aime pas l'inflation, M. Paul Volcker. Il veut empêcher les entreprises *américaines d'emprunter trop et, dans ce but, il maintient des taux d'intérêt élevés.* Du coup, non seulement les prêteurs sont rassurés par la politique de la Maison Blanche mais, de plus, ils sont récompensés par de forts taux d'intérêt.

### Ce jour-là

Tout se passe bien. L'économie américaine repart. L'inflation baisse. Les taux d'intérêt sont élevés. On lui prête volontiers : elle rassure et elle paye. Conséquence : l'argent afflue et le dollar monte. Pour ceux qui ont prêté c'est une triple bonne affaire : ils ont gagné sur la valeur du dollar, sur le taux d'intérêt et sur la confiance. Aussi sont-ils de plus en plus nombreux à vouloir prêter. Le dollar atteindra 10,61 F le 26 février 1985 avant de commencer à se replier.

Toutes les conditions sont réunies pour que le dollar s'affaisse. Car qu'arrive-t-il aujourd'hui ? Les entreprises et l'Etat américains empruntent très cher (12 % d'intérêt pour une inflation à 4 % = 8 % réels, c'est énorme) des dollars pour une économie de moins en moins concurrentielle, en raison jus*tement de ces emprunts trop coûteux, mais* aussi de la hausse de la devise qui freine de plus en plus les exportations américaines et provoque une poussée des importations. De l'autre côté, du côté des prêteurs, – arabes, européens, japonais, selon les moments, – en raison du déficit de la balance courante, on regorge et on regorgera de plus en plus de dollars que l'on replace sur le marché américain.

Jusqu'au jour où... les entreprises, commençant à vendre moins, décideront de réduire leurs investissements. Où l'Etat fédéral, contraint de payer de plus en plus d'intérêts, lancera un programme de limitation du déficit budgétaire. Ce jour-là, les dollars entrant aux Etats-Unis commenceront à être moins nombreux que ceux qui sortiront pour payer les intérêts des emprunts et acheter les marchandises importées. Ce jour-là le dollar baissera durablement.

On peut se risquer à prévoir que le début 1986, dans moins de six mois, devrait être aussi le début de la chute du dollar. Et comme tous les détenteurs de dollars ne craignent qu'une chose, de rater la future baisse *du dollar, ils se précipiteront au premier signe* sur tous les refuges possibles, mark, franc suisse, yen, or. On peut donc prévoir une chute brutale, et c'est le moment de s'y préparer.

C'est le moment d'installer de solides réseaux commerciaux aux Etats-Unis, d'investir en France pour moderniser nos entreprises et baisser nos coûts de production. Ce n'est vraiment pas le moment d'utili*ser nos francs pour emprunter des devises* dont le cours futur relève du pari. C'est le moment de renforcer notre économie pour être prêt à faire face à la baisse du dollar et au retour des concurrents américains. Pourvu *que le dollar ne baisse pas trop vite...*

(*) Professeur en sciences de gestion à l'université de Nice.

## La chronique de Paul Fabra

# La morale de l'embargo

CE sont surtout les intérêts américains qui eurent à pâtir des deux embargos successifs établis par les Etats-Unis sur certaines de leurs exportations en direction de l'URSS. L'Argentine et quelques autres producteurs de blé se substituèrent comme principaux fournisseurs de céréales à l'Union soviétique ; dans l'affaire du gazoduc sibérien, les firmes françaises, anglaises, italiennes, japonaises, etc., lui apportèrent la technologie dont elle avait besoin et, là encore, telle grande société américaine fabriquant le matériel convoité s'est trouvée pénalisée.

Si on rappelle ces mésaventures, c'est pour montrer qu'il n'est pas absolument nécessaire de se punir soi-même pour affirmer le caractère hautement moral des mesures de rétorsion prises à l'encontre d'un pays dont on condamne la politique. Personne n'a su gré ni au président Carter ni au président Reagan pour le désintéressement relatif dont ils firent preuve à cette double occasion. Il en est plutôt resté l'idée qu'ils avaient, l'un et l'autre, mal ajusté leur riposte, ajoutant deux exemples de plus à la longue liste des échecs essuyés par les politiques de sanctions économiques.

Les sanctions prises en 1935 contre l'Italie de Mussolini ne l'empêchèrent pas de mener à son terme la conquête de l'Ethiopie. Après la guerre, les tentatives faites pour isoler le régime de Franco ont produit l'effet inverse à celui qui était recherché. Elles ont rehaussé le prestige du dictateur auprès de l'opinion publique espagnole. Plus près de nous, les mesures prises contre la Pologne, en janvier 1982, après l'instauration de l'état de siège par le général Jaruzelski, n'ont pas amené, bien au contraire, celui-ci à desserrer son étreinte sur Solidarnosc.

Le fait, par conséquent, que les intérêts français ne devraient pas avoir beaucoup à souffrir des sanctions décidées par le gouvernement Fabius à l'encontre de l'Afrique du Sud, dont la principale est la suspension des nouveaux investissements, devrait être considéré comme une preuve d'habileté plutôt que de cynisme.

Il n'empêche que, s'agissant d'une décision par laquelle des dispositions d'ordre économique sont prises en vue de servir la morale internationale, l'initiative française doit être analysée au double point de vue de l'efficacité et de l'opportunité ou, si l'on préfère parler, en l'occurrence, comme les classiques, de la congruence, c'est-à-dire de sa convenance par rapport au but recherché. Mesurée à cette double aune, la politique menée par Paris pourrait bien faire contraste avec la plupart des expériences du même genre que l'on connaît. Ce serait dans la mesure où elle se révélerait efficace qu'elle pourrait être incongrue.

CE n'est, bien sûr, que par sa valeur d'exemple que la politique française pourrait à la longue porter un grave préjudice au développement économique de l'Afrique du Sud. Si la construction par Framatome d'une centrale nucléaire à Koeberg (le deuxième réacteur a été couplé au réseau électrique sud-africain vingt-quatre heures après l'annonce des sanctions françaises !) a effectivement représenté une grosse dépense, la masse des capitaux français placés en Afrique du Sud est relativement faible par rapport à ceux d'origine britannique (de loin les plus importants), allemande ou américaine.

Cependant, les pressions se multiplient dans les pays anglo-saxons — Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, — notamment sous l'influence des différentes Eglises chrétiennes, pour amener les états-majors des grandes firmes industrielles et commerciales à renoncer à investir en Afrique du Sud. Mines d'or non comprises, les investissements étrangers dans ce pays ne représenteraient plus que 5 % à 8 % environ du total, contre plus de 20 % en 1960, au moment des sanglants incidents de Sharpeville. Le danger est qu'« un arrêt des entrées de capitaux extérieurs soit bientôt suivi par un exode des capitaux nationaux ».

Toute la question est de savoir s'il est dans l'intérêt de la majorité de la population sud-africaine, et du monde extérieur avec elle, de voir le développement économique de ce pays gravement compromis. C'est sa prospérité qui a sans doute retardé jusqu'à maintenant une véritable explosion révolutionnaire. Il est très probable qu'une extension du chômage et une baisse du niveau de vie conduiraient à l'exaspération des passions et la multiplication des violences.

Tel n'est certainement pas le souhait du gouvernement français : celui-ci ne désire pas plus que ses partenaires européens et son partenaire américain voir s'instaurer une zone d'insécurité au sud du continent africain, ne serait-ce que pour des raisons stratégiques de la plus haute importance. L'Afrique du Sud est à la fois une source de matières premières indispensables et un des grands points de passage de la navigation mondiale.

Mais c'est aussi pour des raisons de morale politique qu'une grande prudence s'impose. Si les mesures d'assouplissement de l'apartheid qu'a prises M. Pieter Botha ne convainquent personne, c'est qu'on se trouve dans une situation caractérisée par un antagonisme apparemment inconciliable. Les adversaires de l'apartheid réclament la suppression de ce scandale que constitue un régime dans lequel les droits politiques sont refusés à la majorité de la population.

LES partisans, sans le dire, du *statu quo* épousent secrètement la thèse des Blancs sud-africains qui pensent ne pas avoir en réalité le choix : ou bien ils maintiennent coûte que coûte leur suprématie, ou bien c'est l'héritage de trois siècles d'histoire qui s'effondre, avec pour seule issue l'exil définitif de plusieurs millions d'hommes et de femmes.

« *Voilà précisément,* dit un ancien diplomate suisse qui doit prochainement se rendre en Afrique du Sud en mission privée, *les termes dans lesquels on n'a pas le droit de poser le problème. Savoir ce qu'il adviendra est hors de notre portée. Nos efforts doivent tendre uniquement à rendre la période de transition aussi peu douloureuse que possible. C'est pourquoi toute démarche extérieure consistant à préjuger la solution qui finira par prévaloir manque de la modestie dont il convient de faire preuve en pareille circonstance.* »




## *De Montpellier à... Kuala-Lumpur*

# Les Corbières sans frontière

*Les régions mènent avec ambition leur propre diplomatie et le gouvernement commence à se méfier.*

LA garden-party donnée pour la fête nationale baignait dans le fumet des brochettes, les hymnes, l'élégance des invités et la torpeur nocturne des tropiques. Il flottait ce soir là sur les pelouses de l'ambassade de France à Kuala-Lumpur un parfum à la fois enjoué et étrange.

Enjoué parce que les relations entre la France et la Malaisie sont au beau fixe. Mais étrange, car... Quel était donc ce personnage arrivé de Chine à la tête d'une délégation d'une trentaine de personnes, dont près de dix journalistes, à qui les officiels donnaient du « monsieur le Président » par-ci, du « monsieur le Président » par-là ? On l'entoure, lui et son épouse. Le conseiller commercial le fait asseoir dans le grand salon de l'ambassade et, pendant une demi-heure, brosse devant lui un tableau complet de la situation économique du pays et des échanges franco-malaisiens.

Ce président est, depuis plus de trente ans, un homme politique, mais, depuis peu, un « capitaine d'industrie » new-look. Robert Capdeville, soixante-cinq ans, président — socialiste — du conseil régional de Languedoc-Roussillon, a saisi l'occasion que les lois de décentralisation ont offerte aux régions. Les voilà qui prennent goût à la politique extérieure, envoient des missions à l'étranger, accueillent des personnalités ou des étudiants d'autres pays, signent des accords, participent aux transferts de technologie dans le but d'entraîner vers les marchés lointains les entreprises locales.

Entouré d'une équipe active de techniciens, Robert Capdeville symbolise, sans doute, le mieux cette nouvelle tendance que manifestent les régions à définir et à mener elles-mêmes leur propre politique économique extérieure. Une politique parfois tous azimuts, à tel point que le gouvernement, gardien de la souveraineté de l'Etat unitaire, commence à se méfier *(voir encadré ci-dessous).*

Après avoir navigué vers les voisins méditerranéens — Sfax, Catalogne, Toscane, — le Languedoc-Roussillon pousse les feux en Asie : la préfecture d'Oita (au Japon), la province de Sichuan (en Chine) et aujourd'hui la Fédération de Malaisie, où un accord devrait être incessamment signé officiellement avec l'Etat du Negeri-Sembilan, lorsque l'aval du premier ministre du pays, M. Mahathir, aura été obtenu. Et ce n'est pas fini ! Des missions officielles sont programmées demain au Venezuela, au Brésil, en Floride et au Texas.

### Chez le sultan

Comment est née l'idylle entre le Languedoc et cette région maritime de l'ouest de la péninsule malaise ? Il y a un peu plus d'un an, à l'occasion du Salon mondial du tourisme à Paris, un premier contact est pris. En septembre 1984, le premier ministre (chief minister) de l'Etat du Negeri-Sembilan vient dans le Languedoc étudier l'aménagement géographique, hydraulique, touristique de la côte, de la Camargue à Port-Leucate. Et l'on découvre que le fils du sultan de l'Etat, aujourd'hui homme d'affaires, parle français, après avoir travaillé trois ans à l'ambassade à Paris, et qu'il préside l'Alliance française.

Parallèlement l'entreprise de travaux publics BEC de Montpellier cherche des marchés en Asie et signe un *gentleman's agreement* avec le représentant de Campenon-Bernard à Kuala-Lumpur, M. Thierry Amalric, un homme jeune qui a de l'entregent. Voilà l'affaire lancée. Des experts étudient les dossiers, mettent le Quai d'Orsay, les services du commerce extérieur et la mission ASEAN au courant. M. Capdeville n'a plus qu'à venir avec sa délégation à Seremban, la capitale de l'Etat, marquer du sceau politique — avec promesse de financement préliminaire pour des études — le travail préalable des experts et des commerçants.

Et, le 15 juillet, il est reçu, avec les honneurs d'une personnalité de haut rang, par le sultan lui-même, Son altesse Yang Di Pertuan Besar, en son palais, et échange avec son hôte des cadeaux et des propos d'amitié mutuelle « entre nos peuples ». Lorsqu'il sera confirmé, l'accord sera le premier que le Negeri-Sembilan signe avec une région ou une province d'un pays étranger.

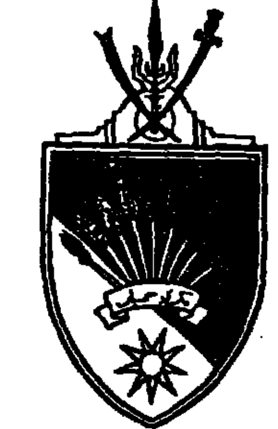
Cet Etat est l'un des plus dynamiques de la Fédération, puisque depuis 1980 sa croissance industrielle progresse en moyenne de 7,6 % par an. Et l'un des projets les plus ambitieux qu'il nourrit, de concert avec le gouvernement central, pour le V[e] Plan (1986-1990), concerne précisément un domaine où le Languedoc peut exhiber de sérieuses références : l'aménagement du littoral, le tourisme, l'aquaculture avec tous les services qui s'y rattachent, c'est-à-dire la maîtrise de l'eau et l'assainissement, les routes, les hôtels.

### Déjà les Japonais

Comme La Grande-Motte ou Cap-d'Agde sont aujourd'hui les phares d'un nouveau développement du Languedoc, Port-Dickson, sur les rivages du détroit de Malacca, a été choisi comme pôle d'où rayonneront — dans cinq ans, dans dix ans — des flux d'activités touristiques. Déjà le tourisme sauvage y fleurit et il faut mettre de l'ordre et tracer un schéma d'aménagement intégré. « *On sait faire* », ont dit les Languedociens, pour qui l'organisation de l'accueil de 2, 3 ou 4 millions de touristes par an dans cette zone à l'horizon 2000 — ce sont les hypothèses de travail — relève presque de la question de cours.

Seulement voilà ! Les Japonais sont déjà sur le coup. Ils ont fait une étude complète pour l'aménagement de Port-Dickson, les maquettes sont prêtes et il ne devrait pas être difficile d'intéresser au projet les capitaux privés (malaisiens et étrangers), d'autant que le gouvernement fédéral, saisi lui aussi par le goût de la privatisation, vient, il y a quelques jours, de relancer un appel aux investisseurs. Les sociétés étrangères n'auront plus à demander une licence et seront autorisées à posséder jusqu'à 100 % d'une affaire, si elles s'engagent à exporter la majorité de leur production et à faire rentrer des devises.

Quant aux projets d'assainissement — à savoir le traitement de l'eau, de la source à la mer, — c'est une affaire d'au moins 100 millions de dollars malaisiens (370 millions de francs). Ils intéressent au plus haut point la Compagnie nationale d'aménagement du bas-Rhône-Languedoc, qui a déjà effectué des travaux similaires (ingénierie, études ou réalisation clé en main) dans de nombreux pays étrangers. En association avec l'Etat et l'ACTIM, le Languedoc-Roussillon a proposé à ses « partenaires » du Negeri-Sembilan de financer pour 1,7 million de francs une étude de faisabilité. Il faut faire vite, car les concurrents — notamment néo-zélandais — sont au courant..., sans parler de la Lyonnaise des Eaux, dont le président, M. Jérôme Monod, dit de la Malaisie : « *C'est un pays prometteur...* »


NEGERI-SEMBILAN

Toute la question est maintenant de savoir si le gouvernement fédéral, qui donnera l'an prochain le coup d'envoi au V[e] Plan, pourra retenir tous les grands projets qui bourgeonnent actuellement : hôpitaux, métro de Kuala-Lumpur, ports et aéroports, oléoduc transmalaisien, voie ferrée (et locomotives) vers la Thaïlande. Pour s'en tenir au tourisme, le plus important projet de toute l'Asie du Sud-Est concerne l'aménagement des îles Langkawi au nord-ouest, presque à la frontière de la Thaïlande, conduit par le groupe Promet, première firme industrielle et financière du pays. Même si l'économie est saine, même si les richesses (caoutchouc, huile de palme, poivre, bois, pétrole, gaz, étain...) de ce pays de 15 millions d'habitants sont nombreuses, il ne peut tout faire en même temps.

Le Languedoc, lui non plus. Ambition, oui, dispersion, non. Nourrir l'idée d'une politique planétaire serait aussi naïf que dangereux. De Carcassonne à Nîmes, que n'entendrait-on de brocards sur « *la gabegie aux antipodes, alors que les Corbières ou les Cévennes ont plus que jamais besoin de toutes les ressources régionales* ». Avec en conclusion la dénonciation des effets pervers de la décentralisation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

## Les limites du droit

Le premier ministre a envoyé il y a quelques semaines une circulaire aux commissaires de la République et aux chefs de postes diplomatiques et consulaires par laquelle il leur précise comment les représentants de l'Etat et de la France à l'étranger doivent apprécier l'action extérieure des collectivités locales.

Si, dans le fil de la décentralisation, les initiatives des collectivités « *sont utiles et méritent d'être soutenues, il importe cependant que le gouvernement soit informé systématiquement* » pour éviter « *toute interférence susceptible d'entraîner des conséquences défavorables pour la politique extérieure de la France* », écrit M. Fabius. Ecartant une « *quelconque tutelle* », il rappelle que préfets et ambassadeurs doivent veiller à ce que « *les actions des collectivités soient conformes à la Constitution et à la loi, qui font de la France un Etat à la fois unitaire et décentralisé* ».

Communes, départements et régions « *servent à la fois de relais et de traits d'union et contribuent au rayonnement de la France dans le monde* », continue M. Fabius, qui énumère les bases juridiques sur lesquelles peuvent s'appuyer les collectivités, dans leurs relations transfrontalières notamment, et les limites qu'elles ne doivent pas transgresser. « *Certaines attributions confiées à l'Etat par la Constitution ou par la loi ne peuvent être exercées que par lui. Les collectivités ne peuvent conclure ni négocier des accords avec d'autres Etats ou avec une organisation internationale intergouvernementale* », avertit l'Hôtel Matignon.



## Plus de 1 milliard de déficit

Avec un montant global de 20 millions de dollars malaisiens (1 dollar malaisien = 3,7 F), les investissements français ne représentent que 0,5 % du total des investissements étrangers, très loin derrière les Japonais (540 millions), les Britanniques (420), les Américains (190), sans compter les Singapouriens (640). Le nombre d'entreprises françaises qui ont ouvert un bureau à Kuala-Lumpur est toutefois passé de 25 en 1981 à 65 fin 1984.

La France est le douzième fournisseur de la Malaisie et son onzième client, représentant moins de 2 % des échanges de ce pays. La bonne tenue des exportations françaises (1,7 milliard de francs, en hausse de 35 % en 1984) n'a pas empêché une sévère aggravation du déficit commercial, qui s'est accru de 40 % et dépasse le milliard de francs.

La cause quasi exclusive de cette aggravation est l'augmentation (+ 36 % en un an) des importations, qui frôlent les 3 milliards de francs. Constitués pour moitié de produits agricoles à usage industriel, les achats portent sur le caoutchouc et l'huile de palme essentiellement. Mais le phénomène nouveau concerne l'importation de produits industriels, notamment de tubes électroniques et de semi-conducteurs — fabriqués par Thomson, dans le sud du pays, — dont le niveau a doublé en un an pour atteindre presque 500 millions de francs.

# culture

## La politique culturelle régionale

*● Création d'un Conseil national des langues ● Instauration d'un CAPES des idiomes locaux ● Bilinguisme routier en Bretagne*

De notre envoyé spécial

Lorient. – Le 14 mars 1981, alors candidat à la présidence, M. François Mitterrand, empruntant peut-être l'expression à l'écrivain marocain francophone Tahar Ben Jelloun, proclamait *« le droit à la différence »* notamment en matière de cultures et de langues. Samedi 3 août, M. Jack Lang, venu à Lorient à l'occasion du Festival interceltique (Bretagne, Pays de Galles, Cornouailles, Ecosse, Irlande, île de Man, Galice) qui se tient depuis quinze ans dans le port breton *(voir ci-contre l'article de Claude Fléouter)*, y a déclaré qu'un Conseil national des langues et cultures de France (CLCF) serait officiellement créé, mercredi 7 août, au cours du conseil des ministres.

Le ministre de la culture a agréablement surpris l'élite culturelle du Morbihan, rassemblée à la mairie de Lorient, en indiquant également que *« si les collectivités locales de Bretagne le souhaitent, le gouvernement est favorable au bilinguisme routier, qui se manifestera par l'apposition sur les routes de panneaux indicateurs en français et en breton, sous la responsabilité du ministère des transports »*. De même, a ajouté M. Lang, le ministère de l'éducation nationale a pris l'iniative de créer *« dès la rentrée prochaine un nouveau certificat d'aptitude au professorat d'enseignement secondaire, le CAPES de langue régionale, dont le premier concours, en 1986, sera consacré au breton »*.

Organe consultatif composé d'environ trente-cinq personnalités qui seront choisies par le premier ministre, en raison de leur compétence, dans les principales communautés culturelles minoritaires existant en France, le CLCF donnera son avis au gouvernement sur *« les questions relatives au soutien et à la promotion des langues et cultures de France »*. Aux yeux des promoteurs de cette politique *« de démocratie culturelle et de reconnaissance du pluralisme de la culture française »*, issue notamment de trois rapports établis respectivement par MM. Henri Giordan, Jean-Claude Bouvier et Mme Sylvie Clidière, la notion de communauté culturelle ne saurait se réduire aux groupements humains disposant d'une assise territoriale (Bretagne, Alsace, Corse, Pays basque, Occitanie, etc.) ; elle s'étend aussi de plein droit aux immigrés (Arméniens, juifs ashkenazes et séfarades, Tziganes, Arabes, Berbères, Indochinois, Africains, Antillais, etc.).





### Le rôle du français

Cette volonté d'ouverture et de tolérance ne peut-elle à long terme compromettre l'unité nationale ? Ne risque-t-on pas de se rendre compte un jour que l'on est en train de refaire l'histoire de France à l'envers ? A l'heure où à travers le monde éclatent partout les sociétés multicommunautaires on ne peut pas ne pas se poser la question. Dans son discours de Lorient, M. Lang a tenu en tout cas, pour sa part, à souligner que l'effort en faveur des idiomes régionaux *« devait s'accompagner d'une accentuation de l'effort en faveur du français »* et qu'il était exclu, en Bretagne ou ailleurs, *« de conduire le développement culturel dans la seule langue régionale »*.

On voit mal, au reste, comment il pourrait en être ainsi, en Bretagne et dans la plupart des provinces françaises, car à peu près partout – à quelques exceptions notables comme l'Alsace – les cultures et langues locales ne sont guère pratiquées que par des gens âgés ou des cercles intellectuels. On peut le regretter mais c'est un fait patent. Le gouvernement ne peut également tout faire, ne serait-ce que sur le plan financier, et on ne peut manquer de noter, à l'heure où va être lancé sous l'égide de M. Fabius un organe chargé des langues minoritaires, que le projet de loi (socialiste) sur l'emploi du français en France est bloqué à Matignon depuis plusieurs mois (*le Monde* du 9-10 juin), au grand dam des responsables des institutions francophones fondées ou rénovées par M. Mitterrand.

Quant à la décision subsidiaire d'autoriser le bilinguisme routier, elle permettra sans doute de ne plus voir, en Bretagne en tout cas, les panneaux indicateurs barbouillés ou détruits. Il est douteux, en revanche, qu'elle apaise le zèle de quelques maximalistes dont certains sont venus, samedi, déposer un tract sous le nez de M. Lang, en train de déguster une crêpe au « village celte » de Lorient ; ce tract demandait que le breton soit en Bretagne *« langue obligatoire »* dans les écoles et *« langue officielle »* de l'administration et de la justice.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

## *Fest-noz à Lorient*

De notre envoyé spécial

M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré, samedi 3 août, la quinzième édition du Festival interceltique de Lorient, Celui-ci, avec deux cent cinquante mille spectateurs et cinq mille participants, est la manifestation artistique la plus importante de la région. Son but : faire connaître le patrimoine culturel (arts plastiques, artisanat) et surtout la musique traditionnelle des pays celtes.

*Le Festival bénéficie* depuis 1982 d'une subvention du ministère de la culture qui a par ailleurs, aidé à la constitution d'un fonds d'archives et de documentation écrite et audiovisuelle.

Ces efforts se conjuguent avec d'autres créations : il y a quelques années, la plupart des harpes celtiques étaient fabriquées au... Japon. Aujourd'hui, un constructeur de Nantes propose une harpe plus sophistiquée, mieux adaptée à la prestation dans les concerts aux harpistes de plus en plus nombreux (cinq cents actuellement) en Bretagne.

Pourtant, la renaissance de la musique populaire en Bretagne a fait long feu. Il y a quinze ans, des dizaines et des dizaines de groupes de musiciens étaient apparus, mais la qualité faisait bien souvent défaut, à l'encontre de ce qui s'était passé en Irlande, où la musique a été durant des siècles le moyen de préserver une identité. Au début des années soixante-dix, Alan Stivell remuait les foules bretonnes en libérant la musique de l'alternative biniou-bombarde, en introduisant la flûte, la harpe, la guitare, le violon, en s'élargissant à l'ensemble des pays gaéliques. Stivell devenait même tête d'affiche dans l'Hexagone et organisait au Palais des sports de Paris de grands fest-noz.

Ces fest-noz constituaient autrefois autant de fêtes de la nuit, de fêtes d'une collectivité où tout le monde se donnait le bras et dansait. Les fest-noz, toutefois, ont été dénaturés par le tourisme. Alan Stivell a du mal aujourd'hui à se produire en Bretagne, le barde Glenmor et le chanteur Gilles Servat vivent mal de leur production. La renaissance musicale celtique au pays breton s'est trouvée ballottée dans les années 70 entre le show-biz et le militantisme politique. Elle en est à présent la victime. Elle n'a pas suivi la filière irlandaise, avec un travail de recherche méthodique en profondeur, sans souci de reproduction mécanique, sur une tradition orale d'une singulière richesse.

C. F.

## FESTIVALS

## « Heaven's Gate », de Cimino en version intégrale au fort d'Ivry

Six forts de la banlieue parisienne avaient ouvert leurs portes au public du 14 juillet au 4 août, à l'occasion de « Fêtes et forts », imaginé par Roland Castro, et « Banlieue 89 ». A Ivry, « établissement cinématographique et photographique des armées », l'essentiel de la programmation était consacré au cinéma : *Alien, Blade Runner, 2001, l'odyssée de l'espace, The Rose, le Jour le plus long*... Plus, le 3 août, un événement : la projection intégrale, pour la seconde fois en France, d'*Heaven's Gate (la Porte du paradis)*, de Michael Cimino.

Ce film maudit, salué par la critique mais rejeté par le jury du Festival de Cannes 1981 *(le Monde* des 21 et 29 mai 1981), a été présenté une seule fois en France dans son intégralité, le 6 décembre 1982, dans une cinémathèque bondée. Le 3 août, soixante-dix courageux piaffaient à l'entrée du fort pour assister à la longue projection en plein air : le film dure près de quatre heures, et il n'est pas sous-titré. Etrange pour une manifestation qui se veut populaire et grand public. Il y avait là les vétérans de la mythique « séance du décembre », qui promettaient monts et merveilles aux « bleus ».

La salle était installée sur le terrain de rugby : des chaises longues, plus des fauteuils en gradin, plusieurs centaines de places que le public avait boudées. Un écran géant, grande toile blanche tendue à côté des poteaux du terrain de sport.

De curieuses ouvreuses en treillis et rangers canalisaient les visiteurs inhabituels, les empêchant d'aller surprendre quelque secret militaire. L'armée mettait également à la disposition de ses hôtes de chaudes et rugueuses couvertures marron. Une fois emmitouflés sur leurs trans atlantiques, les spectateurs ressemblaient aux passagers d'une croisière prenant le soleil sur le pont du navire. Mais le soleil n'était que sur l'écran, et il faisait frais à la tombée de la nuit.

Les circonstances donnaient à l'œuvre de Michael Cimino une dimension nouvelle. Les pieds dans l'herbe, on voyait valser les étudiants d'Harvard dans le jardin de leur université. Sous le ciel de banlieue chichement étoilé, Isabelle Huppert se baignait nue dans une rivière du Wyoming. Sur le terrain de rugby, les violons du Far-West lançaient un bal à patins à roulettes. Et la bande-son tonitruante, voix, bruits et musiques confondus, grondait dans l'enceinte silencieuse de la caserne.

Il semble que « Fêtes et forts » n'ait pas drainé autant de monde que Roland Castro l'aurait souhaité. Il aurait été surprenant qu'*Heavens's Gate* fût projeté à guichets fermés, même dans une version sous-titrée. C'est déjà beaucoup d'avoir osé programmer une œuvre de trois heures et quarante minutes. Il faudrait à présent qu'un distributeur audacieux prenne le relais de l'armée et ouvre complètement en France cette porte du paradis trop longtemps condamnée.

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND.

## Fêtes baroques à Arles

De notre envoyé spécial

Arles. – Prenez une église désaffectée – ne voyez pas trop grand, – coupez-la à mi-hauteur avec un plancher en bois : vous obtiendrez en bas une salle de concerts sonore, sans excès de réverbération, et, au-dessus, vous pourrez aménager un studio d'enregistrement. Faites vos prises de son pendant l'année, organisez, en été, un festival avec les artistes maison. Telle est, dans ses grandes lignes, la recette d'Harmonia Mundi (ou de l'Association de Méjan) qui présentait à Arles, avec le concours de la municipalité et de la Fondation Marc-Antoine-Charpentier, des Fêtes baroques sous la forme de sept concerts, du 21 au 27 juillet, à l'église Saint-Martin de Méjan.

Le programme, de Clément Janequin (1485-1558) à François-Joseph Gossec (1734-1829), était principalement dédié à la musique française avec, tricentenaire oblige, quelques clins d'œil à Bach, Haendel et Scarlatti. Exception faite du concert de l'*ensemble Clément Janequin qui* chantait les *Amours* de Ronsard et du récital de René Jacobs, William Christie et son ensembles des Arts florissants réalisaient, pour ainsi dire, la basse continue de ce festival. Le concert du 26 juillet, qui devait être entièrement consacré aux suites d'orchestre de Charpentier, n'offrit que celles de *Médée* et d'*Actéon*, mais dans une intreprétation magistrale, la première surtout, rehaussée par l'acoustique étonnante du lieu où les sonorités se fondent les unes dans les autres sans noyer les détails ni l'articulation.

A la place de la suite d'*Orphée* de Charpentier, William Christie, qui présente les œuvres avec ce didactisme paternel et un peu satisfait qu'il faut bien lui pardonner, proposait les danses d' *Anacréon* de Rameau. Mais, soit que cette partition ne présente pas un intérêt égal, soit que l'interprétation n'ait pas été aussi mûrie, on ne retrouvait pas au même degré les qualités qu'on avait appréciées par ailleurs : le souci de vivacité nuisait au phrasé, la volonté d'arracher les auditeurs de leur siège se traduisait par une raideur un peu crispée de la direction.

Le concert s'achevait avec la *Symphonie en ré* d'un compositeur pour le moins méconnu aujourd'hui : François-Joseph Gossec ; composée dans les années 1760, elle donne une idée assez éloquente des premières manifestations du style classique. Influencée par l'école allemande que Gossec connaissait pour avoir bénéficié, à Paris, de l'enseignement de Johann Stamitz, cette œuvre reste très française d'esprit, offrant toujours un chatoiement et des ruptures caractéristiques. La forme, en trois mouvements, est encore celle de la *sinfonia*, mais les proportions sont plus vastes ; le ton enfin est proche de celui de Haydn avec qui Gossec présente, en général, des affinités. Ainsi la redécouverte de l'un pourrait entraîner celle de l'autre et, s'il est vrai que l'auteur de la *Marche lugubre* ne possédait pas la fécondité infaillible du maître de chapelle d'Esterhaz, il n'en reste pas moins l'une des figures marquantes de son temps, un de ces artistes qui font l'histoire, laissant à d'autres le soin d'en bouleverser le cours.

GÉRARD CONDÉ.

## LA SAISON MUSICALE 1985-1986 A PARIS

## Deux cent vingt concerts à Radio-France

Un livret de quatre-vingt-huit pages, élégant et mis en pages très clairement, est nécessaire pour présenter la saison musicale de Radio-France, qui ne comprendra pas moins de deux cent vingt concerts, défiant naturellement toute énumération : six séries de l'Orchestre national, six de l'Orchestre philharmonique, « Prestige de la musique », trois cycles de musique de chambre (« le Salon romantique », « Musique ancienne », « Paris des orgues »), en seront les poutres maîtresses, avec soixante et un chefs d'orchestre et quelque trois cent cinquante solistes !

On notera particulièrement l'accent marqué sur l'œuvre de Liszt (centenaire de sa mort) et celle de Dutilleux pour son soixante-dixième anniversaire (avec la création du *Concerto pour violon*), la saison lyrique qui permettra d'entendre des œuvres de Berlioz, Humperdinck, Rossini, Arrigo, Schumann, Ciléa et la tétralogie de grandes œuvres telles que, *la 8e Symphonie* de Mahler, *les Béatitudes* de Franck, *le Jugement dernier* vu par Carissimi et Charpentier, *la Messe du couronnement de Charles X* de Cherubini, *l'Orphée* de Gluck, *le Trouvère* de Verdi, *Snegourotchka* de Rimski-Korsakov, *les Saisons* de Haydn, au milieu d'un flot de musique d'orchestre et de chambre de toutes les époques.

Soixante-quatre œuvres seront données en création mondiale ou française (dont trente-quatre commandées par Radio-France), et vingt-cinq concerts de musique française du vingtième siècle, réalisés avec la collaboration de tous les grands organisateurs parisiens, seront retransmis entre avril et juin.

Comme l'Orchestre de Paris, le National et le Philharmonique voyageront beaucoup (Ecosse, Autriche, Yougoslavie, Italie, Suisse, Bulgarie, Angleterre, Allemagne).

J. L.

★ Renseignements et abonnements : Radio-France, programmes et services musicaux, pièce 4112, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris cedex 16. Tél. : 524-18-18.

## Programme chargé pour l'Orchestre de Paris

L'Orchestre de Paris, après avoir accueilli l'Orchestre de Washington, avec Rostropovitch (le 23 septembre), ouvrira sa saison avec le premier acte de *la Walkyrie*, par Jessye Norman, Gary Lakes et Matthias Holle (les 25 et 27 septembre). Soixante-trois concerts en abonnement sont prévus pour cette dixième année de la direction de Daniel Barenboïm. On remarquera en particulier les trois auditions de la *Missa solemnis*, de Beethoven (dont deux à Bercy), le retour de chefs tels que Boulez, Mehta, Dohnanyi, Jochum, Kubelik, qui poursuit son intégrale Mahler, Prêtre, Giulini, et l'apparition du jeune Chinois Muhai Tang, de Michel Tabachnik, Semyon Bychkov et Kent Nagano. Parmi les créations, notons celles du *Fandango* de Henze, du *4e concerto* de Schnittke par Gidon Kremer et, surtout, du *Concerto pour sitar* de Ravi Shankar, pour l'Année de l'Inde.

Un échange sera fait avec l'Orchestre philharmonique de Munich, qui viendra jouer la *5e symphonie* de Bruckner sous la direction de Sergiu Celibidache en décembre. L'Orchestre de Paris se rendra notamment en Espagne, en Ecosse, en Suède, en Finlande, en URSS et en Tchécoslovaquie.

Citons quelques solistes que l'on pourra entendre à Paris : Arrau, Accardo, Tortelier, Zimerman, Stern, Perlman, Ashkenazy, M. Price, Béroff, Argerich, Dumay, Fischer-Dieskau, B. Hendrickx, Mintz, Y. Loriod, etc.

Enfin, le cycle de musique de chambre comprendra neuf concerts.

J. L.

★ Renseignements et abonnements : Orchestre de Paris, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75017 Paris. Tél. : 563-07-40.

## Huit grandes productions lyriques au Théâtre des Champs-Élysées

Le Théâtre des Champs-Elysées, qui depuis la saison dernière s'applique à organiser une production originale, en collaboration avec l'Opéra, l'Orchestre de Paris, Radio-France et d'autres grands organes français ou étrangers, présentera successivement *la Passion selon saint Jean*, de Bach, mise en scène par Pier Luigi Pizzi, sous la direction de William Christie (production de Venise, du 21 octobre au 1er novembre), *Montségur*, de Landowski, créé récemment à Toulouse (février-mars), *l'Ormindo*, de Cavalli, dans la ravissante réalisation de Lunéville (25-26 mars), *Guerre et Paix*, de Prokofiev, par l'Opéra de Sofia, qui donnera également le *Requiem* de Verdi et la *Khovantchina* de Moussorgski en version de concert (avril), la Trilogie Da Ponte de Mozart (les *Noces, Cosi, Don Giovanni*) par l'Orchestre de Paris, mise en scène de Ponnelle (mai-juin), enfin *les Dialogues des carmélites*, de Poulenc, par l'Opéra du Rhin (juillet).

Pour la saison chorégraphique, viendront le Dance Theater de Harlem, le Ballet-théâtre Russillo, le Ballet national de Pologne Slask et la Compagnie Chopinot.

Les concerts accueilleront comme toujours les plus grands solistes internationaux (avec, en particulier, *la quasi-totalité du cycle « Piano* quatre étoiles ») et nombre de programmes de Radio-France, tandis que se poursuivra la série « Musiques à l'Atrium » avec de jeunes artistes. Les « Musiciens amoureux », fondés au Théâtre Grévin, donneront cette année leurs programmes originaux et fantaisistes à la Comédie des Champs-Elysées.

J. L.

★ Renseignements : 15, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 723-36-86.

*LU*

## « Les Papiers de Walter Jonas », de Baptiste-Marrey

## *Un compositeur à clefs*

La nature paradoxale du roman musical – ne pas confondre avec le roman sur la musique – explique le tout petit nombre des réussites du genre : *Tonio Kröger* de Thomas Mann, le passage des sirènes dans l' *Ulysse* de Joyce. Le nouveau roman de Baptiste-Marrey peut se joindre à ce palmarès restreint. *Les Papiers de Walter Jonas* se situent aux frontières du roman, de l'autobiographie imaginaire et du livret d'opéra. Comme à l'opéra, on n'y parle que d'amour et de musique. Cinq personnages, les cinq « voix » narratives de ce récit polyphonique, entrecroisent leurs interventions au gré de leur trajet sentimental – et au mépris de la chronologie. Thème principal, fil conducteur et auteur présumé des *Papiers*, Walter Jonas, le compositeur contemporain, révèle finalement sa personnalité complexe dans cette narration hachée.

### Une musique imaginaire

La musique « double » ces récits, comme un orchestre accompagnerait des voix : elle les commente, les contredit parfois. L'image la plus juste, c'est encore celle du contrepoint. C'est une musique imaginaire, bien sûr : celle que font les personnages, celle surtout que compose Walter Jonas. Ses œuvres mythiques, constamment évoquées, rarement décrites, sont une des clefs cachées du roman, *exploration des rapports entre l'art et la* vie. Ici, le grand modèle littéraire est sans doute *Doktor Faustus* de Thomas Mann : mêmes questions fondamentales, même thème principal – le héros, Faust-Leverkhüm, est un compositeur. Même procédé d'écriture, surtout : le roman de Thomas Mann s'inspire des vies de Nietzsche et d'Arnold Schönberg, celui de *Baptiste-Marrey reprend* cette idée de « montage » biographique : les amours de Jonas sont ceux de Berg, ses ruptures celles de Schönberg, ses drames ceux de Mahler.

Aux références du passé se greffent des références contemporaines ; on retrouve, nommément ou non, tout le petit monde de la musique européenne (sous des pseudonymes parfois transparents : Herbert von Knie, par exemple). On peut bien se livrer aux joies du décryptage, traquer les modèles derrière les caricatures, épuiser – si possible – le jeu subtil des correspondances. *« C'est un roman à clefs, dont toutes les clefs sont fausses »* : l'auteur se plaît visiblement à brouiller les pistes, en virtuose de l' *« effet du réel »*. Impossible – sinon inutile – de tirer tous les fils de ce tissu serré de récits, de lettres, de monologues intérieurs, de citations.

*« Comme une œuvre pour bande magnétique »*, où des sons disparates, collés ensemble, forment un tout organique, le roman de Baptiste-Marrey, recompose finalement l'image complexe d'un archétype, celui du musicien d'aujourd'hui : celui qui refuse d'acheter sa condition de « moderne » par l'oubli confortable du passé, décidé à prendre tous les risques pour sauvegarder l'intégrité de son art. La grande réussite du roman est autant d'avoir construit ce modèle que d'avoir su créer un personnage qui puisse pleinement l'incarner.

F. No.

★ *Les Papiers de Walter Jonas*, Actes Sud, 533 pages, 135 francs.

# SPECTACLES



### *Lundi 5 août*

# théâtre

## *Les cafés-théâtres*

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30, 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

**CAFÉ D'EDGAR** (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**PETIT CASINO** (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.

**POINT-VIRGULE** (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

## *Le music-hall*

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

**TOURTOUR** (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile et face.

## *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45) : la Gauche mal à droite.

## *Les concerts*

**Lucernaire**, 21 h 30 : A. Ligier.

**Sainte-Chapelle**, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

## *XX[e] Festival estival de Paris*

(354-84-96)

**ÉGLISE SAINT-SÉVERIN**, 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : P. Sechet (Bach).

## *Jazz, pop, rock, folk*

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.

**MEMPHIS MELODY** (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; à 0 h 30 : Raquel.

**MONTANA** (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner Trio. (Dern.)

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : M. Solal, P. Caratini, T. Rabeson.

**TROIS MAILLETZ** (354-00-79), 23 h : Voices of America, Paul Cooper.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (260-44-41), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.



# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

20 h 30 : Diesel, de R. Kramer, en avant-première et en présence du réalisateur.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

17 h, Science-fiction et fantastique : Return of the fly, de E. L. Bernds ; 19 h, Les novateurs du cinéma.

## *Les exclusivités*

**ADIEU BONAPARTE** (Franco-égyptien, v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76).

**AMADEUS** (A., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

**LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE** (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

**L'ARBRE SOUS LA MER** (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15[e] (554-46-85).

**L'AVENTURE DES EWOKS** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

**BABY** (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (267-63-42).

**LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE** (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).

**LE BÉBÉ SCHTROUMPF** (Belge) : Templiers, 3[e] (772-94-56) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85) ; Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

**BIRDY** (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

**CARMEN** (Saura) (v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).

**CHOOSE ME** (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5[e] (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

**COCAINE** (A, v.o.) (*) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

**CONTES CLANDESTINS** (Fr.), Républic, 11[e] (805-51-33).

**GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES** (A., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) : v.f. : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

**GROS DEGUEULASSE** (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Paris Ciné, 10[e] (770-2171).

**L'HISTOIRE SANS FIN** (All., v.f.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11[e] (700-89-16).

**LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE** (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (562-20-40).

**JOY AND JOAN** (Fr.) (**) : George-V, 8[e] (562-41-46).

**KAOS, CONTES SICILIENS** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

**LA MAISON ET LE MONDE** (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

**MARATHON KILLER** (A., v.f.) : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03).

**MARCHE A L'OMBRE** (Fr.) : Arcades, 2[e] (233-54-58).

**MARIA'S LOVERS** (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; Calypso, 17[e] (380-30-11).

**MASK** (A., v.f.) : Impérial, 2[e] (742-72-52).

**MISHIMA** (A.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

**NOM DE CODE : OIES SAUVAGES** (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43 ; Gaîté Rochechouart, 9[e] (878-81-77).

**NOSTALGHIA** (It., v.o.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12).

**LA NUIT PORTE JARRETELLES** (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Denfert, 14[e] (321-41-01) ; Républic, 11[e] (805-51-33).

**LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE** (It., v.f.) (**), UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86).

**LES NUITS DE LA PLEINE LUNE** (Fr.) : Républic Cinéma, 11[e] (805-51-33).

**PARIS TEXAS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-51-36).

**PÉRIL EN LA DEMEURE** (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85) ; Rialto, 19[e] (607-87-61).

**POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT** (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

### LES FILMS NOUVEAUX

**CINQ FEMMES A ABATTRE** (**), film américain de Jonathan Demme (v.o.) : Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).

**LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ**, film français de Richard Balducci : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).

**GYMKATA**, film américain de Robert Clöse (v.o.) : Forum-Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).

**LA GROSSE MAGOUILLE**, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain-Village, 5[e] (633-63-20) ; Gaumont-Colisée, 8[e] (359-29-46) ; (v.f.) : Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ;

**PORKY'S CONTRE ATTAQUE**, film américain de James Komack, (v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1[er] (297-53-74) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; (v.f.) : Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).

**VENDREDI 13 – CHAPITRE 5 – UNE NOUVELLE TERREUR** (**), film américain de Danny Steinmann, (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monté-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention-Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).

**COTTON CLUB** (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).

**DAVID, THOMAS ET LES AUTRES** (Fr.) : UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

**LA DÉCHIRURE** (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

**LE DERNIER DRAGON** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Images, 18[e] (522-47-94).

**DESIDERIO** (It., v.o. ) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

**DÉTECTIVE** (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-99-22).

**L'EAU ET LES HOMMES** (Fr.) : Géode, 19[e] (245-66-00).

**EMMANUELLE IV**. George-V, 8[e] (562-41-46).

**LES ENFANTS** (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Rialto, 19[e] (607-87-61).

**ESCALIER C** (Fr.) : Forum 1[er] (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

**LE FEU SOUS LA PEAU** (Fr) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

**LE FLIC DE BEVERLY HILLS** (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40).

**LA FORET D'ÉMERAUDE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

**PORTES DISPARUS** (A., v.f.) : Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Paris Ciné, 10[e] (770-21-71).

**POULET AU VINAIGRE** (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

**RENDEZ-VOUS** (Fr.) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

**LE RETOUR DU CHINOIS** (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6[e] (225-10-30). – V.f. : Grand Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Images, 18[e] (522-47-94).

**LES RIPOUX** (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

**LA ROSE POURPRE DU CAIRE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

**LA ROUTE DES INDES** (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33).

**SALE TEMPS POUR UN FLIC**, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Images, 18[e] (522-47-94).

**SANG POUR SANG** (A., v.o.) (*) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

**SHOAH** (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Olympic, 14[e] (544-43-14).

**LES SPÉCIALISTES** (Fr.) : Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

**SPÉCIAL POLICE** (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6[e] (575-94-94) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40).

**STARMAN** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

**STEAMING** (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

**SUBWAY** (Fr.) : Colisée, 8[e] (359-29-46).

**TERMINATOR** (A., v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58).

**THAT'S DANCING** (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

**LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE** (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

**UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

**UN ÉTÉ POURRI** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

**VISAGES DE FEMMES** (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6[e] (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8[e] (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

**WITNESS** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).

## *Les grandes reprises*

**APOCALYPSE NOW** (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

**LES AUTRES S'APPELLENT ALI** (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

**AMERICAN COLLEGE** (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; V.f. : Athéna, 12[e] (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-49) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).

**BARRY LYNDON** (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85) ; Calypso, 17[e] (380-30-11).

**LA BELLE ET LE CLOCHARD** (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (267-63-42).

**BROADWAY DANNY ROSE** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15[e] (532-91-68).

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD** (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21) ; Rialto, 19[e] (607-87-61).

**LA CAGE AUX FOLLES** (Fr.) : UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

**LA CROISÉE DES DESTINS** (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6[e] (222-87-23) ; Balzac, 8[e] (561-10-60).

**DÉLIVRANCE** (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).

**LA DIAGONALE DU FOU** (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (354-36-14).

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11[e] (700-89-16).

**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6[e] (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15[e] (532-91-68).

**2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Publicis St-Germain, 6[e] (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

**DUNE** (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15[e] (554-46-85).

**EASY RIDER** (A., v.o.) (*) : Templiers, 3[e] (272-94-56).

**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16[e] (288-64-44).

**L'ÉTOFFE DES HÉROS** (A., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).

**EXCALIBUR** (A., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).

**EXTÉRIEUR NUIT** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

**LA FEMME ET LE PANTIN** (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (329-11-30).

**LA FEMME MODÈLE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5[e] (325-72-07).

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46).

**GUERRE ET PAIX** (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5[e] (633-25-97).

**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

**HELLZAPOPPIN** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

**J'AI LE DROIT DE VIVRE** (A., v.o.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04).

**JÉSUS DE NAZARETH** (It.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

**LAWRENCE D'ARABIE** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1[er] (508-94-14) ; Ranelagh, 16[e] (288-64-44).

**LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT** (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

**MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

**LE MARIAGE DE MARIA BRAUN** (All.) : Rialto, 19[e] (607-87-61).

**MERLIN L'ENCHANTEUR** (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (267-63-42).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5[e] (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11[e] (700-89-16).

**METROPOLIS** (All.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2[e] (508-11-69).

**MOGAMBO** (A.) : Champo, 5[e] (354-51-60).

**MOONRAKER** (A., v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70).

**OPÉRATION JUPONS** (A., v.o.) : Logos, 5[e] (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14).

**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1[er] (508-94-14) ; Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

**ORFEU NEGRO** (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

**PAIN, AMOUR ET FANTAISIE** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1[er] (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15[e] (532-91-68).

**PHASE IV** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

**PIERROT LE FOU** (Fr.) : Saint-Lambert, 15[e] (532-91-68).

**PINK FLOYD THE WALL** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6[e] (720-76-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

**POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

**LE PROCÈS** (A., v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

**PROVIDENCE** (Fr.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).

**QUARANTE-HUIT HEURES** (A., v.o.) : Paramount City, 8[e] (562-45-76)) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06).

**QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ?** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Balzac, 8[e] (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

**ROBIN DES BOIS** (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (267-63-42).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Grand Pavois, 15[e] (554-56-85).

**SCANNERS** (A., v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

**SOLEIL VERT** (A., v.f.) (*) : Arcades, 2[e] (233-54-58).

**LA STRADA** (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15[e] (532-91-68).

**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21) ; Rialto, 19[e] (607-87-61).

**LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE** (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).

**THÉORÈME** (It., v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

**TO BE OR NOT TO BE** (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5[e] (354-51-60).

**TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI** (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

**UN FAUTEUIL POUR DEUX** (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14[e] (327-52-37).

**LES VALSEUSES** (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26).

**Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?** (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

## *Les festivals*

**CHARLOT**, Péniche des Arts, 15[e] (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.

**CINÉASTES DE NOTRE TEMPS**, Olympic, 14[e] (544-43-14) : F. Truffaut.

**CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN** (v.o.), Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66), 18 h : Jeux d'été ; 20 h : la Grande Illusion ; 22 h : Freaks.

**LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85** (v.o.), Mac-Mahon, 17[e] (380-24-81) : les Chaussons rouges ; Tous en scène.

**COMÉDIES AMÉRICAINES** (v.o.), Action-Ecoles, 5[e] (325-72-07) : Une nuit à Casablanca.

**M. DURAS**, Denfert, 14[e] (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.

**L'ÉTÉ D'EASTWOOD** (v.o.), Action rive-gauche, 5[e] (329-44-40) : l'Evadé d'Alcatraz. – Salle 2 : Honky Tonk Man.

**A. KUROSAWA** (v.o.), St-Lambert, 15[e] (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden. + Denfert, 14[e] (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.

**E. ROHMER**, Républic-Cinéma, 11[e] (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O : la Collectionneuse, + Denfert, 14[e] (321-41-01), le Beau Mariage, Pauline à la plage.

**LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES**, Olympic, 14[e] (544-43-14).

**CYCLE A. TANNER**, 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00) : la Salamandre.

**TEX AVERY** (v.o.), Action-Christine, 6[e] (329-11-30) ; George-V, 8[e] (562-41-46).

**GENE TIERNEY** (v.o.), Action Christine, 6[e] (329-11-30) : les Forbans de la nuit.

## *Les séances spéciales*

**ANOTHER COUNTRY** (Brit., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77) 12 h et 24 h.

**LES CHARIOTS DE FEU** (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21), 17 h 30.

**LE DERNIER MÉTRO** (Fr.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 18 h 10.

**FEMMES NOIRES, FEMMES NUES** (Iv., v.o.) : Olympic, 14[e] (544-43-14), 18 h.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14), 20 h.

**PARIS VU PAR** (Fr.) : Olympic, 14[e] (544-43-14), 18 h.

**POSSESSION** (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56), 17 h 45 et 22 h.

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16), 20 h.

**SUGARLAND EXPRESS** (A., v.o.), Studio Galande, 5[e] (354-72-71), 20 h 35.

**LA SOIF DU MAL** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (508-94-14).

# COMMUNICATION

## A VOIR

### Moi Gainsbourg, toi Jane

Un bar et son atmosphère intime. Seuls tous les deux, ils sont assis face à face, un piano à portée de doigts. Doucement, elle murmure : *« J'ai entendu dire que tu voulais que ce soit moi qui t'interroge. »* Réponse : *« Affirmatif. »* *« Mon désir,* continue-t-elle, *est que les gens te connaissent comme je te connais, qu'ils sachent pourquoi tu es si attachant. »* Bref silence chargé d'émotion... et il se soumet à ce retour, loin en arrière. Lui, c'est Serge Gainsbourg, elle Jane Birkin.

On sent que quelque chose va se passer. Le regard intensément rivé sur cet homme qui lui est si proche, Jane Birkin parvient à redonner vie au *« p'tit Lulu »* (Lucien est le véritable prénom de Gainsbourg), *« garçon adorable et bon élève »* (confie-t-il), fils d'immigrés russes et juifs. Des parents qu'il vénère de toute son âme. Un père, pianiste de bar, très sévère : *« Mon père a été à la jonction de tous mes destins. »* Une mère qu'il vient de perdre. Il ne s'en console pas : *« Il est normal d'être orphelin à 57 ans, mais c'est inadmissible. »* Il effleure des lèvres le diamant qu'il lui avait offert et qu'il porte au doigt : *« Elle s'est éteinte, mais le diamant, lui, brille toujours. »*

*Je t'aime, moi non plus* : ce fut un des grands succès du couple Gainsbourg-Birkin. C'est la titre, aujourd'hui, d'une série proposée par Claude Fléouter (sur FR 3), et qui met aux prises deux personnalités ayant entre elles un rapport affectif ou des similitudes d'aventures. Réalisée par Bernard Bouthier, la première de ces émissions-portraits tient superbement la gageure.

L'image toute faite de la star Gainsbourg — celle qu'il cultive, celle que se représentent ses inconditionnels ou ses pires détracteurs — se dilue peu à peu dans la sincérité de ce dialogue où perce encore tant d'amour. Jane Birkin, tour à tour tendue, enjouée, nostalgique, repousse les frontières toutes tracées. Parcours fait de regards croisés, d'attente, de complicité, jalonné de petites phrases qui font mouche (*« j'ai une morale janséniste »*), ou inattendues (*« j'ai pleuré en lisant certaines critiques sur mon film* Equateur *»*). Echange bouleversant aussi lorsque Charlotte, leur fille, crève l'écran et chuchote en confidence à son papa : *« Le piano, je continue. J'essaie de t'imiter. Je pourrai toujours venir chez toi en week-end et on rigolera ensemble. Tu pourras encore me prêter ton haut de pyjama... »*

ANITA RIND.

★ Série : « Je t'aime, moi non plus » : Serge Gainsbourg-Jane Birkin, FR 3, mercredi 7 août, 20 h 30 (57 mn). *Prochaines émissions* : Julien Clerc-Régine Desforges, le 14 août, et Régine-Charles Aznavour, le 21 août à 20 h 30.

## Lundi 5 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Cinéma : Cinquième colonne.**
Film américain d'A. Hitchcock (1942), avec R. Cummings, P. Lane (N. Rediffusion).
*Un fameux suspense au service de la propagande patriotique.*

**22 h 15 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.**
N° 6 : Egypte, le murmure de la passion, une enquête de Y. Sherif Rizhalla, réal. : R. Bellet.
*Images de l'Egypte contemporaine à travers son cinéma, ses metteurs en scène, ses actrices.*

**23 h 10 Journal.**

**23 h 25 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2



**20 h 35 Opéra : le « Ring » du centenaire de Richard Wagner.**
« Siegfried », mise en scène P. Chéreau, dir. P. Boulez (en liaison avec France-Musique, en stéréo).
*Le « Ring » du centenaire se poursuit avec* Siegfried, *deuxième « journée » et troisième opéra du cycle. C'est, toutes proportions gardées, le maillon faible : Wagner y a un peu trop de choses à dire, et pas assez à montrer.*

**0 h 30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : Tout dépend des filles.**
Film français de P. Fabre (1979), avec J.-L. Bideau, J.-P. Sentier, C. Murillo, T. Marshall, M. Galabru.
*Deux copains qui préfèrent la flânerie et le bricolage au travail s'emmêlent dans leurs histoires sentimentales. Une comédie sur la nouvelle vie de bohème, avec charme d'un Paris populaire et réalisme poétique à Prévert.*

**22 h 5 Journal.**

**22 h 30 Thalassa.**
*« Alerte en Manche », reportage d'Yves Bruneau.*

**23 h 15 Rencontres de l'été.**
La jet-set en vacances.

**23 h 20 Prélude à la nuit.**
*Trio en ré mineur pathétique* de Glinka.

### CANAL PLUS

20 h 30, **Don Camillo en Russie**, film de L. Comencini ; 22 h 20, Les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; 23 h 20, Festival de jazz d'Antibes 84 (Chick Corea) ; 23 h 50, Hill Street Blues ; 0 h 35, **Phantasme**, film érotique de J. Rougeron ; 2 h 5, l'Hôtel en folie.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Feuilleton :** « le Chevalier à la charrette ».
**21 h Les amis de la musique de chambre :** musique à Vienne (œuvres de Haydn et Beethoven, par le Wiener Flöten Trio ; de Mendelssohn, par le Trio Haydn de Vienne ; de Dvorak, par le Musikverein Quartett de Vienne).
**22 h 30 Nuits magnétiques :** la vie de bureau.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 35 Festival de Bayreuth :** le « Ring » du centenaire : « Siegfried » de Wagner. (En liaison avec A 2.)

## Mardi 6 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 15 ANTIOPE 1.**
**11 h 45 La une chez vous.**
**12 h Jeu : Le grand labyrinthe.**
**12 h 35 De port en port.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.**
**13 h 55 Croque-vacances** (et à 16 h 30).
14 h 30 Santé sans nuages.
15 h 30 Portrait d'une artiste.
Manola Asensio, danseuse-étoile.
**17 h 30 La chance aux chansons.**
**18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.**
**18 h 15 Série : Ardéchois Cœur fidèle.**
**19 h 15 Jeu : Anagram.**
**19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Sports : football.**
*Sochaux-Bastia (championnat de France).*
**20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.**
Hymne aux volcans, réal. : J.-L. Prévost (Rediff.)
*N° 6. Les volcans : la première partie d'une série de deux reportages consacrés aux volcans du Zaïre.*
**23 h 15 Journal.**
**23 h 30 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**6 h 45 Télé matin.**
**10 h 30 ANTIOPE.**
**11 h 45 Récré A 2.**
**12 h Journal et météo.**
**12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Magnum.**
**14 h 25 Aujourd'hui la vie.**
**15 h 25 Série : Les douze légionnaires.**
**15 h 55 Sports été.**
**18 h Récré A 2.**
*18 h 40 Flash info.*
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Informations régionales.**
**19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Les dossiers de l'écran : Marty.**
Film américain de D. Mann (1954), avec E. Borgnine, B. Blair, E. Minciotti, A. Ciolli, J. Mantell (N.).
*Un garçon boucher du Bronx, rustaud sans séduction, rencontre au bal une institutrice qui fait tapisserie et se croit laide. De l'influence — il y a trente ans — du « réalisme social » de la télévision sur le cinéma américain.*
**22 h 10 Débat : Etre beau, être laid.**
*Un « Dossier de l'écran » qui n'est pas diffusé en direct, dommage. Sont invités : le comédien Sim ; Mme D. Rosadoni, écrivain ; Raoul Mille, écrivain ; les comédiennes Alice Sapritch, Nicole Avril...*
**23 h 20 Journal.**
**23 h 40 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h World Games à Londres.**
**19 h 10 Dessin animé : la Panthère rose.**
**19 h 15 Informations régionales.**
**19 h 40 Coups de soleil.**
**19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 35 Cinéma : Fantomas se déchaîne.**
Film français d'A. Hunebelle (1965), avec J. Marais, L. de Funès, M. Demongeot, J. Dynam, R. Dalban.
*Suite des aventures spectaculaires et humoristiques du « génie du crime » transformé en bandit qui ne tue pas.*
**22 h 10 Journal.**
**22 h 35 Rencontres de l'été.**
**22 h 40 Prélude à la nuit.**
*Trio pour piano, violon et violoncelle, de Ravel.*

### CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Série : Robin des Bois ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin ; 9 h 10, Hill Street Blues ; 10 h, L'hôtel en folie ; 10 h 25, **la Tour Eiffel en otage**, film de C. Guzman ; 12 h 5, Les pionniers du Kenya ; 14 h, **le Crépuscule des faux dieux**, film de D. Tessari ; 15 h 25, **Céleste**, film de P. Adlon ; 17 h 5, L'homme au katana ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, L'esclave Isaura ; 20 h 30, **la Garce**, film de C. Pascal ; 22 h 10, **Looker**, film de M. Crichton ; 23 h 40, **Bravados**, film de H. King ; 1 h 15, *Les superstars du catch* ; 2 h 10, *Document* : *Yankee samouraï.*

### FRANCE-CULTURE

6 h, **Les cinéastes du documentaire** ; 7 h, **Sous la radio, la plage** ; 8 h 5, **Humour amer** ; 8 h 30, *Les chemins de la connaissance* : les visages de Pierre-Jean Jouve ; 9 h 5, **Temps libres** : les allumés ; les archives ; (et à 10 h 50, feuilleton : « les Misérables » ; à 14 h 30, Melpomène et Thalie ; à 16 h, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18 h 30, les informés ; à 19 h 15, les collants) ; 9 h 30, **Mémoires du siècle**, avec Gisèle Freund ; 10 h 30, **L'opérette, c'est la fête** : Franz Lehar ; 12 h, **Panorama** : entretien avec Michel Tournier ; à 12 h 45, Psychologie ; 13 h 40, **Chansons pour un été** : voyages ; 14 h, **Nouvelles policières** : « les Yeux de Fu Manchu », de Sax Rohmer ; 15 h 30, **Ballades d'Amérique** : Los Angeles ; 17 h, **Héros du rock** : la Californie (Neil Young) ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : à Perpignan ; 18 h 5, **Agora**, avec P. de Saint-Robert ; 19 h 30, **Portes de Fez** ; 20 h 30 **Feuilleton** : « le Chevalier à la charrette » ; 21 h **Musique et France-Culture dans les Corbières** : *concerts-animation au village de Couiza*, avec l'ensemble Accroche-Notes ; 22 h 30 **Nuits magnétiques** : la vie de bureau.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h, **Musique légère** ; 7 h 10, **Réveille-matin** : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Samson François, un piano roman — 1945-1954, les grandes espérances ; œuvres de Rodgers, Hart, Liszt, Ravel... ; 12 h 5, **Concert** : œuvres de Schubert, Beethoven, Messiaen, Poulenc par O. Charlier, violon, G. Mautier, piano ; 13 h 40, **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; 14 h 2, **Mémoires des sillons** : petite histoire du phonographe — Gianni Bettini ; 15 h, **Entrées en lice** : œuvres de Bach, Brahms, Schumann, Chopin, Bizet ; 18 h, **Une heure avec...** François Loup ; œuvres de Moussorgski, Ibert, R. Strauss ; 19 h 5, **Le temps du jazz** : Mélodies sur mesure ; 19 h 30, **Programme musical** : œuvres de J.-C. de Arriaga ; 20 h 4, **Avant-concert**.
**20 h 30 Concert :** (Festival estival de Paris) : « Lamento, Ach, dass ich Wasser g'nug hätte », de J. Christoph Bach, « Concerto pour orgue n° 5 op 4 *en fa majeur* », de Haendel, « Cantate BWV 54 », de J.-S. Bach, extraits de l'opéra « Rinaldo », « Concerto pour orgue n° 6 », extraits de l'opéra « Giulio Cesare », extraits de « Parténope », de Haendel, par la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. R. Jacobs, sol. H. Goverts, clavecin, R. Jacobs, haute-contre.
**23 h 5 « Petite fatasmagorie pour une nuit blanche » :** œuvres de Prokofiev, Paganini, Franck, Montéclair.

## Les nouvelles télévisions et le satellite TDF 1

# Le gouvernement reprend les négociations avec le Luxembourg et envisage une chaîne britannique

**Les décisions du conseil des ministres du 31 juillet, concernant les nouvelles télévisions, clarifient les choix pour le satellite de télévision directe TDF 1, qui doit être lancé en juillet 1986. Les hypothèses de travail de M. Jacques Pomonti, chargé de mission, sont abandonnées. On revient dix mois en arrière, avec un schéma où la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) joue un rôle central.**

L'idée de M. Jacques Pomonti était ambitieuse et correspondait à une vision carrément européenne des futurs programmes de TDF 1, comme du public et du marché publicitaire. Il s'agissait de créer, pour chacun des quatre canaux du satellite, des sociétés aux capitaux européens diversifiés, organisant les programmes de chaque chaîne ; la société d'exploitation du satellite aurait eu un rôle coordinateur (*le Monde* du 10 mai). Cette vision d'avenir s'est heurtée à plusieurs obstacles, dont deux principaux : l'inexistence d'un marché publicitaire de dimension européenne, capable de soutenir un projet de cette envergure, et les intérêts particuliers des groupes de communication concernés par le satellite français. Avant d'envisager de s'unir, les Berlusconi, Murdoch, Bertelsmann et autres CLT poursuivent des stratégies propres, où n'entre guère en ligne de compte la part d'utopie d'un grand dessein culturel européen.

### Le quatrième canal

L'un de ces groupes a gagné : la CLT. Ses dirigeants pavoisent. Ils avaient pratiquement rompu les *ponts avec M. Pomonti* (pourtant membre du conseil d'administration de la compagnie), faisant valoir en particulier au gouvernement français que celui-ci ne pouvait ignorer la déclaration franco-luxembourgeoise du 26 octobre 1984, qui prévoyait de confier à la CLT deux des quatre canaux de TDF 1... Le poids financier du groupe, dans lequel l'agence Havas reste un partenaire puissant, n'a pas été négligeable dans les décisions du 31 juillet. Et la CLT a su faire pression, laissant entendre que si elle était écartée de l'une des deux nouvelles chaînes privées hertziennes, elle reconsidérerait sa participation au satellite. Le 15 juillet, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué, était chargé par son conseil d'administration de porter à nouveau à M. Laurent Fabius un message clair dans ce sens.

Le gouvernement a tranché. Les décisions de mercredi dernier sont l'enterrement du plan Pomonti. Celui-ci a eu beau publier, le soir même, un communiqué où il indique que *« la société d'exploitation poursuivra les conversations engagées avec les divers opérateurs candidats »*, la balle n'est plus dans son camp. Et M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, doit reprendre, dès cette semaine, les conversations avec le grand-duché. A l'ordre du jour, notamment, les conditions dans lesquelles la CLT pourra exploiter les canaux du satellite. On parle d'un tarif de location progressif en fonction du développement du public. D'autre part, la CLT devra renoncer à l'exclusivité sur la publicité, qui faisait partie des accords de 1984, avant la nouvelle donne des télévisions privées au sol.

Si le gouvernement n'a pas formellement décidé l'attribution des quatre canaux, on connaît maintenant la distribution des cartes.

Premier canal : la chaîne publique, culturelle et éducative, à vocation européenne, que préparent M. Pierre Desgraupes d'un côté, le *ministère de l'éducation nationale* de l'autre, et dont certains programmes seront diffusés « en préfiguration » sur le réseau FR 3.

Deuxième canal : la chaîne généraliste diffusée aussi au sol par voie hertzienne, et dont Télé-Monte-Carlo et RTL-Télévision, la chaîne francophone de la CLT, seront les principaux partenaires. Le montage de cette station n'est pas encore définitif. On évoque la participation du groupe financier Schlumberger. Le gouvernement caresse aussi l'idée d'y associer la presse écrite. Ce qui aurait le triple avantage de ne pas écarter celle-ci du développement audiovisuel, de faire contrepoids à la CLT, et de faire pencher la balance au centre, dans l'hypothèse d'un retour de la droite au pouvoir en 1986.

Troisième canal : la chaîne germanophone de la CLT, à laquelle pourrait être associé le groupe de communication allemand Bertelsmann. C'était la solution déjà retenue à l'automne dernier.

Le choix, en revanche, n'est pas fait pour le quatrième canal. Diverses possibilités ont déjà été évoquées : TV 5, la chaîne francophone du satellite ECS 1 (1), à laquelle vont se joindre les Canadiens ; la future chaîne musicale française par voie hertzienne ; une concession à M. Berlusconi, qui brûle de sortir de l'Italie, où il fait désormais la loi face à la télévision publique... Pourtant, le gouvernement penche plutôt actuellement pour une concession à un opérateur britannique, ce qui pourrait élargir avantageusement, notamment à cause de la langue, l'axe franco-allemand de TDF 1, et accroître le marché potentiel des antennes de réception.

L'abandon, au moins provisoire, du projet de satellite anglais ne fait pas l'affaire des groupes de communication britanniques. Plusieurs sont impatients de se placer sur le marché européen. Trois candidats principaux sont actuellement sur les rangs. M. Robert Maxwell, l'homme de presse travailliste, patron du *Daily Mirror*, n'a guère d'expérience dans le domaine de la télévision. Son grand rival conservateur, M. Rupert Murdoch, propriétaire du *Times*, est mieux placé et aimerait voir sa chaîne Sky Channel passer de ECS 1 à TDF 1. Autre possibilité, le vieux projet du réseau de stations privées britanniques ITV : faire, à la manière de TV 5, une chaîne sur satellite, en reprenant le meilleur des programmes à destination du continent. « Super Channel » a ses chances.

Les décisions définitives vont être prises rapidement, car le temps presse. Les constructeurs d'antennes, Thomson et Philips, s'inquiètent de retards supplémentaires. Si la France veut profiter de l'avance technologique qu'elle a prise avec TDF 1, elle doit donner le feu vert aux producteurs et aux diffuseurs de programmes. La bataille pour obtenir la faveur des téléspectateurs sera chaude.

YVES AGNÈS.

(1) Les programmes diffusés sur ECS 1, *satellite de faible puissance*, ne peuvent être captés qu'avec des antennes de grande dimension, qui intéressent surtout les réseaux câblés. C'est le contraire pour TDF 1, satellite de télévision directe de forte puissance, qui nécessite des antennes plus petites et moins coûteuses, dont peuvent s'équiper facilement les particuliers.

● *Rennes : création d'une société d'exploitation du câble.* — Le réseau câblé de Rennes sera géré par une société locale d'exploitation commerciale (SLEC) créée le 22 juillet 1985. Le capital social de la société s'élève à 250 000 francs, la ville de Rennes et la Caisse des dépôts et consignations y souscrivant respectivement à hauteur de 50 % et de 49,8 %. Cette structure ne devrait fonctionner que pendant les huit mois nécessaires au lancement du réseau de vidéocommunication et serait ensuite remplacée par un dispositif définitif. Son budget, de 1 400 000 francs, bénéficie d'une subvention d'environ 400 000 francs de la mission Schreiner. L'exploitation commerciale devrait démarrer en mars 1987 pour les trente mille prises de la première tranche du réseau, qui en comprendra quatre-vingt mille.






# La victoire du câble

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Washington. — Le petit immeuble de Washington est entièrement câblé par un réseau en fibres optiques, dernier cri. Sur l'écran géant défilent les dizaines de chaînes différentes que peuvent recevoir les trente-sept millions de foyers américains abonnés à un réseau câblé. Devant l'écran, James Mooney ne cache pas sa satisfaction : le président de l'Association nationale de la télévision par câble (NCTA) tient à la main une étude de marché qui prévoit 12 % d'augmentation annuelle du chiffre d'affaires de la profession pour les cinq années à venir. *« Le câble n'est plus une religion de visionnaires,* affirme-t-il, *c'est un business rentable. »*

Cet ancien universitaire, spécialiste de l'antiquité grecque, aux tempes argentées et à l'éloquence brillante, est le grand vainqueur de l'année. Il a convaincu la Commission fédérale des communications (FCC) et le Congrès de libérer les réseaux câblés de toutes les réglementations qui entravaient leur développement. La signature par le président Reagan, le 30 octobre 1984, du Cable Communications Act est l'issue d'une lutte de près de quarante ans. Lorsqu'en 1948, John Maison, petit commerçant d'un village montagneux de Pennsylvanie, invente le câble, c'est pour vendre des récepteurs à des Américains qui ne pouvaient pas recevoir la télévision. C'est cette naissance modeste qui a sans doute incité les autorités à considérer pendant longtemps le câble comme une activité marginale, à la limite parasitaire.

La FCC l'enferme dans un cadre réglementaire rigoureux : pas de production, pas de concurrence avec les services téléphoniques, obligation de retransmettre les chaînes existantes et de mettre à la disposition de la population des studios et des canaux en fibre accès. De plus, les municipalités avaient toute liberté pour accorder ou retirer les franchises d'exploitation et pour limiter la hausse des tarifs.

Mais, en 1975, le rapport de force s'inverse : les satellites permettent de distribuer des programmes à l'ensemble des réseaux câblés du pays, un marché suffisant pour créer des dizaines de chaînes musicales, sportives, d'informations ou de cinéma. Le renouveau de la télévision passe par le câble et le nombre d'abonnés triple en dix ans. De quoi obtenir une légitimité nationale et les bonnes grâces du président.

*La déréglementation n'est pas du* goût de tout le monde. Dans le bureau des franchises de la ville de New-York, Morris Tharsis fulmine : *« Les opérateurs du câble pleurent misère, mais savez-vous que le réseau de Manhattan a fait 14 millions de dollars de bénéfices l'an dernier. L'industrie du câble a les poches très profondes ! »* Ce tribun, haut en couleur, qui a pris la tête d'une croisade des quarante plus grandes villes américaines contre le Cable Act, est aussi un négociateur redoutable : voilà dix ans qu'il discute pied à pied du contrat de câblage du reste de New-York pour la bagatelle d'un milliard de dollars.

*« Les réseaux câblés jouissent aujourd'hui d'un monopole absolu sur l'exploitation de la télévision,* affirme Morris Tharsis. *Les plus gros opérateurs ont tous des intérêts dans les chaînes payantes. Tout cela est contraire à la loi antitrust. »*. Mais ces attaques n'affectent pas le moral des industriels du câble. Avec la liberté des prix, ils ont retrouvé la confiance des banques. La concentration bat son plein et les réseaux se vendent à des prix record. *« Nous n'avons plus besoin de faire des promesses déraisonnables pour obtenir des franchises,* explique James Mooney. *Fini les réseaux à cent canaux ou les services interactifs. Le câble doit se concentrer sur sa rentabilité. D'ici à 1990, nous aurons abonné 65 % des Américains. »*

Prochain article :
QUE VEULENT LES ABONNÉS ?

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La Ligne TTC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 104,00 | 123,34 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 31,00 | 36,76 |
| IMMOBILIER | 69,00 | 81,83 |
| AUTOMOBILES | 69,00 | 81,83 |
| AGENDA | 69,00 | 81,83 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 204,00 | 241,94 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col* | Le mm/TC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 59,00 | 69,97 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,16 |
| IMMOBILIER | 45,00 | 53,37 |
| AUTOMOBILES | 45,00 | 53,37 |
| AGENDA | 45,00 | 53,37 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



# DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

## Directeur d'une usine textile à Madagascar

Nous sommes l'un des plus importants groupes industriels de Madagascar avec un CA consolidé de 27 milliards de Francs malgaches.

Le poste à pourvoir se situe à TANANARIVE dans une usine filiale de 110 personnes et de 140 métiers à tisser orientés vers la fabrication de draperies, soieries et mailles bloquées.

Le Directeur a pour mission de développer cette affaire en commençant par une remise à niveau industrielle et par l'élaboration d'une politique commerciale. Il dispose d'une large autonomie dans le cadre d'objectifs définis par la Direction Générale du Groupe.

Le candidat, âgé de 35 à 50 ans, a l'expérience d'une entreprise industrielle et un profil de meneur d'hommes. C'est un homme de produit qui connaît le tissu et sait le promouvoir. S'être intéressé à la mode et à la création de collections constitue un atout.

La rémunération sera en rapport avec les compétences du candidat.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous réf. 412MI à notre Conseil : Fulbert COLUMELLI

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 Paris




DESSEIN

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

recrute
par concours sur titres

### UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

Conditions de recrutement et de rémunération identiques à celles de secrétaire général des communes de plus de 150 000 habitants. Sérieuses références exigées.

Adresser candidature avant le 20 août 1985
à M. le Président du Conseil général
Hôtel du Département B.P. 783.
82013 Montauban Cedex.
Pour tous renseignements concernant les conditions d'admission à concourir et pièces à fournir, contacter le : (63) 03-50-00, postes 30-28 et 30-33.

## LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE D'ANGOULÊME ET DE LA CHARENTE

recherche

### SON DIRECTEUR

Les candidatures accompagnées d'un projet culturel devront parvenir simultanément à :

M. le Président du C.A.C.
B.P. 287. 16007 Angoulême cedex.

à M. le Député, maire d'Angoulême
Hôtel-de-Ville service culturel
16016 Angoulême Cedex.

à M. le Directeur du développement culturel
2, rue Jean-Lantier. 75001 Paris.

Urgent
Sté de serv. aux ent. Cher. Direct. nat. de son réseau de franchise pour recrut. form. anim. assis. de franchisé. H. ou F. 30/50 ans, tr. dyn. connaissant serv. et franchise de préf., bon gestion, profil cial. Libre de ste. Sal. déb. 100 000/an + int. tr. motivant. pat inter., tr. évol. pour cand. de val. (Assos. poss.) Dom : Coryphe 171, rue Lecourbe. 15e.

COMMUNE DU VAL-DE-MARNE
recherche

### DIRECTEUR (H/F) CENTRE CULTUREL

Maison des associations
Sérieuses références exigées

Écrire sous le nº 309092
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy. Paris-7e.

Le Comité inter-entreprise du groupe Chausson recherche
UN DIRECTEUR (TRICE) ADMINISTRATIF
Il est demandé d'avoir des connaissances en gestion, en comptabilité et gestion du personnel. La personne devra être libre rapidement et si possible avec une expérience dans un organisme social.
Envoyez C.V. à l'adresse suivante : CIE Chausson 93, bd Voltaire à Asnières 92230.



# emplois régionaux

## GROUPE SIMON-BIGART S.A.
SÉLESTAT - BAS-RHIN

*Fabrication de meubles - Filature de coton*
*Négoce ameublement au travers de filiales en Belgique - R.F.A. Suisse et U.S.A.*
*100 millions de C.A. - 40 % export*

Recherche pour création de postes à la suite de la restructuration nécessaire en raison de l'expansion :

– 1 CONTROLEUR DE GESTION DIPLOMÉ DE COMMERCE. – Position cadre. DECS souhaitable. Expérience cabinet d'audit appréciée ou contrôleur de gestion d'une grande entreprise. Anglais indispensable, allemand souhaité.
Rémunération envisagée : 150.000 F.
Poste à pourvoir pour 1986 ou plus tôt.
Ce poste est susceptible d'une réelle évolution de carrière vers un secrétariat général ou une direction de filiale pour un candidat motivé et attaché à la région Alsace.

– 3 CHEFS DE PRODUITS MEUBLES. – Cadres.
Diplômés école de commerce. Option marketing.
Ces postes sont à pourvoir en septembre 1985 et peuvent convenir à des débutants désireux de se voir confier la responsabilité d'un budget C.A. de 10.000.000 F avec une ligne de mobiliers caractérisés dans le style - haut de gamme - réseau de représentants en France et en Allemagne.
Détermination des objectifs. Sélection des revendeurs. Publicité. Animation des ventes sur le terrain. Suivi des livraisons et de la facturation.
Allemand indispensable écrit et parlé pour un de ces postes.
Rémunération envisagée 120.000 F + en fonction de l'expérience.

– 1 COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ. – Cadre.
Niveau DECS. Diplôme non exigé.
Poste à pourvoir dans une filiale C.A. 30.000.000 F.
Ce poste comporte une entière responsabilité des procédures comptabilité générale, paye, fournisseurs, clients.
Contrôle assuré par un expert, comptable extérieur.

Tous ces postes sont à pourvoir en Alsace. Région Strasbourg.

Faire offre de candidature avec C.V. dactylographié + lettre manuscrite + photo à B.C.A. Publicis Conseil, Rue des Artisans, B.P. Nº 23, 67550 VENDENHEIM, sous référence nº 25005, qui transmettra.

Les interviews auront lieu sur convocation à Strasbourg dans la deuxième quinzaine d'août. Frais de déplacements pris en charge.



# emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme, finance des projets dans les pays membres de la CEE et dans plus de soixante-dix pays de la Méditerranée, d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes. Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent dans un environnement multinational. La Banque emploie des ingénieurs de projets qui aident à l'évaluation de projets d'investissement soumis à la Banque en vue d'un financement et à la surveillance des projets en cours.
Actuellement, la Banque recherche un (m/f)






## INGENIEUR INFORMATICIEN

(Réf.: CT 8502)

titulaire d'un diplôme d'ingénierie industrielle ou de physique de niveau universitaire et possédant une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années acquise dans l'informatique ou l'électronique.

Pour être retenus, les candidats devront bien connaître la conception, l'élaboration et l'exploitation des produits et des procédés de fabrication ainsi que la commercialisation des produits et les aspects économiques des projets.

Ils devront connaître parfaitement le français ainsi qu'une autre langue de la Communauté. La bonne connaissance d'une troisième langue communautaire serait appréciée.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience, et de nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé et une photographie, en indiquant la référence CT 8502, à la

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement-Formation
100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
désire recruter un

## CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

auprès du projet « Participation à la réforme et à l'extension de l'Institut Pratique de Développement Rural » (IDRP à Kolo)

Lieu d'affectation : Niamey (Kolo).
Durée : 2 ans (contrat initial 1 an).
Qualités requises : Au niveau professionnel équivalent à expert comptable ; expérience pluriannuelle en qualité de contrôleur financier ; expérience pratique avec systèmes utilisant microélaborateur.
Connaissance langue française obligatoire.

Rémunération : Conformément aux qualifications/expérience ; net hors taxes avec les indemnités habituelles aux fonctionnaires des Nations Unies.

Prière envoyer curriculum vitae, contenant indication du salaire présent, sous référence AGO/AFF/85/9 (PA) à :
Service du Personnel (MPU).
Division des opérations agricoles.
FAO.
Via delle Terme di Caracalla.
00100 - Rome, Italie.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**555-91-82**

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour ses filiales en AFRIQUE FRANCOPHONE ET ANGLOPHONE

### JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS OU ÉLECTRICIENS
### JEUNES DIPLOMÉS ESC

Langue Anglaise souhaitée.
Avantages habt. d'expatriement.

Adresser CV à Contesse Publicité s/réf. 13.998. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q. tr.

Cabinet d'analyses et conseils recherche pour septembre, 5 conseils économistes haut niveau expérience PME-PMI prouvée. Niveau expertise comptable et connaissance COOP-SICA souhaités. Grandes connaissances examen économique bilantaire et de gestion AUDIT age 30 ans.
Rémunération minimum garantie 200.000/an. Pas de vente. Déplacements fréquents France. C.V. + photo à HAVAS nº 5707.23. Rue ML-Leclerc 50000 SAINT-LO
Réponse assurée fin août. Convocation début septembre.

Entreprise Pinto
embauche
PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ
pour pose revêtements de façades en pierre avec et sans isolation, bon salaire si capable. Tél. : (25) 88-48-42 même le samedi et le dimanche.

# OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

## BIENTÔT LA RENTRÉE... A VOS MARQUES !

THOMSON GRAND PUBLIC commercialise des produits électroménagers et électroniques sous des noms prestigieux : THOMSON. BRANDT. SABA-CONTINENTAL EDISON. TELEFUNKEN. VEDETTE...

*Notre chiffre d'affaires est de 21 milliards de francs, dont plus de 60 % sont réalisés à l'étranger. Notre enjeu commercial est de conserver notre leadership sur de multiples marchés et surtout d'en conquérir de nouveaux.*

*Vous considérez qu'une fonction "terrain" est déterminante pour votre évolution ultérieure, vous êtes prêt à la mobilité géographique. Nous vous proposons d'intégrer nos équipes. Pour cela, il vous faudra :*

### MONTER EN PREMIERE LIGNE
*... En bénéficiant d'une formation théorique et pratique de six mois, à l'issue de laquelle vous serez opérationnel sur votre terrain.*

### ÊTRE RAPIDE
*... En sentant avant les autres les évolutions du marché Grand Public.*

### VISER JUSTE
*... Car vous aurez rapidement la responsabilité d'une zone géographique à gérer de façon autonome.*

*Cette expérience, qui exige une grande disponibilité, constituera pour vous un tremplin idéal pour une évolution au sein de notre Groupe vers l'encadrement commercial, la gestion, le marketing ou l'export.*

### JEUNES DIPLÔMÉS DE GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE, OU DE GESTION, OU I.E.P.

*Rejoignez-nous, nous vous ouvrons la voie.*

*Nous vous remercions d'adresser C.V., photo en nous précisant vos contraintes géographiques à Marc WELINSKI. THOMSON GRAND PUBLIC – Direction des Affaires Sociales et Recrutement – 74, rue du Surmelin, 75980 PARIS CEDEX 20.*

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS

Le département de la Seine-Saint-Denis recrute, par voie de détachement :

### 1 – SON CHEF DU BUREAU DU BUDGET
qui aura en charge :
- la préparation du budget, l'établissement du compte administratif ;
- la gestion de la dette départementale ;
- la réalisation des études financières.

### 2 – SON RESPONSABLE DES ACHATS
qui devra :
- mettre en place le service des achats ;
- définir une politique en la matière.

Adresser candidature et C.V. à :
Monsieur le Directeur Général des services départementaux de la Seine-Saint-Denis
Hôtel du Département
124, rue Carnot. 93009 BOBIGNY.

Organisation internationale actuellement banlieue Ouest recherche

### UN JURISTE

- Droit privé français.
- Position cadre.
- Rédaction d'articles, contrats exposés en public, etc.
- Minimum licence + exp. quelques années.
- Bonne connaissance de l'anglais, autres langues appréciées.

Envoyer C.V., photo et prét. à Mme Jacquenart B.P. 205. 92212 St-Cloud cedex.

BUREAU VERITAS
recherche
pour la branche marine

### UN INGÉNIEUR
débutant ou avec quelques années d'expérience, chargé d'étudier les dossiers des navires spécialisés (transport de pétrole, produits chimiques, gaz).
Anglais courant exigé.
Formation ENSTA ou ENSM
Lieu de travail :
Paris la Défense

Adresser C.V. photo et prétent. s/réf. nº 007 à
Direction branche marine
Division machines et équipement (DT2) cedex 44
92077 Paris la Défense.

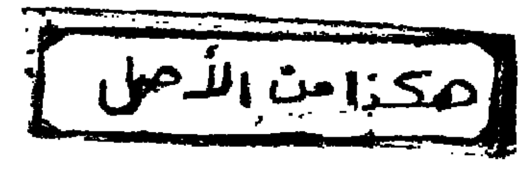
ÉDITEUR D'ENCYCLOPÉDIES
recherche

### RÉDACTEURS (RICES) HISTOIRE CONTEMPORAINE

Haut niveau univ.
Envoyer C.V. à :
DOSSIERS DE L'HISTOIRE
25, rue Saint-Sulpice,
75006 Paris qui transmettront.

STÉ SECTEUR PÉTROLIER
recherche

### INGÉNIEUR A.M. OU
équivalent, expérience 3 à 5 ans.
Adjoint directeur technique pour superviser ateliers mécaniques et électrotechniques. Informatique appliquée. Lieu de travail SUD PARIS envoyer CV et photo à SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris. Réf./1010 (qui transmettra).



# LE CARNET DU Monde

## Décès

– M. Louis Althusser,
Mme Georgette Boddaert,
M. Yves Boddaert,
M. François Boddaert,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Charles ALTHUSSER,**
**née Lucienne Berger,**

survenu le 31 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Chêne de Viroflay dans l'intimité.

---

– Brest, Ploemeur.

Nous avons le regret de faire part du décès de

**M. Jean CAM,**
président de Rallye SA,

survenu à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 août 1985, à 14 h 30, en l'église de Saint-François du Gulmeur de Brest.

De la part de
Mme Jean Cam,
son épouse,
M. et Mme Pierre Jacolot,
M. et Mme Albert Cam,
M. et Mme Yvon Cam,
M. et Mme Jean Alain Cam,
M. et Mme Philippe Cam,
ses enfants, petits-enfants,
Et de toute leur famille.

Il n'y aura pas de condoléances.

La famille remercie très sincèrement les personnes qui voudront bien s'associer à ce deuil.

53, rue Guillemer,
29200 Brest.

---

– Les directions encadrement et personnel du magasin Le Printemps, de Brest,
Les hypermarchés et supermarchés Rallye,
Des bati-centres Briker,
Des cafétarias Marest et Oodine,
Des magasins Burton,
Des magasins Athlete's Foot,
De la Société espace aménagement,

prient de vous associer aux obsèques de leur président

**Jean CAM.**

---

– Mme Marcelle Chemama,
M. Armand Chemama,
Mme le docteur Béatrice Chemama-Steiner et leur fils Bruno,
*M. et Mme Roland Chemama*
et leurs enfants Simon et Cécile,
M. et Mme Félix Chemama
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Chelly,
M. et Mme Gaston Sroussi
et leurs enfants,
M. et Mme Max Abitbol
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Edmond CHEMAMA,**
« Edchem »,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 2 août 1985, dans sa soixante-quinzième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 août.

Réunion, à 8 h 45, à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris.

6, rue Sévero,
75014 Paris.

---

– Mme Rhodia Dufet Bourdelle,
Mme Odile Dufet,
ont la douleur de faire part du décès de

**Michel DUFET,**
architecte-décorateur,
conservateur du musée Bourdelle,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 2 août 1985 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le métropolite Meletios le mercredi 7 août 1985, à 14 heures, en la cathédrale orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, à Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

*16, rue Antoine-Bourdelle,*
75015 Paris.

---

– M. et Mme Kolnitchanski
et leur fille,
*Mlle Mina Kolnitchanski,*
M. et Mme Luksemberg,
M. et Mme Morris Kolin (New-York),
Mme veuve Lemain,
M. et Mme Marin,
Famille Grouchka,
leurs enfants, cousins, nièces, neveux,

ont la douleur d'annoncer le décès, après de longues souffrances, de

**M. David KOLNITCHANSKI,**
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
maquis de l'Aveyron (FTP)
nom de guerre « Desaix ».

Ce juste fut fidèle toute sa vie à son idéal.

L'inhumation aura lieu le mercredi 7 août 1985, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

La levée du corps aura *lieu*, à 14 heures, à l'hôpital Tenon, 3, rue Belgrand.

Une pensée est demandée pour sa fidèle épouse,

**Simone KOLNITCHANSKI,**

décédée le 14 avril 1985.

25, rue de Berne,
75008 Paris.

---

– M. et Mme Jean-Louis Teste

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Roger TESTE,**
*née Marie-Louise Clauzet,*

leur mère, belle-mère et parente, le 24 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

90, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
33000 Bordeaux.
Consulat général de France,
Tanger (Maroc).

---

– Mme Jacques Thiriez,
son épouse,
M. et Mme Alfred Thiriez-Collette,
Alfred, Vincent, Marie, Sophie,
M. et Mme Philippe Joire-Thiriez,
Jean-Philippe et Olga, Alexandre, Benjamin,
M. et Mme Robert Durandan-Thiriez,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Loup Wattel-Thiriez,
Frédéric†, Nicolas, Amélie, Matthieu,
M. et Mme Jean-Jacques Thiriez-Lopez,
Jean-Jacques, Monique,
M. et Mme René-Gilles Thiriez-Pascaud,
Adelaïde, Pauline, Jérôme,
M. et Mme Olivier Thiriez-Baelde,
Pascaline, Antoine,
M. et Mme Bruno Huisman-Candilis,
Sarah, Charlotte, *Léo*,
M. Colas Huisman,
M. et Mme Bruno Perrin-Huisman,
Jean-Baptiste,
ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
En union avec Mme *Monique Thiriez*-Toussin, sa première épouse,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont l'immense chagrin de faire part de la mort de

**M. Jacques THIRIEZ,**

ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
du tribunal de commerce de Lille,
ancien directeur général adjoint
de DMC,
administrateur de l'INRS,

le 3 août 1985, dans sa soixante-quinzième année, à Groffliers (Pas-de-Calais).

La célébration religieuse aura lieu le mardi 6 août, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Lille, suivie de l'inhumation au cimetière du Sud.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à l'ARC, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

La Mollière, 62600 Groffliers.
76, rue d'Assas, 75006 Paris.

## Remerciements

– La famille de

**Mme Christian MAURY,**
**née Sarah Robert,**

très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur présence, leurs écrits et envois de fleurs, se sont associés à sa douleur et, dans l'impossibilité de répondre individuellement, les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

---

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne* | La ligne TTC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 104,00 | 123,34 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 31,00 | 36,76 |
| IMMOBILIER | 69,00 | 81,83 |
| AUTOMOBILES | 69,00 | 81,83 |
| AGENDA | 69,00 | 81,83 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 204,00 | 241,94 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col* | Le mm/TC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 59,00 | 69,97 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,16 |
| IMMOBILIER | 45,00 | 53,37 |
| AUTOMOBILES | 45,00 | 53,37 |
| AGENDA | 45,00 | 53,37 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

jeunes diplômés
DUT et ECOLES D'INGENIEURS

**VOUS AVEZ BIEN FAIT**
**DE NE PAS ATTENDRE SEPTEMBRE**
**POUR RECHERCHER**
**UNE OPPORTUNITE DE CARRIERE**

Dès maintenant, vous pouvez envisager le démarrage d'une aventure passionnante dans un environnement à la pointe de la technologie.

En effet, le G.CAM - Société d'ingénierie informatique et systèmes d'information - filiale de la Caisse des Dépots et Consignations, vous ouvre un champ d'activités en perpétuelle évolution (télématique, gestion, micro-informatique, CAO, ...).

Des responsabilités immédiates et une réelle autonomie vous attendent à PARIS et à BORDEAUX.

Adressez vite c.v. et prétentions (s/réf.317)
à Marie-Françoise Aletti
G.CAM - Tour Maine Montparnasse
B.P.8 - 75755 Paris cedex 15

G.CAM

AXIAL publicité

---

**GILSON**
**MEDICAL ELECTRONICS**

SAVEZ VOUS COMPTER ?

NOUS sommes très soucieux de l'évolution de nos stocks.
Constructeur d'instrumentation scientifique pour les labos de recherche,
nous cherchons un :

**GESTIONNAIRE DE STOCKS**

Avec un BAC + 2
- des idées sur la gestion,
- un peu de pratique,
- une petite sympathie pour l'*informatique* (MAPICS).

Vous seriez bien dans notre équipe.

Ecrivez donc à : VINCENT OBERTHUR
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL

---

**GULF AIR**
Compagnie Aérienne Nationale
des Etats du Golf
recherche

**UN COMPTABLE**
pour son bureau à PARIS.

Il sera responsable de la comptabilité envers le département Finance du siège social et dépendra administrativement du Directeur France. Les fonctions consisteront à préparer le budget annuel, contrôler les dépenses et les revenus.

Le candidat aura 3 à 5 ans d'expérience dans une compagnie aérienne ou tourisme de préférence avec un agent principal.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Envoyer CV à RECRUITMENT SUPDT
GULF AIR PO BOX 138 BAHRAIN

---

Groupe International Paris Ouest
recherche

**RESPONSABLE**
**DE LA GESTION D'UN IMMEUBLE DE 5000 M2 DE BUREAUX**

(téléphone, telex, courses, restaurant d'entreprise, photocopies, fournitures mobilier et matériel de bureau, entretien, gardiennage).

*Le candidat retenu (30 ans environ) de formation* supérieure, ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un secteur d'activité même différent, aura sous ses ordres une équipe d'une vingtaine de collaborateurs.

Les objectifs :
- *assurer un fonctionnement satisfaisant de* l'ensemble
- sélectionner, proposer et mettre en place les innovations technologiques permettant d'améliorer la gestion
- établir les prix de revient et les facturations aux utilisateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions N. 4733 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

---

**AVIS DE VACANCES DE POSTES DE PROFESSEURS A L'ENPC**

4 chaires : *béton armé* — béton précontraint — mécanique des fluides — conception des ponts, sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986. Le texte détaillé des 4 appels d'offre est disponible au Secrétariat de la Direction de l'Enseignement de l'ENPC.
28, rue des Saints-Pères
75007 PARIS.
Tél. 260-34-13 (P. 1208).

Les candidats doivent déposer leur dossier à la Direction de l'Enseignement le 15 OCTOBRE au plus tard.

---

Etablissement privé d'enseignement supérieur recherche

pour la rentrée septembre

**UNE PERSONNE DE TERRAIN**

pouvant donner des cours de techniques publicitaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions* à RÉGIE PRESSE
*sous réf. nº 309.037 M*
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

---

La Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter des

**CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)**

- ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités
- formation assurée
- rémunération motivante

Tél. au 500-24-03 poste 44
pour 78, 92, 93, 95
et pour 91, 94
au 660-52-52, p. 227.

---

**INFORMATIS**
INGÉNIERIE INFORMATIQUE
TECHNIQUES DE POINTE
CAO - ROBOTIQUE - MONÉTIQUE - RÉSEAUX - PROCESSUS - VIDÉOTEX - MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE - TEMPS RÉEL

**INGÉNIEURS SYSTÈME**
BULL MINI 6. MONÉTIQUE
**INGÉNIEURS SYSTÈME**
TEMPS RÉEL MOTOROLA 68000
**INGÉNIEURS RÉSEAUX**
PROTOCOLES et TRANSPAC
**INGÉNIEURS BULL DPS8**
PROJETS RÉSEAUX/VIDÉOTEX
**INGÉNIEURS VAX 780**
PROJETS CAO
PROJETS TECHNIQUES TRÈS VALORISANTS
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

---

Savonnerie implantée en Normandie, rech. jeune ingénieur de préf. Arts et Métiers, pour diriger la production. Ecrire avec CV et prétentions aux Laboratoires R G FEBOR,
Bd G.-Milleville, 27300 BERNAY.

---

Groupe industriel Paris recherche

**CHEF COMPTABLE**

avec grande expérience pour diriger un service comprenant : comptabilité générale et paie, comptabilité analytique avec pour mission d'informatiser l'ensemble de la procédure comptable sur ordinateur.
BURROUGHS B 20
d'établir les comptes de bilan, de suivre la gestion de trésorerie. Poste à responsabilités sous l'autorité du Directeur général. Adr. CV photo et prét. AMP sous réf. Nº 5074/AT
40, rue Olivier-de-Serres
PARIS 15e qui transmettra.

### secrétaires

Sté ingénierie proche Nation recherche pour septembre
SECRÉTAIRE BTS, 20-25 ans
fonction 1er temps : standard, réception, télex, secrétariat ; fonction 2e temps : secrétariat commercial, anglais apprécié. Ecrire GTTT — 25, passage du Génie, 75012 Paris.
M. REBOUL.
Tél. : 367-24-03
M. ELBOUAMRI.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Française 45 ans, cherche 4 h repassage du lundi au vendredi.
*Tél. : 791-48-90.*

---

H., 31 ans, cherche poste telexiste bilingue, expér. 1 an anglais parlé, libre de suite.
Ecr. s/nº 2.796 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

J. F., 40 ans, excellente présentation longue expérience, cherche place VRP ou attachée commerciale, parle anglais, hollandais, français, espagnol.
Tél. : 856-03-67.

---

Antillais, 28 ans, maîtrise sciences *éco./économie* de l'entreprise, expérience de l'enseignement, souhaite apporter collaboration à entreprises ayant vues sur D.O.M.
Ecrire sous le nº 310.514 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Homme, 44 ans, ex-artisan, recherche *emploi* stable pour service entretien, expérience en plomberie, carrelage, électricité, peinture, menuiserie.
Tél. : 242-76-63.

---

- *Cadre commercial.*
- Spécialiste hydraulique (transfert de fluide).
- Cherche emploi régions 06, 84, 13, 83.
- Disponible sous 1 à 3 mois.

Ecr. s/nº 8782 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Dame 50 ans, dynamique, *cultivée, garderait pers. âgées 3 h/jour, à partir 15 sept.*, ou surveillerait études enfants adolescents, Paris ou banlieue.
Tél. : 16 (61) 74-21-42.

---

H. 30 ans, *leader* distribution produits financiers et formation cadre pour banques, agents de change. Expérience réussie.
Tél. : 281-19-57.

---

J. Homme, 24 ans, journaliste universitaire, quadrilingue cherche poste

**PRECEPTEUR A VENISE**

Ecr. s/nº 2.794 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

### automobiles

### ventes

**VENDS CARAVANE NOTIN**
Goélette 4,80 m, 4 places, frigo, chauf., four, chauffe eau, w.c., douche instal. propane avec invers., pompe élect., batterie, volets bois, auvent. Roue de secours. Prix : 30.000 F.
Tél. h. repas (23) 96-04-99.

### propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger *sont* nombreuses et variées. Demandez une documentation *sur la* revue spécialisée MIGRATIONS (LM),
B.P. 291.09,
PARIS CEDEX 09.

---

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS.

### travail à domicile

J. F., BTS secrétariat de direction, cherche travaux à dactylographier. Tél. : 354-03-82, de 9 h à 12 h (Demander Paule).

---

J'effectue travaux rédaction, correction, dactylographie à domicile. *Tél. : 258-49-47.*

### cours et leçons

COURS D'AMÉRICAIN
40 heures - 1.300 F
Tél. : 553-44-25.

---

**Bénévolement**

séances de conversation en anglais, tous niveaux et angl. d'affaires - *Tél.* : 919-41-92.

# L'immobilier



### appartements ventes

*13e arrdt*

**13e ARAGO**

Particulier vds studio 20 m² (pierre et poutres apparentes), équipé (salle d'eau, w.-c.). Habitable de suite. Faibles charges. Prix : 160.000 F.
Tél. : 205-95-82.

*14e arrdt*

**RÉCENT MONTPARNASSE**
3 P. 1.100.000. 734-38-17.

*16e arrdt*

PASSY
4 p., charme, verdure, bel imm.
1.550.000 F.
BRANÇION SARL, 575-73-94.

---

MIRABEAU
6 p. + service, bon plan, soleil, bel imm., calme.
BRANÇION SARL, 575-73-94.

### locations non meublées offres

*Paris*

Informations sur diff. logements à louer du Studio au 6 Pièces de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif.
Ecrire à A.P.P.E.L. 75.
B.P. 114, 75463 PARIS
CEDEX 10.
*Réponse assurée à tout courrier sérieux.*

### locations non meublées demandes

*Paris*

Pour ingénieurs, employés, cadres supérieurs déplacés IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P. Studios, villas Paris, banlieue. Prix indifférent. Libre suite ou sept., oct. Tél. : 503-30-33.

---

**EMBASSY SERVICE**
8, avenue de Messine,
75008 PARIS
rech. APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomat. et cadres de multinationales.
Tél. : 562-78-99.

*Région parisienne*

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES.
T. (1) 889-89-68, 283-57-02.

### locations meublées demandes

*Paris*

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

---

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris
rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

### villas

PROVENCE, proche CARPENTRAS, t.b. villa style, 6 pièces, 2 s. de bns, 2 garages, cheminée, barbecue, terrain 1.150 m², très calme. 880.000 F. Tél. : (90) 65-71-46 ou (90) 34-05-29.

### propriétés

A 3 KM AIX
Spl. propriété arbres cent., bassins, pelouse, mas provençal mitoyen, gd séjour, cheminée, poutres appar. 3 chambres, salle de b., WC + dépendances
PARFAIT ETAT
PRIX : 790.000 F. + T3 ent. rénové 550.000 F.
Tél. (91) 37-05-21
(A partir du lundi).

---

A SALON
*De vieux mas très beaux ombrages.* Vds en mitoyenneté 140 m² habit. avec jardin.
PRIX : 580.000 F.
Poss. traiter av. 100.000 F cpt.
Tél. : (91) 37-05-21.

---

A 3 KM AIX
*T2 de bastide provençale*
CADRE UNIQUE, traité luxe, poutres apparentes, cheminée.
Sup. 60 m² env. 390.000 F.
Tél. : (91) 37-05-21.
(A partir de lundi.)

---

A SALON
CACHET EXCEPTIONNEL
Vds MAS 400 m². 6 chbres avec tr. jol. poutres, salle voûtée, piscine, parc 2000 m
Convient évent. 2 familles.
VALEUR : 1.400.000 F
VENDU : 980.000 F.
TÉL. : (91) 37-05-21.

---

A 3 KM AIX
De spl. propriété 2 ha. bassins, arbres centen., pelouses, très gde terrasse, château parfait état r.-de-ch. à aménager.
*Prix* : 1.000.000 F
1er étage 250 m² 1.500.000 F
Tél. : (91) 37-05-21.
*(A partir du lundi).*

### immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876.
5, rue Greffulhe, 75008 PARIS.
Tél. : 16 (1) 266-46-40.

### bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - *RC* - *RM*
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
**355-17-50**

---

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compétit., délais rapides.
**ASPAC 293-60-50 +**

---

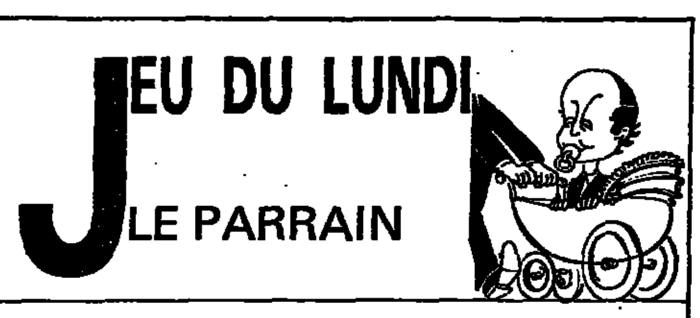
**VOTRE SIÈGE SOCIAL**
Constitution de Sociétés, démarches, secrétariat, etc.
**ACTE S.A. 359-77-55**

### locaux commerciaux

*Ventes*

A SAISIR
Surface commerciale.
Toutes activités.
Constructible 115 m² au sol.
Façade de 11 m.
32, rue Curial,
75019 PARIS.
Tél. : 333-40-44.

# INFORMATIONS « SERVICES »



## JEU DU LUNDI

### LE PARRAIN

**Le Petit Laurent — hommage amical et parodique, à vingt ans de distance, au Petit Nicolas, illustre créature de Goscinny et de Sempé (1) — sort souvent avec des amis plus ou moins proches de ses parents, qu'il a pris *l'habitude de surnommer affectueusement* « parrain ».**

***Saurez-vous identifier les événements auxquels fait allusion le texte et découvrir finalement quelle personnalité, de la majorité ou de l'opposition, se dissimule derrière cet énigmatique diminutif ?***

Je veux m'en aller de la maison. C'est vrai quoi, depuis qu'on est sorti avec parrain, samedi dernier, maman me regarde à chaque fois avec les gros yeux qu'elle a lorsque je me ressers du gâteau avant tout le monde et plus gros encore. Papa il dit qu'il se marre, que c'est bien fait pour jipé — jipé c'est mon parrain — et alors maman elle se fâche toute rouge : elle dit qu'elle en a assez de cette bande de fous, qu'on a tout gâché et puis ils crient tous les deux et moi on m'envoie au lit avant même la fin de ce feuilleton super avec jihair — jihair c'est pas mon parrain, c'est le monsieur du film, ils ont les mêmes costumes mais je préfère le chapeau de M. Jihair qui est vraiment chouette, presque aussi chouette que celui de Lucky Luke quand il attaque les Dalton qui se sont encore échappés. C'est Valy qui m'a prêté l'album à la récré mais j'ai pas eu le temps de tout lire. Papa lui il dit que jipé et jihair c'est la même chose, mais c'est pour rire, même si maman ça ne la fait pas rire du tout.

Mon parrain jipé, je l'aime bien même si je ne comprends pas tout ce qu'il dit. Je me rappelle quand j'étais plus petit j'avais été le voir dans son château près de la Seine. Il m'avait montré son bureau qui était tout chouette avec plein de papiers. Mais le plus chouette, c'était le monsieur barbu dont le portrait était sur le mur. Je lui ai demandé si je pouvais en avoir un aussi et il a rigolé, *« tu es le petit garçon le plus intelligent que je connaisse »*, il m'a dit et moi j'étais drôlement fier mais papa, lui, il a fait une drôle de tête et quand on est rentrés à la maison il a dit à maman : *« Tu ne connais pas la dernière de ton fils ? »* et puis il a parlé d'un monsieur Karl et il avait l'air de ne pas l'aimer du tout.

Il y a un truc sur lequel il rigole pas, parrain, c'est mon carnet de notes. Mais quand j'ai tout bon à un devoir, il me fait plein de chouettes surprises ; par exemple, il m'emmène de temps en temps au théâtre. Dans la salle, il est rigolo parrain : il soulève sa mèche et il regarde partout autour de lui et il est drôlement fort parce que moi, si je regardais pas plus la scène que lui je ne comprendrais rien à la pièce. J'aime bien l'entracte parce qu'il me paye à chaque fois un Coca et qu'il me présente à plein de gens : *« C'est mon filleul, Laurent »*, il fait. Et tous les gens ils sont drôlement contents de me voir et ils me passent la main dans les cheveux et ils me disent plein de choses gentilles.

Un jour, comme ça, pendant l'entracte, au milieu d'une pièce de Molière — parrain jipé dit Jean-Baptiste Poquelin —, mais ça fait rien je veux pas lui faire de peine, moi je sais que c'est Molière, — il m'a regardé d'un drôle d'air et il m'a dit tout fort que j'étais l'avenir de la France et plein de trucs encore plus compliqués que j'ai pas bien compris. Et il parlait tellement fort que même le monsieur à côté, qui écrivait sur un calepin, nous regardait de temps en temps.

Alors je lui ai demandé pourquoi il me parlait comme ça et il m'a dit : *« Chut, il y a ce crétin de journaliste à côté, reste naturel. »* Alors moi je me suis tourné vers le monsieur qui écrivait et je lui ai dit : *« Bonjour, monsieur journaliste »*, et que j'étais drôlement content de le voir et que mon parrain aussi. Il a eu d'abord l'air tout étonné et puis il a souri. Mais c'était pas à cause de moi, c'était à cause de parrain, qui, en partant, avait renversé un plateau de gâteaux sur une dame. Même que, dans le journal du lendemain, il y a eu un chouette article où on racontait tout et j'ai trouvé ça plus drôle que d'habitude.

Mais parrain, depuis qu'il est redevenu ministre, c'est plus le même. A chaque fois qu'il vient à la maison maintenant il m'interroge sur mes devoirs, même que quand j'ai pas tout bon il se met à crier et maman avec et papa aussi qui dit qu'il en a assez de cette bande de fous. Alors hier quand il m'a dit que parce que je connaissais pas bien la chanson — c'est pas vrai, j'avais su jusqu'à marchons, marchons, et même que c'était drôlement dur à retenir — je serai privé de cinéma, alors j'ai dit aux copains que c'était fini. Puisque tout le monde est contre moi, je vais m'en aller et j'irai en Amérique et j'aurai plein de sous et ils me regretteront tous et ce sera tant pis pour parrain et pour la France...

(1) Albums parus aux éditions Denoël.

Solution dans notre prochain numéro

## PARIS EN VISITES

**MARDI 6 AOUT**

« L'île Saint-Louis pas à pas », 10 heures, métro Pont-Marie, Mme Ragueneau.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux d'étrangers dont le talent a contribué au renom de la France » ; 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise, V. de Langlade.

« La maison de Victor Hugo », 10 h 30, 6, place des Vosges, P.-Y. Jaslet ou 15 heures.

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, devant la façade cathédrale Saint-Louis.

« De l'église Saint-Julien le Pauvre au cellier du collège des Bernardins », 15 heures, devant l'église, M.-C. Lasnier.

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 14 h 30, métro Lamark-Caulaincourt.

« La place Dauphine, le Pont-Neuf », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Le Marais, la place des Vosges et les hôtels », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau, ou métro Pont-Marie ou sortie métro Saint-Paul.

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sortie métro Hôtel-de-Ville devant la poste, M. Ragueneau.

« L'île de la Cité », 15 heures, portail central Notre-Dame.

« Les Gobelins », 14 h 30, avenue des Gobelins (caisse).

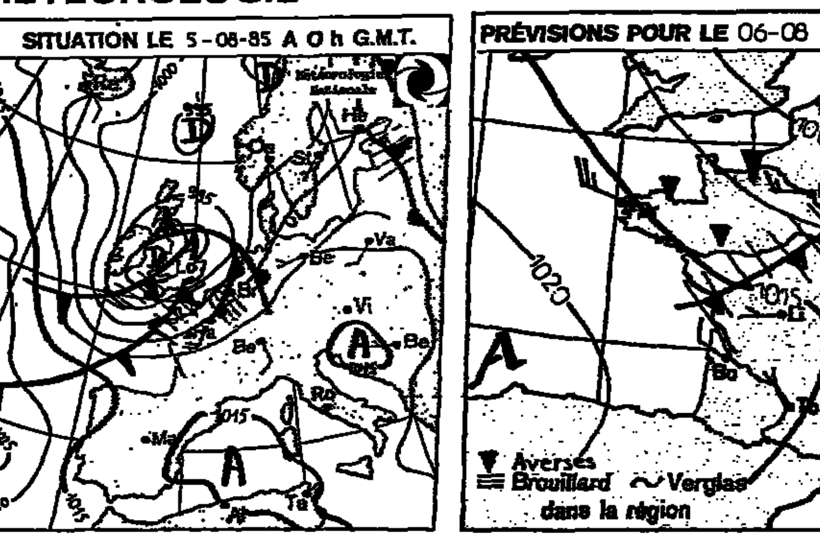
« Exposition les grands boulevards au musée Carnavalet », 15 h 23, rue Sévigné.

## CONFÉRENCES

**MARDI 6 AOUT**

5, rue Largillière, 19 h 30 « Cycle Art et Civilisation : l'Egypte; de Menes à Cléopâtre : 3000 ans d'histoire » (audiovisuel). Tél. (1) 524-49-08. 26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures : « Chirologie ». Tél. (1) 770-44-70.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 août à 0 heure et le mardi 6 août 1985 à minuit.**

*La zone de basses pressions située sur le nord de l'Europe dirigera sur la France de l'air frais et très instable dans un flux de nord-ouest. Une atténuation progressive se produira tout de même par l'ouest.*

Mardi, un temps frais et instable sera observé de la Manche au Bassin parisien et aux régions de l'Est ; les passages nuageux seront accompagnés de fréquentes averses, parfois fortes (grêle) ; sur les massifs montagneux de l'Est, les averses parfois orageuses donneront de la neige au-dessus de 1 800 m environ.

Sur ces régions, le vent de nord-ouest dominant soufflera toujours assez fort et par rafales.

Près de la Méditerranée, le ciel sera dégagé, mais mistral et tramontane souffleront violemment.

Plus à l'ouest, du sud Bretagne à l'ouest du Massif Central et à l'Aquitaine, les éclaircies seront plus longues malgré quelques averses s'atténuant en fin de journée, et encore assez fortes sur les versants nord des Pyrénées.

Les températures maximales, peu élevées pour la saison, atteindront 14 à 19 degrés sur la moitié nord, 16 à 27 degrés (sur la Corse) plus au sud.

*Températures* (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 août ; le second, le minimum dans la nuit du 4 août au 5 août) : Ajaccio, 29 et 15 degrés ; Biarritz, 27 et 15 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bréhat, 19 et 15 ; Brest, 17 et 13 ; Cannes, 28 et 18 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 17 ; Dijon, 22 et 11 ; Dinard, 19 et 14 ; Embrun, 26 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 26 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 26 et 13 ; La Rochelle, 22 et 18 ; Lille, 18 et 14 ; Limoges, 21 et 14 ; Lorient, 18 et 15 ; Lyon, 23 et 15 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Menton, 28 et 19 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Montsouris, 22 et 17 ; Paris-Orly, 21 et 17 ; Pau, 28 et 13 ; Perpignan, 31 et 18 ; Rennes, 20 et 15 ; Rouen, 19 et 15 ; Saint-Etienne, 24 et 17 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Toulouse, 28 et 13 ; Tours, 23 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 ; Genève, 23 et 13 ; Lisbonne, 33 et 19 ; Londres, 17 et 14 ; Madrid, 39 et 16 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 18 et 10.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## EN BREF

### COLLOQUE

**FILIATION ET SÉPARATION.** — L'Institut de l'enfance et de la famille organise les 23, 24 et 25 octobre à Paris trois journées de réflexion et d'information sur le thème : « Les enfants et leurs parents séparés ». Quatre problèmes seront abordés : 1) Faut-il réformer la législation ? Où en est le droit de la famille, ne peut-on mieux l'adapter à la lumière d'expériences législatives étrangères ? 2) Ne peut-on humaniser la procédure judiciaire ? L'intervention des tiers juges, avocats, enquêteurs sociaux, experts, est souvent mal vécue, les procédures longues et coûteuses ; 3) Ne faudrait-il pas développer l'accompagnement social ? La séparation, même lorsque tout se passe bien, nécessite un soutien moral et affectif ; 4) L'environnement matériel : un divorce entraîne un partage des biens communs, l'octroi de pensions alimentaires, et donc une restructuration des budgets liée au changement de mode de vie.

★ **Inscriptions à l'Institut de l'enfance et de la famille, 17-19, rue Etex, 75018 Paris. Tél. : (1) 228-83-73 (adresse provisoire jusqu'au 15 août). Adresse permanente : 3, rue Coq-Héron 75001 Paris. Tél. : (1) 297-40-03.**

### EXPOSITION

**PRESSOPHILIE.** — Du 13 au 15 septembre 1985, à Akersloot (près d'Amsterdam), aura lieu le VIe Congrès international des collectionneurs de fers à repasser. Tous les « pressophiles », amateurs de fers anciens, d'instruments de plissage, repassage et tuyautage, pourront admirer les objets les plus divers, procéder à des achats ou des échanges, assister à des démonstrations, des conférences ou des projections.

★ **Pour tout renseignement, contacter Achille Bayart, club des Amis des fers à repasser anciens, 10, rue de la Poste, 59056 Roubaix. Tél. : (20) 73-92-55.**

### SÉMINAIRES

**TOXICOMANIE ET MARGINALITÉS.** — L'association Abbaye organise à Paris, du 23 au 27 septembre, son treizième séminaire Toxicomanie et marginalités sur le thème « Le jeu ». Dix demi-journées, avec pour sujets : les jeux, les joueurs, la scène, le jeu dans la marge, l'autre scène, le jeu institutionnel, les puces ludiques, l'image, la ville, le jeu. Parmi les intervenants : MM. Le Taillanter, Jean Duvignaud, Daniel Karlin.

★ **Renseignements et inscriptions : 33, rue Linné, 75005 Paris. Tél. : (1) 233-55-88.**

### STAGE

**BON APPÉTIT MESSIEURS !** — Le service hôtellerie tourisme du CECOD renouvelle en octobre prochain son stage « Créer une entreprise dans l'hôtellerie ou la restauration ». Cette formation de longue durée (six mois) est destinée aux cadres qui désirent se reconvertir en créant leur propre entreprise, mais n'ont aucune expérience hôtelière. Les candidats devront avoir bâti un projet ou un pré-projet, disposer personnellement d'un capital minimum en rapport avec celui-ci et avoir cinq ans d'expérience à un poste de responsabilité.

★ **Centre d'étude du commerce et de la distribution 19, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. : (1) 281-91-33.**

**L'ANCIEN ET LE NOUVEAU.** — L'école d'architecture de Versailles organise un stage de formation continue de 595 heures en « Réhabilitation de l'habitat ancien », du 12 novembre 1985 au 30 mars 1986. Cette formation, agréée par le ministère de l'urbanisme et du logement et le ministère de la formation professionnelle, est plus particulièrement destinée aux architectes, ingénieurs et techniciens du bâtiment.

★ **Ecole d'architecture de Versailles, 2 avenue de Paris 78000 Versailles (3) 951-52-51.**

**RHÉOLOGIE ET TRANSPORT DE MASSE ET DE CHALEUR.** — L'université de Paris VII propose une nouvelle formation doctorale (DEA, doctorat), qui a pour objet l'étude, à partir des acquisitions les plus récentes, « des déformations et des écoulements de la matière » (fluides industriels et biologiques). Les domaines d'application sont nombreux (polymères, composites fondus, peintures, pâte à papier, cosmétiques, produits alimentaires, pharmaceutiques, fluides biologiques). Cette formation, qui comprend des cours, des conférences et un minimum de 800 heures de stage dans un laboratoire ou une entreprise, s'adresse aux étudiants titulaires d'une maîtrise scientifique (mécanique, physique, physique-chimie, sciences et techniques) ou d'un diplôme d'ingénieur. Elle offre des débouchés aussi bien dans l'industrie que dans la recherche publique ou privée.

★ **Université de Paris VII. Laboratoire de rhéologie et d'hydrodynamique physicochimique. Tour 33-34, 2e étage, 2, place Jussieu, Paris-5e. Tél. : (1) 336-25-25, poste 4335 ou 4610.**

## VIE CONJUGALE

### Radioscopie du couple

Le dossier d'août du Centre de documentation et d'information des assurances est consacré au couple. On y apprend que, bien qu'en perte de vitesse, le mariage reste une institution solide : en France, on célèbre un mariage toutes les deux minutes (près de 280 000 en 1984). On se marie plus dans le nord (59 mariages pour 10 000 habitants dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 50 en moyenne nationale). Mais on divorce aussi beaucoup : le nombre des séparations a triplé en vingt ans (35 000 en 1965, contre plus de 100 000 en 1985). Il y a plus d'un million et demi de divorcés à l'heure actuelle contre 650 000 en 1965.

Une femme sur trois environ (plus de 30 %) gère seule le budget familial, mais les dépenses sont la plupart du temps décidées en commun. Huit logements sur dix sont achetés à crédit, ce qui explique l'exigence par les organismes prêteurs de la souscription d'une assurance temporaire (de durée égale à celle de l'emprunt) prévoyant le remboursement des sommes restant dues en cas de décès ou d'invalidité permanente de l'acheteur.

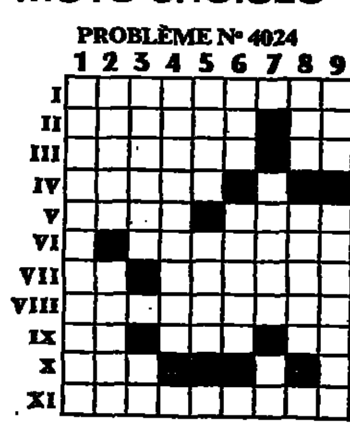
Les femmes vivent en moyenne huit ans de plus que leurs compagnons : 79 ans contre 71. Il y a trente ans, l'espérance de vie était de 71 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. On assiste donc à un vieillissement de la population, alors que le taux des naissances baisse (40 000 en moins en 1984 par rapport à 1980). La France compte plus de deux millions de couples du troisième âge. Les femmes vivant plus longtemps, il est normal que les veuves soient cinq fois plus nombreuses que les veufs : 3 millions et demi pour les premières, 700 000 pour les seconds.

Enfin, l'union libre est maintenant parfaitement admise et les couples non mariés ont pratiquement les mêmes droits que les couples légitimes. Une concubine peut recevoir une indemnité si son compagnon meurt. Un homme peut parfaitement souscrire un contrat d'assurance sur la vie en faveur de sa compagne, avec cette réserve, toutefois, que la souscription du contrat ne doit pas avoir pour but le maintien des relations « illicites », ni léser éventuellement un conjoint légitime (l'argent du ménage ne doit pas servir au paiement des primes, par exemple). Des tribunaux sont même allés plus loin et la cour d'appel de Riom, le 9 novembre 1978, a alloué respectivement 200 000 et 190 000 francs à la veuve et à la concubine d'un automobiliste tué dans un accident de la route. Il est vrai que la victime entretenait un double foyer d'une façon quasi officielle.



## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4024**




**HORIZONTALEMENT**

I. Établissements de « bains ». — II. Période où un petit régime est toujours conseillé. Vieux jeu. — III. Siège de la perception. Certains sont sacrés. — IV. Pour lui, ce sont les élèves qui sont les maîtres. — V. Sol, par exemple. De première force aux anneaux. — VI. Est idéale pour l'entretien des barbes. — VII. Préfixe. Suite impériale. — VIII. Musiques de chambre ou musiques militaires. — IX. Fleuve. Commune. Personnel. — X. Pour gagner la mer ou pour « monter » au ciel. — XI. Toutes les portes lui sont ouvertes.

**VERTICALEMENT**

1. Ouvrent l'œil. — 2. Jeu. Homme de paix autant qu'homme de guerre. — 3. Comme il faut. Note. — 4. Quelque chose de coton pour un « patron ». — 5. Plat ancien. Un conseil à ne pas prendre au sérieux. — 6. Se retourne pour la troisième fois. Espèce de bougre. — 7. A donc connu un moment de relâchement. Personnel. — 8. Objet de culte. Donne bon teint ou redonne bonne mine. — 9. Lettres d'avertissement. Centre d'informations spatiales.

**Solution du problème n° 4023**

*Horizontalement*

I. Sparring-partner. — II. Ouf ! Avéré. Go. — III. Urfa. Étincelles. — IV. Tiare. Léopards. — V. Isba. Pz. Émus. Ee. — VI. Émission. Pr. — VII. Nélaton. Orémus. — VIII. Isocarde. Abia. — IX. Ost. Ph. Oestrus. — X. Rue. Peausseries. — XI. Gl. Œuvé. As. — XII. Évidure. Liste. — XIII. Émis. Nébo. Noël. — XIV. Duales. Patiente. — XV. Urnes. Mitées. Es.

*Verticalement*

1. Soutien-gorge. Dû. — 2. Purisme. Suiveur. — 3. Affabilité. Iman. — 4. Arasas. Odile. — 5. Râ. Stoppeuses. — 6. Ive. Piocheur. — 7. Net. Zona. Aven. — 8. Gril. Roue. Épi. — 9. Pénée. Odes. Abat. — 10. Compresse. Ote. — 11. Épure. Té. Ie. — 12. Talas. Marraines. — 13. Lr. Dubuisson. — 14. Egède. Sise. Tête. — 15. Rosses. Stèles.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 4 août :

DES CIRCULAIRES

● Relative à la mise en place des nouvelles mesures sur l'apprentissage.

● Relative aux modalités du transfert aux départements et à celles de la mise à disposition de ceux-ci des services extérieurs du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports (directions départementales de l'équipement et services spécialisés maritimes).

UN DÉCRET

● Portant diverses dispositions d'application de la loi du 4 janvier 1985 relative aux mesures en faveur des jeunes familles et des familles nombreuses.

# économie

## REPÈRES

### Dollar : tassement à 8,5850 F

L'adoption – laborieuse – de la résolution budgétaire par le Congrès américain, en fin de semaine précédente, est généralement considérée comme *« un moindre mal »* par les cambistes, qui voient là l'explication du tassement du dollar observé, le 5 août en fin de matinée, sur les principales places européennes. A Paris, le « billet vert » s'est échangé aux alentours de 8,5850, contre 8,6330 F le vendredi précédent en cotation officielle, tandis que la devise américaine reculait à 2,8150 DM à Francfort (contre 2,8250 DM). Le même mouvement était observé à Zurich, avec un dollar à 2,3030/3050 FS (contre 2,3120/3150 FS), où, par un mouvement classique de balancier, le cours de l'or remontait aux alentours de 323 dollars l'once.

### Assurance automobile : un bénéfice de 1,3 milliard de francs en 1984

Poursuivant l'amélioration constatée l'année précédente (après cinq années consécutives de déficit), la branche automobile du secteur de l'assurance a dégagé, en 1984, un résultat positif voisin de 1,3 milliard de francs, après un bénéfice de 1,1 milliard de francs en 1983. Ce redressement s'explique, comme l'année précédente, par une baisse de la fréquence moyenne des accidents corporels et matériels d'environ 6 % à 8 %, précise la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). Celle-ci rappelle que ces bénéfices de la branche automobile sont notamment consacrés à la compensation des pertes provenant d'autres branches de l'assurance (notamment le vol) et à la modération des hausses de tarifs.

### Commerce mondial : ralentissement des exportations du tiers-monde

Après trois années consécutives de régression, le commerce mondial a enregistré une reprise en 1984, grâce à une croissance en valeur de 6,1 % des exportations et de 6,5 % des importations sur 1983, indiquent, dans leurs dernières statistiques annuelles, les experts du Fonds monétaire international. Cette relance a été conduite par les pays les plus industrialisés qui ont vu croître la valeur de leurs exportations de 6,5 % et celle de leurs importations de 9 %, pour atteindre respectivement 1 214 milliards et 1 310 milliards de dollars. Cependant, les exportations des nations les moins développées n'ont connu qu'une progression plus modeste de 4,5 % au cours de la même année, pour s'établir à 532 milliards de dollars. Quant à leurs importations, elles n'ont crû que marginalement, en totalisant 519 milliards de dollars. La reprise n'a pas d'ailleurs été suffisante pour permettre à l'ensemble de ces pays de retrouver les niveaux de 1980 ; comparée à cette année, la valeur des exportations et des importations des nations les plus industrialisées était encore respectivement de 2 % et de 4,5 % inférieure en 1984. Cet écart est encore plus grand pour les pays du tiers-monde, puisque leurs exportations et leurs importations ont respectivement décliné de 13,7 % et de 12,5 % au cours de cette période de référence.

## SOCIAL

### LA CRISE DES ACIÉRIES ET DES CHARBONNAGES

# La difficile naissance d'un nouveau Nord

De notre envoyé spécial

Valenciennes. — La bataille pour la modernisation passe mal dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle signifie en effet clairement pour tous que l'économie de la région doit cesser de reposer sur ses trois piliers traditionnels – le charbon, le textile et la sidérurgie, – pour tenter de trouver, au prix de nombreuses suppressions d'emploi, un nouvel équilibre.

Cette évolution, beaucoup ne l'acceptent pas. Fidèles à la légende des « gueules noires » de la mine et des hauts fourneaux, ils n'imaginent pas l'avenir autrement qu'à travers ces glorieuses images du passé. Les moins nostalgiques estiment qu'il ne faut pas aller trop vite et que la préservation de l'emploi est prioritaire.

Les « modernistes », qui savent que la période de transition sera douloureuse, ont donc quelque peine à faire entendre leur voix. Ils ont à affronter des résistances sérieuses et se heurtent à des bastions solides. Chez les socialistes, Arthur Notebart, en protestant bruyamment contre la possible fermeture de l'usine de Trith-Saint-Léger et en réclamant la démission des deux ministres issus du département, Michel Delebarre et Jean Le Garrec, exprime sans doute d'une manière caricaturale, comme le fait aussi le Parti communiste, cette révolte de toute une partie de la population. Mais d'autres traduisent avec plus de modération le même sentiment et pèsent de tout leur poids pour freiner le mouvement. Les « lobbies » charbonniers ou sidérurgistes exercent une influence suffisante sur les pouvoirs publics pour qu'un responsable local s'inquiète de voir les forces politiques de la région consacrer une grande partie de leur énergie et de leurs ressources à *« sauver quelque chose qui est pratiquement foutu »*. Et cet observateur de conclure, avec regret et pessimisme, *« le Nord-Pas-de-Calais ne parie pas sur l'avenir »*.

Rude tâche pour Pierre Mauroy qui s'est donné pour mission, depuis qu'il a pris, il y a dix ans la direction de la région, d'assurer le passage de l'ère de Zola et de Maxence Van der Meersch à celle de la troisième révolution industrielle. Sans doute, le maire de Lille est-il le mieux placé pour réussir ce difficile cheminement dans une région qui est, dit-il, *« faible aujourd'hui d'avoir été forte hier »*. Il est, par toutes les fibres de son corps, l'homme de ce passé qui s'achève, et cet attachement au terroir représente une dimension essentielle de son personnage.

*« Tout commence par ce train d'ouvriers qui a rythmé ma jeunesse. Chaque soir, à 6 heures, il ramenait les travailleurs de Trith-Saint-Léger – là où sont les hauts fourneaux – de Denain – là où sont les laminoirs – et de Valenciennes. Il déversait d'un coup trois cents ouvriers qui se répandaient dans le village. »*. Ainsi débute le livre de Pierre Mauroy *Héritiers de l'avenir*. Les hauts fourneaux de Trith et les laminoirs de Denain ont fermé leurs portes et Valenciennes est presque devenue une zone sinistrée. Mais dans le souvenir de son village de Haussy, où son père était instituteur, Pierre Mauroy puise une part de sa force et de sa légitimité.

### Chef de file

En même temps, le maire de Lille est celui qui a relevé le défi du changement et s'est entouré d'hommes également soucieux de développer sur d'autres bases l'économie du Nord et du Pas-de-Calais. Parmi ces hommes, Michel Delebarre, qui fut le directeur de cabinet de Pierre Mauroy à la présidence du conseil régional d'abord, à l'hôtel Matignon ensuite, avant d'être nommé ministre du travail, fait désormais figure de chef de file.

Leur projet ? Bernard Frimat, universitaire, vice-président du conseil régional chargé des finances et de l'informatique, adjoint au maire de Villeneuve-d'Ascq, l'exprime en ces termes : *« L'avenir pour le Nord - Pas - de - Calais, ce n'est ni le charbon, ni la sidérurgie, ni le textile. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'avenir dans ces branches, mais cela veut dire qu'elles ne peuvent plus être les réservoirs d'emplois qu'elles ont été pendant plusieurs dizaines d'années. »* Il ne faut pas *« renier la tradition »*, dit encore Bernard Frimat, mais il ne faut pas non plus *« figer le temps »*. Sa devise : *« N'insultons pas le passé, mais construisons l'avenir. »*

Pour construire l'avenir, il convient de savoir d'abord que ce n'est pas dans le secteur industriel qu'on trouvera des emplois. *« Le Nord-Pas - de - Calais n'échappe pas à cette règle »*, souligne Bernard Frimat. Ensuite, la région doit apprendre à exploiter ses atouts : la densité urbaine, les infrastructures, les liaisons, et à surmonter ses handicaps, en particulier la sous-scolarisation (il y a proportiellement moins de bacheliers dans le Nord-Pas-de-Calais que dans les autres régions).

Surtout, il importe à la région de modifier son image, celle du pays des mines, des coups de grisou et des sidérurgistes en colère. *« Cette image nous colle à la peau »*, dit Bernard Frimat. Image qui se renforce d'autant plus que les projecteurs se braquent sur la région quand ses secteurs traditionnels sont en difficulté.

Exemple : le Nord a droit chaque année à trois heures de télévision à l'occasion de la course Paris-Roubaix : l'enfer du Nord, les pavés les corons... *« Il ne s'agit pas de renoncer à cette épopée*, explique Bernard Frimat, *mais d'en profiter pour dire que les pavés... il n'y a plus que les coureurs cyclistes pour les emprunter. »* Le Nord, aujourd'hui, c'est aussi en effet la technique de métro la plus performante du monde, c'est Jean-Claude Casadesus, et l'Orchestre de Lille, etc. Tout ce travail pour redresser l'image de la région apparaît indispensable à une véritable mobilisation des énergies et des imaginations.

Cette mobilisation, en dépit des réserves de ceux qui craignent les inévitables remous sociaux ou qui n'ont pas perdu l'espoir de faire revivre un peu de l'économie d'antant a commencé en maints endroits. Elle doit permettre, selon ses promoteurs, à la fois de sauvegarder partiellement le tissu ancien, en transformant les traditionnelles industries de main-d'œuvre en industries de capital, et de créer des activités nouvelles.

Dans les branches en difficulté, la conversion du textile donne déjà quelques bons résultats. La sidérurgie devrait se concentrer dans le Dunkerquois, mais des unités modernes, comme l'aciérie électrique de Trith, resteront dans le Valenciennois. Les charbonnages vont mettre leur savoir-faire dans le matériel minier au service de l'exportation. Ces adaptations, bien sûr, ne permettront pas de retrouver les milliers d'emplois perdus, mais elles peuvent assurer le maintien de ces branches. Il en va de même, à en croire le patronat dunkerquois, pour les chantiers navals, lesquels pourraient en outre être partie prenante à la construction du « lien fixe Transmanche » (le fameux tunnel sous la Manche).

### L'exemple de Béthune

Quant aux activités nouvelles, elles vont de l'électronique (parfois par reconversion de capitaux du textile, comme pour Velec à Tourcoing) à l'automobile (ainsi Renault à Douai, dont l'usine passe pour la plus moderne de France) ou au matériel ferroviaire autour de Valenciennes. Mais c'est surtout le fait de petites unités : *« Le temps des cathédrales est passé*, dit-on à Lille. *Les solutions miracles qui apportent d'un coup plusieurs milliers d'emplois, on n'y croit plus. »*

L'exemple le plus éclatant de ce renouveau possible est sans doute la ville de Béthune. Son maire, Jacques Mellick, dynamique et entreprenant, dit lui-même qu'il n'est pas représentatif des élus de la région, qu'il juge plus sensibles à la valeur symbolique des vieilles activités industrielles du Nord et du Pas-de-Calais. Pour sa part, il affirme qu'*« on ne peut pas vivre seulement avec des symboles »*. Et il le prouve en attirant, sur le site du bassin minier, grâce à une étroite collaboration avec la chambre de commerce, des entreprises modernes.

Il est vrai que Béthune a eu la « chance » de connaître la récession charbonnière au cours de la période d'expansion (à la fin des années 50 et au début des années 60), ce qui a facilité la reconversion. Mais, dans les années 70, l'élan a été stoppé. Jacques Mellick s'efforce depuis son arrivée à la mairie en 1977 de le recréer.

Il n'y a pas trop mal réussi, il a ainsi négocié la reprise de l'usine Testut par Bernard Tapie. Celui-ci n'entendait garder que cent cinquante personnes sur trois cent soixante-dix. Jacques Mellick a obtenu que, pour combler ce déficit d'emplois, l'entreprise crée une autre activité. Afin de donner un « plus » à sa zone industrielle, il a entrepris de câbler la ville. *« A une certaine époque*, dit-il, *il fallait fournir le gaz, l'électricité, les transports. Aujourd'hui, il faut y ajouter les moyens de communication. »* De la planche à voile au matériel à commande numérique, de la productique à la fabrication des visiophones, Béthune attire ainsi les chefs d'entreprise qui savent, selon Jacques Mellick, qu'ils y trouveront un « accompagnement ».

### Le dossier Urba 2000

Surtout, Jacques Mellick, délégué du conseil régional pour les technologies nouvelles, est responsable du dossier *Urba 2000*, qui consiste à faire du triangle Lille-Valenciennes-Béthune (en même temps que de la zone Bayonne-Biarritz) une vitrine des techniques modernes de la communication. L'opération démarrera l'an prochain. Une dizaine de projets, qui devront en générer d'autres, seront mis en place. Le premier concerne la carte à mémoire santé, qui sera fabriquée par Bull à Villeneuve-d'Ascq. D'autres porteront sur les systèmes experts. Jacques Mellick entend bien ne pas en rester au stade de l'expérimentation.

Le Nord-Pas-de-Calais de demain est peut-être en train de naître là. D'autres initiatives sont prises ailleurs. Jacques Mellick souligne que le choc subi l'an dernier par la Lorraine, *« foudroyée d'un seul coup »* par les décisions gouvernementales, semble lui être salutaire. *« Dans le Nord-Pas-de-Calais, au contraire*, dit-il, *le déclin s'est fait en douceur pendant trente ans. »* Conséquence : *« on s'habitue au mal, on n'a plus de ressort »*. Pour Jacques Mellick, l'affaire de Trith peut être le moyen de *« provoquer l'électrochoc »* et de mobiliser, enfin, les esprits. Tel est, en tout cas, le principal enjeu des débats suscités au sein du Parti socialiste par l'actuelle « accélération » du plan sidérurgique.

THOMAS FERENCZI.

● **L'usine Unimetal de Trith-Saint-Léger pourrait fermer fin 1986, selon la CFDT.** — Dans une analyse rendue publique le 3 août, M. Joël Holin, responsable CFDT de l'usine Unimetal de Trith-Saint-Léger (Nord), estime que la direction pourrait fermer le train à poutrelles d'ici la fin 1986, tout en respectant les engagements du gouvernement. *« Créer 770 emplois en seize mois, c'est faisable »*, affirme le syndicaliste, qui ajoute que 240 personnes devraient partir en préretraite dans les prochains mois si le plan social est appliqué.

## AFFAIRES

### SELON LE REPRENEUR

# La pérennité de Micmo-Gitane (ex-Renault) sera assurée

La pérennité de l'entreprise de cycles Micmo-Gitane sera assurée, a indiqué, à l'Agence France-Presse, M. Alain Goetzmann, président d'Yvars et nouveau PDG de Micmo, au lendemain de la cession par Renault de sa filiale à cette société de fabrication et de distribution de cycles installée à Machecoul, en Loire-Atlantique. Le repreneur, qui contrôle également la société Gateau (bicyclettes et mini-voitures), en Vendée, précise qu'il va étudier un plan de restructuration *« qui ne sera pas forcément synonyme de licenciements »*, et qui ne sera annoncé qu'après le retour des vacances du personnel (335 personnes actuellement) au mois de septembre.

*« Renault envisageait la fermeture de Micmo-Gitane du fait des pertes de sa filiale à 98 % (97 millions de francs depuis le début de 1982, pour un chiffre d'affaires de 120 millions en 1984) et notre proposition a été retenue, face à celle d'autres candidats, parce qu'elle prévoit la maintien de l'activité industrielle et commerciale de cette entreprise »*, précise M. Goetzmann. *« Le montant de la transaction (3,5 millions de francs) n'est pas significatif en soi. Il est complété par l'effort de la Régie qui a abandonné 97 millions de francs de créances sur Mico et accordé une subvention permettant de reconstituer la capital à hauteur de 15,6 millions de francs. »*

Le PDG d'Yvars et de Micmo a souligné que, juridiquement, les deux sociétés resteraient distinctes, et qu'il assumerait durablement la présidence des deux. Les services d'achats et les bureaux d'études devraient être regroupés et la fonction exportation centralisée. En revanche, la politique commerciale et les réseaux de distribution resteront distincts en France, et la marque *Gitane subsistera*, a-t-il confirmé.

Il n'est pas exclu que l'usine Micmo de Machecoul, actuellement nettement en surcapacité, hérite de quelques fabrications pour lesquelles Yvars est à l'étroit dans l'usine Gateau de Saint-Hilaire-du-Riez, en Vendée.

Le nouvel ensemble Yvars-Mico représente environ 260 millions de francs de chiffre d'affaires et 250 000 bicyclettes par an (150 000 Micmo et 100 000 Yvars, dont 55 000 importées), soit environ 13 % du marché et la troisième place sur le marché français derrière Peugeot et MBK.

● **Le polyéthylène saoudien va être taxé.** — La Commission européenne a décidé de rétablir des droits de douane de 13,4 % sur les importations de polyéthylène linéaire basse densité en provenance d'Arabie saoudite. Les arrivages de cette matière plastique dans la CEE au cours des six premiers mois de l'année ont atteint 40 000 tonnes, soit près de 15 % de la consommation annuelle (260 000 tonnes en 1984 pour une production de 250 000 tonnes). La Commission considère que les importations d'origine saoudienne, qui entrent sans droits de douane, au titre du système des préférences généralisées, ont favorisé, en l'espace d'un an, une baisse de 10 % en moyenne des prix du polyéthylène linéaire basse densité, entraînant de sérieuses difficultés pour les producteurs européens. Aucune limite quantitative n'a cependant été fixée à ces importations.

## ENTREPRISES

### Le Crédit lyonnais rachète l'immeuble Renault des Champs-Elysées

Le Crédit lyonnais a racheté, pour un montant *« compris entre 350 et 400 millions de francs »*, l'ancien immeuble du conseil d'administration de la régie Renault situé à Paris, sur les Champs-Elysées. Renault conservera cependant son hall d'exposition, dont il sera locataire, dans cet immeuble. De son côté, le « Pub Renault », une enceinte de restauration gérée par la Régie et par le groupe Publicis, devrait également poursuivre ses activités dans les locaux loués à cet effet. Cette opération de cession d'actif doit permettre à la Régie de renforcer ses fonds propres face à un endettement voisin de 40 milliards de francs.

### Le groupe britannique Burton a pris le contrôle de Debenhams

Après deux mois d'OPA et de bataille boursière, Burton, chaîne d'un millier de boutiques de prêt-à-porter, annonce avoir acquis 53 % du capital de Debenhams, qui exploite soixante-sept grands magasins au Royaume-Uni, malgré l'opposition de House of Fraser, qui possède 25 % du capital de Debenhams, un autre actionnaire minoritaire étant Habitat-Mother-Care.

### Sicli va passer sous contrôle néerlandais

*Le fabricant d'extincteurs* Sicli, filiale de la Lyonnaise des eaux, va passer sous le contrôle de la société néerlandaise European Fire Protection. Cette société de portefeuille, qui détient environ 40 % du capital de la firme britannique Nu-Swift Industries, se propose d'acquérir 757 377 actions (52,85 % du capital) de cette entreprise cotée à la Bourse de Paris, au prix de 57 F par action Sicli. Suspendue depuis le 3 juillet dernier, la cotation des actions Sicli sera reprise le 6 août. Du 7 août au 6 septembre inclus, la société néerlandaise se propose d'acquérir toutes les quantités de titres Sicli qui lui seraient présentées, mais au cours de 52 F par action.

### La firme canadienne OYD va reprendre la moitié des actions de Chevron dans Gulf Canada

Le holding financier canadien Olympia and York Developments (OYD) va acquérir prochainement 49,9 % des actions détenues par Chevron Corp (Etats-Unis) dans la société pétrolière Gulf Canada, pour un montant de 2,4 milliards de dollars canadiens, soit 20,35 dollars par action. Olympia and York bénéficie également, jusqu'au 2 décembre prochain, d'une option d'achat portant sur les 10,1 % d'actions (à 23 dollars par titre) restant en la possession de Chevron. Au total, la transaction s'élèverait alors à 2,8 milliards de dollars canadiens.

### UNE SEMAINE DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Deux sociétés de Bressuire (Deux-Sèvres) ont déposé leur bilan le 31 juillet et ont été mises en liquidation judiciaire. L'emploi de 108 personnes est ainsi menacé mais aucun licenciement n'est encore annoncé, ni à la COFADIS, entreprise de confection (53 salariés), ni à la SATEC, société agro-alimentaire (55 salariés).

A Rantigny (Oise), le syndic de la société Kuom, une grande surface du meuble, a annoncé au comité d'entreprise, le 3 août, le dépôt d'une demande de 145 licenciements sur un effectif de 250 personnes.

A Tourcoing (Nord), la direction des établissements Filtrasol va présenter cette semaine son plan de suppressions d'emplois à l'inspection du travail. Les effectifs seront réduits de 63 personnes, dont 15 départs en pré-retraite, dans cette entreprise de menuiserie industrielle qui emploie 420 salariés.

A Beauvais (Oise), les 120 salariés de l'usine Jaeger ont reçu leur lettre de licenciement et l'établissement ne rouvrira pas ses portes en septembre. La fabrication de thermostats sera transférée dans les unités de Chartres (Eure-et-Loir) et de Caen (Calvados) où le personnel, essentiellement féminin, a refusé d'être muté, à quelques exceptions près.

## FAITS ET CHIFFRES

### Social

● **Renault : la direction de l'usine de Choisy-le-Roi dépose une plainte contre la CGT.** — Malgré l'interdiction qui leur avait été signifiée par la direction de l'usine Renault de Choisy-le-Roi, des militants de l'union départementale CGT du Val-de-Marne s'étaient rendus dans l'établissement le 30 juillet pour y *« rencontrer les travailleurs et débattre avec eux »*, relevant leurs adresses de vacances *« afin de pouvoir les mobiliser rapidement »*. En fin de semaine, la direction de l'usine a porté plainte contre l'UD-CGT pour violation de domicile.

### Transports

● **Enorme déficit pour l'armement japonais Sanko.** — Sanko Steamship Co., le plus grand transporteur de pétrole du monde, a annoncé, le 1er août, que le montant de ses dettes était supérieur à son actif consolidé pour l'exercice fiscal terminé en mars dernier. Les dettes de la compagnie de navigation basée à Tokyo et de ses filiales s'élevaient à 468,67 milliards de yens (1,87 milliard de dollars), alors que son actif était de 422,27 milliards de yens (1,69 milliard de dollars). — *(AFP.)*

● **Singapour signe un accord d'ingénierie portuaire (205 millions de dollars) avec la Chine.** — Une filiale du port de Singapour a conclu avec le port de Tianjin, en Chine populaire, un contrat d'ingénierie de 205 millions de dollars, l'un des plus importants jamais signé entre les deux pays, ont annoncé, le 31 juillet, les autorités portuaires de Singapour. La société Specs Consultants Pte Ltd a été chargée de concevoir un plan opérationnel du port, de sélectionner les équipements appropriés et de mettre en place l'informatisation de ses activités. — *(AFP.)*

### Étranger

LUXEMBOURG

● **Diminution des impôts en 1986.** — Le gouvernement luxembourgeois a annoncé, le 29 juillet, une réduction de la pression fiscale pour 1986. L'impôt de solidarité prélevé sur les salaires et traitements et instauré pour dix ans pour contribuer à la restructuration de la sidérurgie, sera ramené de 10 % à 7,5 %. Cette réduction s'accompagnera d'un relèvement du barème des impôts, et les deux mesures priveront l'Etat de plus de 1 milliard de francs belges. De plus, des allégements fiscaux sont annoncés pour les entreprises

# AGRICULTURE

## LA POLITIQUE AGRICOLE DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

# Les paysans et les socialistes

*Le débat sur le libéralisme — plus d'Etat, moins d'Etat, mieux d'Etat — qui va animer la campagne électorale française aura, dans le monde agricole, un impact particulier. Dans leur majorité, les agriculteurs sont libéraux de cœur, mais savent d'expérience que s'en remettre aux seules lois du marché est, pour eux, suicidaire.*

Les armes de cette campagne s'affûtent : le Livre vert de la Commission de Bruxelles sur la réforme de la politique agricole commune (*le Monde* du 12 juillet) va devenir, dans la main des belligérants, un engin redoutable, aux éclatements aussi inattendus que les tant décriés rapports Mansholt et Vedel jadis. Quelle que soit la majorité politique de demain, personne ne peut faire l'économie d'une réflexion puis d'un choix sur les politiques des prix et l'organisation des marchés agricoles au sein de la CEE.

Le Parti socialiste, qui avait rallié, en 1981, plus de voix agricoles qu'il n'en espérait, ne mésestime pas cet enjeu. Aujourd'hui, la navigation est difficile entre le rejet d'un passé récent et la confirmation d'une ligne politique qui, dans la crise agricole actuelle, peut répondre aux attentes du plus grand nombre.

### Contradiction

Le passé récent, ce sont les parcours de Mme Cresson et de M. Rocard, qui, en dépit de leurs efforts, n'ont jamais pu trouver le ton juste avec la FNSEA. A cause de ces visibles efforts, ils n'ont pas eu non plus le soutien de la minorité agricole de gauche. La ligne politique à confirmer est celle d'un développement de l'agriculture compatible à la fois avec la réalité économique — surproduction et restriction des débouchés — et avec la solidarité, à l'intérieur du monde paysan comme de la collectivité nationale.

M. Bernard Thareau, parlementaire européen et secrétaire national adjoint du PS à l'agriculture et au monde rural, rappelait récemment qu'il n'y a en fait que deux discours cohérents : ou bien les agriculteurs disposent dans la CEE de prix garantis, mais alors les volumes produits doivent être limités (exemple : les quotas laitiers) ; ou bien on laisse faire le marché : pas de contrôle des volumes, pas de prix garantis, et que le meilleur gagne.

Selon M. Thareau, le second discours résume l'esprit du « rapport vert » de la Commission, du moins dans l'intention de son titulaire du portefeuille agricole, M. Frans Andriessen. Mais — rien n'est jamais simple — cette intention est contradictoire avec le maintien d'un maximum d'agriculteurs, vœu exprimé dans ce même rapport sur injonction du président de la Commission, M. Delors.

Dans la campagne qui s'annonce, le PS, qui sait ce qu'il veut, doit compter avec cette contradiction européenne, avec la profession agricole aussi qui sait surtout ce qu'elle ne veut pas. Le PS n'hésitera pas à dénoncer l'incohérence du président de la FNSEA, M. François Guillaume, qui milite à la fois pour une expansion de la production, sans quota, et des prix garantis. En revanche, et parce que rien n'est manichéen en politique agricole, M. Thareau et M. Guillaume devraient se retrouver pour condamner le modèle d'agriculture à deux vitesses que prônent certains dirigeants professionnels, ceux des chambres d'agriculture notamment, en accord avec le « rapport vert ».

Toutefois, le prix garanti, contrepartie de la limitation de la production que la plupart des autres organisations professionnelles accepte, ne peut être, selon les socialistes, identique pour toutes les classes d'exploitants. Il n'y a aucune raison, dit M. Thareau, que la solidarité nationale et européenne s'exerce au même niveau, quelle que soit la situation des producteurs : en 1983, le soutien du budget communautaire représentait 32 centimes par litre de lait, que l'éleveur ait cinq, cinquante ou cent vaches.

Aussi ce prix garanti doit-il s'appliquer à un volume moyen permettant de dégager un revenu raisonnable pour un travailleur. A cette moyenne seraient apportés deux correctifs : un prix garanti dégressif, ou des taxes progressives dont la recette servirait notamment à subventionner les exportations, pour les exploitations qui produisent beaucoup ; à l'inverse, les agriculteurs qui ont des conditions naturelles difficiles ou qui ont des tailles d'exploitation insuffisantes recevraient des indemnités compensatrices, liées aux produits, c'est-à-dire à l'activité économique et non à la personne.

### Trois camps

Ces propositions ne sont pas nouvelles, même si le vocabulaire a changé par rapport à 1981 : on parlait alors de quantum, mais le PS s'est aperçu que ce mot cristallisait des oppositions que la réalité qu'il recouvre — prix différenciés — n'engendre pas. La crise structurelle des marchés a aussi révélé des clivages au sein de la profession, aujourd'hui divisée en trois camps. Le premier, serré derrière le leader de la FNSEA, refuse d'admettre, on l'a dit, la limitation de la production, parie sur une expansion des débouchés, et pense que seule la volonté politique fait défaut. Il s'oppose aussi, comme le PS mais avec des raisons différentes, à une agriculture duale, l'une économique, soumise à la loi du marché, l'autre sociale, aidée par la collectivité.

Le deuxième camp, qui serait celui des chambres d'agriculture, des producteurs de blé ou de betteraves, admet que des limitations en volumes sont nécessaires ; que des taxes finançant les exportations seraient un moindre mal, à la condition qu'elles soient identiques pour tous, quelle que soit la structure de l'exploitation. Ce camp-là n'est pas loin de penser aussi que seule la volonté politique suffirait, en matière d'éthanol par exemple, pour obtenir des débouchés nouveaux.

Le troisième camp est, lui, favorable à une différenciation des prix. Il est représenté par la gauche paysanne (FNSP, CNSTP) mais la déborde dans la mesure où — un sondage dans les campagnes le montrerait aisément — cette formule de politique agricole solidaire sourit surtout à celles des régions et ceux des agriculteurs qui sont les moins résistants dans la compétition née de la crise. Les frontières de chaque camp sont floues : ainsi le CNJA, petit-cousin de la FNSEA, que le cercle de famille irrite, se retrouvera-t-il volontiers dans le deuxième comme dans le troisième. Au sein de la FNSEA elle-même...

Cette fluidité des positions rend l'action politique aléatoire dans la mesure où le gouvernement a surtout cherché à ne pas mécontenter les agriculteurs, sans décider vraiment. M. Thareau, critiquant ses amis au pouvoir, remarque qu'une timide tentative de différenciation s'est opérée avec le nouveau régime des quotas laitiers mais que, il y a peu, dans le domaine céréalier, M. Rocard a fait marche arrière, supprimant la progressivité de taxes parafiscales sur le blé qu'avait introduite avant lui Mme Cresson.

### Une idée qui chemine

Pourtant, cette idée de la progressivité des taxes ou de la différenciation des prix fait son chemin. Certains y sont sensibles hors de France, en RFA et en Belgique, et hors de la gauche. M. Michel Debatisse, ancien secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires de M. Valéry Giscard d'Estaing, a déposé en ce sens une proposition de résolution à l'Assemblée européenne. Il s'agirait d'une coresponsabilité (taxes) *« qui, en contrepartie de la fixation des prix à un niveau satisfaisant, irait de pair avec l'abandon du principe de la garantie illimitée des productions »*. Toutefois, dans cette proposition, la notion de différenciation et de solidarité entre les producteurs n'est pas explicitement mentionnée.

Il reste que le PS fera campagne sur ce thème qui demeure pour M. Thareau le seul moyen d'éviter cette fameuse « agriculture à deux vitesses ».

A droite, les partisans du libéralisme et du moins d'État devront, eux aussi, chercher le ton juste pour rassurer une clientèle paysanne que ce libéralisme, précisément, et le désengagement de l'État inquiètent.

JACQUES GRALL

## M. Yves Barsalou se prononce pour la « désétatisation » du Crédit agricole

La *« préoccupation visant à désétatiser le Crédit agricole est ancienne au sein de la Fédération nationale du crédit agricole »*, a déclaré, dans une interview au *Figaro* du 5 août, son président, M. Yves Barsalou.

*« A trois reprises dans son histoire récente, la fédération s'est prononcée favorablement sur cette question. Mais ce problème redevient d'actualité avec les perspectives de dénationalisation du secteur bancaire souhaitées par de grands partis politiques. A ce sujet, le RPR vient de publier une proposition de loi* (...). *Cette proposition, qu'il faudra sans doute approfondir sur certains points et corriger sur d'autres, rejoint sur le fond les objectifs de notre fédération »* (...). Elle *« vise à donner une construction mutualiste au groupe du Crédit agricole, des caisses locales jusqu'au sommet. Et le fait qu'un grand parti ait soulevé cette question montre qu'elle est essentielle pour l'avenir du Crédit agricole »*.

Pour M. Barsalou, *« la pente naturelle des évolutions conduit le Crédit agricole à être une banque universelle »* sans pour autant perdre *« ses spécificités ou sa couleur verte »*.

La Fédération nationale du crédit agricole (FNCA), qui assure la représentation des caisses régionales, est l'organe fédératif et politique de la Caisse nationale du crédit agricole (CNCA).

### Énergie

● **En Belgique, Elf Aquitaine vend une cinquantaine de stations-services à la Kuwait Petroleum Company.** — La Compagnie koweïtienne, qui a racheté une partie des réseaux de la Gulf en Europe depuis deux ans, poursuit son implantation dans la distribution pétrolière. Elle a conclu un accord avec le groupe français Elf Aquitaine pour le rachat à celui-ci d'une partie de son réseau en Belgique (cinquante-trois stations sur un total de trois cent cinquante). Le groupe français précise que cette cession entre dans le cadre de la restructuration prévue de ses réseaux et qu'il n'envisage pas de quitter le marché belge.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

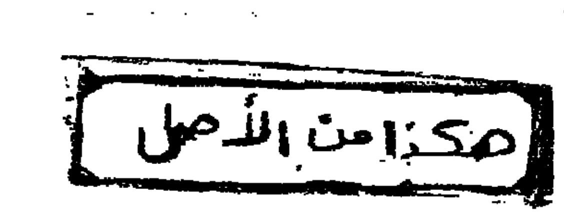
| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | |
| $ E.-U. | 8,5830 | 8,5880 | + 131 | + 146 | + 233 | + 263 | + 605 | + 705 |
| $ can. | 6,3064 | 6,3568 | + 36 | + 56 | + 60 | + 96 | + 101 | + 201 |
| Yen (100) | 3,6177 | 3,6213 | + 112 | + 123 | + 206 | + 223 | + 643 | + 694 |
| DM | 3,0501 | 3,0530 | + 134 | + 145 | + 255 | + 272 | + 742 | + 791 |
| Florin | 2,7153 | 2,7177 | + 86 | + 95 | + 168 | + 182 | + 526 | + 567 |
| F.B. (100) | 14,8315 | 15,1064 | − 30 | + 97 | − 59 | + 143 | − 234 | + 308 |
| F.S. | 3,7236 | 3,7274 | + 179 | + 195 | + 319 | + 343 | + 950 | + 1021 |
| L (1 000) | 4,5485 | 4,5536 | − 123 | − 79 | − 260 | − 197 | − 839 | − 719 |
| £ | 11,8102 | 11,8257 | − 215 | − 177 | − 385 | − 318 | − 810 | − 631 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 15/16 | 8 1/16 | 7 15/16 | 8 1/16 | 8 1/16 | 8 3/16 | 8 3/8 | 8 1/2 |
| DM | 4 5/8 | 4 7/8 | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 15/16 | 5 1/16 |
| Florin | 6 1/8 | 6 3/8 | 6 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 | 5 7/8 | 6 |
| F.B. (100) | 7 1/8 | 8 1/8 | 9 1/4 | 10 1/4 | 9 1/2 | 10 3/8 | 9 7/8 | 10 1/2 |
| F.S. | 3 3/4 | 4 1/4 | 4 5/16 | 4 7/16 | 4 1/2 | 4 5/8 | 4 11/16 | 4 13/16 |
| L (1 000) | 8 | 12 | 11 3/8 | 12 1/2 | 12 1/4 | 13 1/4 | 13 1/8 | 14 7/8 |
| £ | 12 | 12 1/4 | 11 3/4 | 11 7/8 | 11 5/8 | 11 3/4 | 11 3/8 | 11 1/2 |
| F. franç. | 9 1/2 | 12 1/2 | 11 1/2 | 14 1/2 | 11 1/2 | 14 | 11 1/2 | 13 1/2 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# MARCHÉS FINANCIERS

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 25 juillet |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 420 733 |
| dont : | |
| Or | 246 370 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 85 423 |
| ECU | 70 794 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 18 146 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 30 862 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | 23 580 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 158 391 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 83 379 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 72 467 |
| 5) DIVERS | 10 821 |
| Total | 691 266 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 206 929 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 12 974 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 7 580 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 94 043 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves | 30 880 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 70 794 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 288 150 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 3 030 |
| 8) DIVERS | 7 783 |
| Total | 691 266 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

| | 26 juillet | 2 août |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu variable | 118,8 | 118 |
| Valeurs industrielles | 110,8 | 110,2 |
| Valeurs étrangères | 95,9 | 96,8 |
| Pétrole-Energie | 84,4 | 90,2 |
| Chimie | 127,6 | 124,4 |
| Métallurgie, mécanique | 131,8 | 129,8 |
| Electricité, électronique | 122,7 | 121,1 |
| Bâtiment et matériaux | 133,7 | 133,7 |
| Ind. de consommation non alimentaire | 105,3 | 104,8 |
| Agro-alimentaire | 98,5 | 97,3 |
| Distribution | 117,8 | 118 |
| Transports, loisirs, services | 118,6 | 117,7 |
| Assurances | 146,6 | 144,3 |
| Crédit bancaire | 128,1 | 127,7 |
| Siconi | 113,2 | 112,5 |
| Immobilier et foncier | 121,8 | 120,6 |
| Investissement et portefeuille | 155,4 | 154,2 |
| **Base 100 : 28 décembre 1984** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe | 103,5 | 102,9 |
| Emprunts d'État | 103,3 | 102,9 |
| Emprunts garantis et assimilés | 103,8 | 102,2 |
| Sociétés | 103,2 | 101,6 |
| **Base 100 en 1949 :** | | |
| Valeurs françaises à revenu variable | 1 865,6 | 1 843,1 |
| Valeurs étrangères | 3 090,4 | 3 027,2 |
| **Base 100 en 1972 :** | | |
| Valeurs françaises à revenu variable | 287,7 | 285,9 |
| Valeurs étrangères | 400,2 | 409,5 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des valeurs françaises à revenu fixe | 113,7 | 113 |
| Emprunt d'État | 113,7 | 113,2 |
| Emprunts garantis et assimilés | 113,7 | 113,1 |
| Sociétés | 114,8 | 112,8 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 215,8 | 215,3 |
| Produits de base | 168,1 | 170,4 |
| Construction | 188,7 | 187,5 |
| Biens d'équipement | 212,4 | 209,3 |
| Biens de consom. durables | 214,1 | 213,8 |
| Biens de consom. non durables | 285,2 | 281,5 |
| Biens de consom. alimentaires | 241,4 | 238,5 |
| Services | 191,1 | 190,7 |
| Sociétés financières | 306,4 | 305,1 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 210,8 | 208,1 |
| Valeurs industrielles | 204,3 | 204 |
| **BOURSES RÉGIONALES Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 190,7 | 187,7 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**ALCOA : 64 % DE PROFITS EN MOINS.** – Alcoa, premier producteur mondial d'aluminium, enregistre, pour le deuxième trimestre, une chute de 64 % de son bénéfice net (40,6 millions de dollars, contre 112,8 millions).

**FORD : FORTE BAISSE DES PROFITS.** – Le constructeur américain annonce, pour le deuxième trimestre, une baisse de 23 % de son bénéfice net (698,7 millions de dollars, contre 909,1 millions). Le résultat provenant de l'étranger a diminué de moitié (88 millions de dollars, contre 167 millions). Ce recul est imputé à l'alourdissement de la charge fiscale, aux coûts croissants de la commercialisation et aux dépenses de développement de nouveaux modèles.

Pour les six premiers mois de l'année, le bénéfice cumulé de Ford atteint 1,48 milliard de dollars (contre 1,81 milliard), pour un chiffre d'affaires de 27,05 milliards de dollars (contre 27,10 milliards).

Le chiffre d'affaires global des trois « grands » de l'automobile aux Etats-Unis ressort, pour le deuxième trimestre, à 44,86 milliards de dollars (contre 40,93 milliards au cours de la même période de 1984). Leurs bénéfices cumulés ont atteint 2,46 milliards de dollars, soit 27 % de moins que (3,37 milliards) l'an dernier à pareille époque.

**GOODYEAR : BÉNÉFICES EN BAISSE DE 20 %.** – Le numéro un mondial du pneu enregistre, pour le deuxième trimestre, une baisse de 20 % de son bénéfice net (86,7 millions de dollars), pour un chiffre d'affaires de 2,57 milliards de dollars (– 2,2 %). La direction impute ce mauvais résultat à la diminution de la demande à la rechange et à la pléthore de pneus importés. Au 30 juin, le bénéfice atteint 173,4 millions de dollars (– 21,3 %).

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 1er août | 2 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 115,1 | 116 |
| Valeurs étrangères | 94,8 | 95,9 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 1er août | 2 août |
|---|---|---|
| Indice général | 213,3 | 215,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 août ... 9 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 2 août | 5 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 237,58 | 237,40 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 2 AOUT

| VALEURS | % du nom. | % de coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 31 35 | 2 816 | Fonc. Agache-W. | 271 | .... | Spie Batignolles | 240 | 240 | Dresdner Bank | 910 | 974 | **SECOND MARCHÉ** | | |
| 5 % | 47 10 | 2 507 | Fonc. Lyonnaise | 2084 | 2120 | Stami | 416 | 429 90 | Finsider | 240 | .... | A.G.P.-R.D. | 1980 | 1945 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 0 016 | Foncier | 325 20 | 320 | Testut | 1407 | 1451 | Gén. Belgique | 275 50 | 278 50 | BAFP | 592 | 610 |
| Emp. 7 % 1973 | 8180 | .... | Forges Strasbourg | 282 | 295 | Tissmétal | 534 | 491 | Gevaert | 595 | .... | Calberson | 332 | 335 |
| Emp. 8,80 % 77 | 120 90 | 1 736 | [illegible] | 1120 | 1110 | Ufiner S.M.D. | 429 | 425 | Glaxo | 150 | 158 | Cap Gemini Sogeti | 1025 | 1030 |
| 9,80 % 78/93 | 98 15 | 0 591 | Fougerolle | 84 | 84 | Ugimo | 323 10 | 323 | Goodyear | 258 | .... | C. Equip. Elect. | 273 | 279 |
| 8,80 % 78/86 | 98 20 | 5 642 | France I.A.R.D. | 193 | 190 | Unibail | 758 | 730 | Grace and Co | 380 10 | .... | C. Occid. Forestière | 141 | 141 |
| 10,80 % 79/94 | 100 10 | 8 863 | France (La) | 2780 | .... | Unidel | 133 10 | 133 | Gulf Oil Canada | 115 | .... | Dafsa | 249 50 | 245 |
| 13,25 % 80/90 | 105 55 | 2 214 | From. Paul Renard | 695 | 727 | U.A.P. | 3480 | 3800 | Honeywell Inc. | 551 | 592 | Dauphin O.T.A. | 1800 | 1780 |
| 13,80 % 80/87 | 106 10 | 11 002 | GAN | 2812 | 2890 | Union Brasseries | 150 | 144 | Hoogovens | 189 | .... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 13,80 % 81/89 | 106 80 | 7 542 | Gaumont | 615 | 620 | Un. Imm. France | 387 | 390 | I. C. Industries | 304 | 314 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 16,75 % 81/87 | 111 42 | 15 006 | Gaz et Eaux | 1715 | 1715 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | I.H.C. Caland N.V. | 92 | 92 | Elect. S. Dassault | 795 | 795 |

[illegible]

## Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1595 | 4,5 % 1973 | 1640 | 1600 | 1600 | – 2 43 |
| 1030 | B.N.P. | 940 | 939 | 939 | – 0 10 |
| 982 | C.C.F. | 987 | 988 | 989 | + 0 20 |
| 4300 | C.N.E. 3 % | 4219 | 4230 | 4230 | + 0 26 |
| 1460 | Electricité T.P. | 1460 | 1460 | 1460 | .... |
| 1045 | Renault T.P. | 1040 | 1035 | 1035 | – 0 48 |
| 1669 | Rhône-Poul. T.P. | 1650 | 1655 | 1655 | + 0 30 |
| 1135 | St-Gobain T.P. | 1137 | 1140 | 1140 | + 0 26 |
| 1280 | Thomson T.P. | 1165 | 1165 | 1165 | .... |
| 270 | Accor | 265 | 268 | 268 | + 1 13 |
| 615 | Agence Havas | 651 | 663 | 663 | + 1 84 |
| 610 | Air Liquide | 563 | 588 | 588 | + 4 44 |
| 780 | Als. Superm. | 731 | 750 | 740 | + 1 23 |
| 137 | A.L.S.P.I. | 123 | 126 10 | 126 10 | + 2 52 |
| 290 | Alsthom-Atl. | 284 | 284 | 284 | .... |
| 970 | Arjom. Prioux | 920 | 944 | 948 | + 3 04 |
| 70 | Aussedat-Rey | 65 60 | 73 | 71 | + 8 38 |
| 1010 | Aux. Entrepr. | 1001 | 1008 | 1019 | + 1 78 |
| 1190 | Av. Dass.-Br. | 1130 | 1150 | 1150 | + 1 76 |
| 345 | Bail-Equipem. | 348 | 351 | 351 | + 0 86 |
| 840 | Bail-Investiss. | 808 | 812 | 812 | + 0 49 |
| 620 | Cie Bancaire | 619 | 622 | 624 | + 0 80 |
| 285 | Bazar H.-V. | 256 | 260 | 263 | + 2 73 |
| 255 | Béghin-Say | 249 | 249 20 | 250 | + 0 40 |
| 320 | Berger | 315 | 315 | 315 | .... |
| 510 | Bic | 502 | 500 | 500 | – 0 39 |
| 595 | B.I.S. | 570 | 600 | 608 | + 6 66 |
| 1300 | Biscuit (Géné.) | 1305 | 1305 | 1305 | .... |
| 1850 | Bongrain S.A. | 1810 | 1810 | 1810 | .... |
| 795 | Bouygues | 765 | 795 | 795 | + 3 92 |

[illegible]

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 285 | Ericsson | 285 10 | 280 | 280 | + 5 82 | 1730 | Siemens A.G. | 1720 | 1748 | 1760 | + 2 32 |
| 485 | Exxon Corp. | 448 50 | 457 | 457 | + 1 89 | 140 | Sony | 137 | 138 | 138 90 | + 1 38 |
| 380 | Ford Motors | 386 20 | 398 50 | 400 | + 3 57 | 163 | T.D.K. | 147 60 | 157 | 157 | + 6 44 |
| 215 | Free State | 170 20 | 169 20 | 170 80 | + 0 35 | 13 | Toshiba Corp. | 12 95 | 13 20 | 13 25 | + 2 31 |
| 143 | Gencor | 107 | 109 80 | 109 | + 1 86 | 975 | Unilever | 967 | 972 | 972 | + 0 51 |
| 280 | Gén. Belgique | 276 50 | 275 50 | 276 50 | + 0 36 | 385 | Unit. Techn. | 360 | 375 | 375 | + 4 16 |
| 580 | Gén. Electr. | 552 | 570 | 570 | + 3 26 | 780 | Vaal Reefs | 648 | 644 | 670 | + 3 39 |
| 615 | Gen. Motors | 608 | 628 | 629 | + 3 45 | 285 | Volvo | 272 50 | 275 50 | 275 50 | + 1 10 |
| 61 | Goldfields | 51 60 | 50 40 | 50 20 | – 2 71 | 370 | West Deep | 296 | 296 50 | 299 90 | + 1 31 |
| 37 | Gd Metropolitain | 37 10 | 37 | 37 | – 0 26 | 265 | West Hold. | 205 20 | 205 | 210 60 | + 2 63 |
| 108 | Harmony | 90 30 | 90 05 | 91 50 | + 1 32 | 470 | Xerox Corp. | 462 | 473 | 473 | + 2 38 |
| 28 | Hitachi | 26 70 | 27 30 | 27 10 | + 1 49 | 1 70 | Zambia Corp. | 1 59 | 1 60 | 1 59 | .... |
| 695 | Hoechst Akt. | 676 | 686 | 686 | + 1 47 | | | | | | |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 2/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 503 | 8 633 | 8 330 | 8 930 |
| ECU | 6,812 | 6 804 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 306 360 | 305 220 | 295 | 312 |
| Belgique (100 F) | 15 117 | 15 120 | 14 380 | 15 200 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 271 980 | 271 960 | 261 | 276 |
| Danemark (100 krd) | 84 710 | 84 820 | 81 | 88 |
| Norvège (100 k) | 103 710 | 103 800 | 100 | 107 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 940 | 11 772 | 11 400 | 12 200 |
| Grèce (100 drachmes) | 6 540 | 6 580 | 6 100 | 7 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 544 | 4 555 | 4 300 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 372 150 | 372 600 | 3 615 | 3 785 |
| Suède (100 krs) | 102 830 | 103 160 | 98 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 43 470 | 43 470 | 42 450 | 44 400 |
| Espagne (100 pes.) | 5 207 | 5 210 | 5 100 | 5 650 |
| Portugal (100 esc.) | 5 140 | 5 125 | 5 200 | 6 100 |
| Canada ($ can 1) | 6 293 | 6 372 | 6 150 | 6 650 |
| Japon (100 yens) | 3 610 | 3 636 | 3 510 | 3 880 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 2/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 89600 | 89000 |
| Or fin (en lingot) | 89450 | 89350 |
| Pièce française (20 fr) | 559 | 558 |
| Pièce française (10 fr) | 435 | .... |
| Pièce suisse (20 fr) | 546 | 546 |
| Pièce latine (20 fr) | 540 | 540 |
| Souverain | 656 | 655 |
| Pièce de 20 dollars | 3820 | 3770 |
| Pièce de 10 dollars | 2100 | 1960 |
| Pièce de 5 dollars | 1280 | .... |
| Pièce de 50 pesos | 3820 | 3865 |
| Pièce de 10 florins | 545 | 548 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



LES INCENDIES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

# Près de 20 000 hectares détruits en Corse en cinq jours

**Violente reprise des incendies, dimanche 4 août, en Haute-Corse, où l'on estime à plusieurs milliers d'hectares l'étendue du sinistre. Au total, depuis le 31 juillet, près de 20 000 hectares ont été dévastés. Poussés par un vent violent, les principaux foyers se sont développés aux portes des villes, notamment à L'Ile-Rousse et à Bastia, dont certains quartiers ont dû être évacués. Plusieurs habitations ont été ravagées ainsi que des caravanes. La situation s'est améliorée, lundi, avec l'arrêt du vent, mais les hommes – près de cinq cents au total, pompiers et militaires – sont épuisés après cinq jours d'interventions.**

**La gravité de la situation a provoqué la réaction de plusieurs personnalités politiques. Ainsi, M. Edmond Siméoni, ancien leader de l'Union du peuple corse, a déclaré qu'il appartenait *« à la communauté insulaire, en dehors de la police et de la justice, de trouver les voies et moyens nécessaires pour mettre un terme à ces exactions »*. Quant à M. Xavier Colonna, maire (MRG) de Calvi, il a indiqué sur Radio-Monte-Carlo : *« Nous sommes réellement en face d'un terrorisme par le feu. Il ne s'agit plus de mises à feu banales, c'est une véritable organisation qui, en choisissant ses endroits et en multipliant les mises à feu, au moment où les forces de sécurité sont dispersées, met le feu avec beaucoup d'intelligence. La jeunesse calvaise en a ras-le-bol et des propositions ont été faites de former des milices pour garder la nuit les pinèdes et la route d'Ajaccio, qui sont des points sensibles. »***

**D'autre part, sur le continent, 40 hectares ont été détruits près des Adrets-de-l'Estérel, dans le Var tandis que, dans les Alpes-Maritimes, près de Contes, le feu a ravagé une dizaine d'hectares de pins et de broussailles.**

## La rage du forestier

Mandelieu. – Le feu reviendra, c'est sûr. Peut-être couve-t-il déjà au fond d'un ravin. *« L'Estérel est juste à point. Sec et touffu, juste ce qu'il faut. Le fruit est mûr. Une allumette et tout repartira comme au dernier incendie, en 1964 »* : l'Estérel est juste à point et M. Bernard Bietta a l'Estérel au cœur. Agent forestier de l'Office national des forêts (ONF) par nécessité mais, avant tout, amoureux, de toute éternité, de ses crêtes et de ses massifs – *« mon père m'y emmenait sur ses épaules quand j'avais deux ans »*, – Bernard Bietta scrute ravins et versants, d'où peut s'élever, d'un instant à l'autre, la fumée fatale.

La maison forestière des Trois Termes, au cœur du masif, où il vit avec sa famille, est le dernier rempart de Mandelieu contre l'incendie. Si le feu venait à prendre dans son secteur, le mistral le pousserait quasi inéluctablement vers les marinas, les lotissements et les campings au premier rang desquels le camping de l'Argentière, propriété de... César Bietta, père de Bernard. Mme Louise Moreau, maire de Mandelieu, ne s'y est pas trompée. *« Un jour, je me trouvais sur le terrain avec elle, alors que l'incendie faisait rage. Et je me plaignais de ne pas avoir de radio. Le lendemain, je vais la voir en mairie et, avant même que j'aie poussé la porte, elle m'annonçait qu'elle m'offrait une radio sur les deniers de la commune. »*

Chevalier de l'Estérel, protecteur du chêne-liège et du marcassin, Bernard Bietta est un

De notre envoyé spécial

amoureux jaloux. Une si dévorante passion suscite tant d'incompréhensions obtuses, tant de mesquins blocages ! En premier lieu, de ses supérieurs hiérarchiques. *« Vous voyez ce panneau d'interdiction de camping, là ! J'ai été obligé de le payer moi-même. Pour me faire respecter un peu, j'ai posé sur ma voiture personnelle un gyrophare et une sirène à deux tons offerts par des copains. Que n'ai-je entendu de la part de mes chefs ! »* Sacrilège suprême, certains de ces chefs ont osé traiter Bernard de... cow-boy.

### Rivalités

Mais comment ne pas pardonner à ce cow-boy-là ? Il l'aime tant, son Estérel ! Il ne faudrait pas le pousser beaucoup pour qu'il en interdise carrément l'accès aux cohortes citadines qui le défigurent et, l'été, le menacent de mort à chaque instant. *« Les gens ne sont plus familiers avec le feu. Voilà pourquoi ils en allument n'importe où, n'importe comment. La nature leur est devenue étrangère, on ne leur offre qu'une nature gadget, comme ces palmiers à Nice ou à Cannes. Quand ils arrivent dans l'Estérel, ils deviennent fous. »* L'horreur du crime ne justifie-t-elle pas toutes les colères ? *« Une forêt, surtout celle-ci, c'est un système tellement parfait qu'il est criminel de la laisser détruire ! »*.

Cette rage de forestier, il n'hésite pas, au risque de l'injustice, à la transférer sur les pompiers. *« Pourquoi s'opposent-ils à nous voir dotés de Dangel 504, ces petites voitures citernes de 600 litres qui nous permettraient de contenir, en quinze minutes, les feux naissants en attendant leur arrivée ? Parce qu'ils savent bien qu'alors il n'y aurait plus d'incendie. Finies les sorties en uniforme bleu, l'héroïsme, la camaraderie ! »*

Le conseil général du Var a bien proposé d'expérimenter ces patrouilles de surveillance en camionnette-citerne, mais seulement si, dans chaque véhicule, un pompier et un forestier se trouvaient associés. Bernard a poussé des hauts cris : *« Ce n'est pas leur boulot, ça c'est de la prévention »*. Il serait exagéré de prétendre que les pompiers, de leur côté, aient poussé des cris d'enthousiasme. Dans les départements voisins, les expériences de collaboration entre soldats du feu et forestiers salariés, parfois syndiqués, n'ont pas toujours ravi les premiers.

Dans les casernes, on chuchote même en frissonnant que des forestiers, en plein incendie, n'auraient pas hésité à « déserter devant l'ennemi » et lâcher la lance à eau, leur journée de travail terminée.

Clochermerle ? Sans doute. Mais la récente polémique entre MM. Pierre Joxe et Haroun Tazieff n'est, au fond, rien d'autre que le reflet ministériel des rivalités lancinantes des brigades du feu et des îlotiers de la forêt.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

# Les résultats du baccalauréat

## Moins de candidats et plus d'élus

Le ministère de l'éducation nationale vient de rendre publics les résultats du baccalauréat 1985. Une bonne année, si l'on examine les taux d'admission qui augmentent dans les principales séries du baccalauréat d'enseignement général, ainsi que dans celles du baccalauréat de technicien. Au total, le pourcentage de candidats reçus passe de 63 % en 1984 à 67 %. Les bacheliers de 1985 sont donc légèrement plus nombreux que leurs prédécesseurs des années antérieures... et pourtant il y a eu cette année dix-huit mille vingt candidats de moins qu'en 1984.

Deux éléments expliquent l'importance de la hausse du taux des réussites :

– Le retour aux dispositions antérieures à 1983 concernant le caractère obligatoire des décisions du conseil de classe a eu pour conséquence le redoublement d'élèves de première, dont le niveau a été jugé insuffisant par l'ensemble des professeurs.

– La nouvelle réglementation du baccalauréat de technicien, avec l'extension à la série G de la compensation des notes obtenues aux épreuves générales et aux épreuves professionnelles. Le taux de réussite dans cette série est passé de 54,3 % en 1984 à 62,7 % en 1985.

En ce qui concerne le baccalauréat d'enseignement général, le taux de succès est cette année de 67,9 % (64,6 % en 1984), un chiffre assez proche de celui de 1982 (67,40 %). Comme précédemment, les élèves de C se hissent au sommet du tableau des résultats avec 75 % de réussites. Ils ne sont dépassés que par la petite série F11-F11', composée d'élèves suivant des cours de musique ou de danse, qui obtient un score très élevé : 97,5 %. Il est vrai que dans cette série les élèves sont peu nombreux (353) et très motivés.

Toutes séries confondues, 379 328 candidats se sont présentés ; 253 528 ont été reçus, soit 67 %.

● **Baccalauréats d'enseignement général :**

– *Série A* (philosophie - lettres). – 46 415 admis sur 67 274 présentés, soit 69 % (65,2 % en 1984) ;

– *Série B* (économie). – 40 357 admis sur 65 078 présentés, soit 62 % (58,2 % en 1984) ;

– *Série C* (mathématiques et sciences physiques). – 33 600 admis sur 44 822 présentés, soit 75 % (73,5 % en 1984) ;

– *Série D* (mathématiques et sciences de la nature). – 43 440 admis sur 63 931 présentés, soit 67,9 % (63,4 % en 1984) ;

– *Série D'* (sciences agronomiques et techniques). – 1 183admis sur 1 887 présentés, soit 62,7 % (64,8 % en 1984) ;

– *Série E* (mathématiques et techniques). – 5 488 admis sur 8 132 présentés, soit 67,5 % (68,5 % en 1984).

TOTAL : 170 483 admis sur 251 124 présentés, soit 67,9 % (64,6 % en 1984).

● **Baccalauréats de technicien :**

– *Séries F* (secteur industriel F1 à F7 et F9, F10). – 24 636 admis sur 37 243 présentés, soit 66,1 % (67,1 % en 1984).

– *Série F8* (sciences médico-sociales). – 8 201 admis sur 11 378 présentés, soit 72,1 % (68,2 % en 1984).

– *Séries F11 et F11'* (musique et danse). – 344 admis sur 353 présentés, soit 97,5 % (92,8 % en 1984).

– *Séries G1, G2 et G3* (secteur économique et social). – 48 292 admis sur 77 017 présentés, soit 62,7 % (54,3 % en 1984).

– *Série H* (informatique). – 1 374 admis sur 1 942 présentés, soit 70,7 % (72,2 % en 1984).

– *Série F12* (arts plastiques). – 198 admis sur 271 présentés, soit 73,1 %.

TOTAL : 83 045 admis sur 128 204 présentés, soit 64,8 % (59,7 % en 1984).





A B C D E F G

A Marseille

### LES QUINZE MILLE FICHES VOLÉES A L'AFP RETROUVÉES

Les quinze mille fiches du bureau de l'AFP à Marseille, qui avaient été dérobées pendant la nuit du dimanche 28 au lundi 29 juillet, ont été retrouvées jeudi dans une rue de Marseille. Cette information n'a été révélée que samedi matin 3 août par la police pour les besoins de l'enquête.

Ces archives, qui représentent des années de travail et comportent notamment des chronologies, biographies et synthèses sur toutes les affaires de banditisme et sur la vie politique de la région depuis une quarantaine d'années, avaient été placées dans un carton marqué « AFP » et déposées, sans explication, dans la nuit de mercredi à jeudi, devant la librairie où un employé de l'agence passe tôt chaque matin prendre les journaux.

Le voleur devait bien connaître les habitudes du bureau de Marseille, puisque c'est seulement depuis dimanche dernier que cette librairie a pris le relais, comme dépositaire des journaux destinés à l'AFP, d'un kiosque proche de l'agence fermé au mois d'août.



Groupement de six associations d'avocats

### L'ACTION NATIONALE DU BARREAU DÉPLORE LA SURPOPULATION PÉNALE

L'Action nationale du barreau (1), dans un communiqué publié lundi 5 août, constate la surpopulation pénale et la déplore. L'Action nationale du barreau ajoute : *« Des mesures de détente ponctuelles ne sauraient faire oublier les problèmes de fond qui subsistent et qui peuvent resurgir à tout instant. »*

De plus, l'ANB souhaite rappeler que *« la détention provisoire doit rester, comme le prévoient les textes, l'exception ; que des expériences concrètes permettent d'affirmer qu'un contrôle judiciaire, organisé et structuré, est de nature à éviter des détentions inutiles ; que les peines de substitution, trop rarement utilisées, constituent des mesures souvent mieux adaptées à la personnalité du prévenu et à la réparation du préjudice des victimes ; que ces mesures seraient illusoires, si n'est pas mis en place un accompagnement financier conséquent, alors même que la récente modernisation de la police appelle des réponses en matière de justice ; que la prévention demeure la meilleure des solutions pour éviter la délinquance et l'emprisonnement »*.

En conclusion, l'ANB *« appelle particulièrement les avocats, les magistrats et les collectivités locales à unir leurs efforts en ce sens »*.

(1) Barreau de Paris, Conférence des bâtonniers, Confédération syndicale des avocats, Fédération nationale des unions des Jeunes Avocats et Syndicat des avocats de France.

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1985 a été tiré à 401 503 exemplaires

## NOUVELLES BRÈVES

● *Klaus Barbie : appel du MRAP.* – Le MRAP (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples) a décidé à son tour de faire appel contre l'ordonnance du juge d'instruction lyonnais M. Christian Riss, qui écarte les crimes de guerre des poursuites contre Klaus Barbie (*le Monde* du 3 août). La chambre d'accusation de Lyon devra se prononcer le 9 août sur cet appel, ainsi que sur ceux des six associations parties civiles, avant de statuer, le même jour, sur le renvoi de Barbie devant la cour d'assises du Rhône.

● *Marée noire au Danemark.* – Depuis vendredi 2 août, une importante nappe de pétrole menace les côtes et les plages danoises situées au bord du détroit du Cattegat, à la pointe du Jutland. Elle provient du pétrolier allemand *Ian*, qui, à la suite d'une fausse manœuvre, a déchiré sa coque sur une longueur de 20 mètres. – *(Corresp.)*

Sur
**CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

**LUNDI 5 AOUT**
**« le Monde » reçoit**
**MAURICE J. KNIEBIHLER**
directeur général de la division commerciale de General Motors-France
avec
CLAUDE LAMOTTE

**MARDI 6 AOUT**
**CHRISTIAN GAY-BELLILE**
organisateur de Fêtes et forts
avec
COLETTE GODARD



